

VRS

La vie de la recherche scientifique

débats

stratégies

opinions

dossiers

actions

399

décembre
2014

Prix au numéro : 8 €

snesUp

SNCS

QUELS ENJEUX POUR LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

AUJOURD'HUI ?

ZOOM

SÉLECTION
À L'ENTRÉE
DE L'UNIVERSITÉ

HORS-CHAMP

HAUT CONSEIL
DE L'ÉVALUATION...
TOUT ÇA POUR ÇA

GRADE	ECHELON	INDICE	COTISATION DES ACTIFS	COTISATION DES RETRAITES
CE2	01	454	111	54
	02	461	114	
	03	490	120	
	04	518	126	
	05	545	135	
	06	564	138	
CE1	01	476	117	78
	02	505	123	
	03	564	138	
	04	623	153	
	05	673	165	
	06	719	177	
	07	749	183	
	08	783	192	
	09	821	201	
DE2	01	658	162	90
	02	696	171	
	03	734	180	
	04	776	189	
	05	821	201	
	06A1	881	216	
	06A2	916	225	
	06A3	963	237	
DR1	01	821	201	108
	02B1	963	237	
	02B2	1004	246	
	02B3	1058	258	
	03C1	1115	273	
	03C2	1139	279	
	03C3	1164	285	
DRCE	01D1	1164	285	123
	01D2	1217	297	
	01D3/02E1	1270	312	
	02E2	1320	324	
AI	01	339	84	51
	02	353	87	
	03	371	90	
	04	387	96	
	05	404	99	
	06	423	105	
	07	440	108	
	08	457	111	
	09	474	117	
	10	490	120	
	11	505	123	
	12	522	129	
	13	538	132	
	14	551	135	
IE2	01	370	90	57
	02	386	96	
	03	403	99	
	04	426	105	
	05	448	111	
	06	467	114	
	07	492	120	
	08	510	126	
	09	536	132	
	10	561	138	
	11	574	141	
	12	597	147	
	13	619	153	
IE1	01	555	135	63
	02	582	144	
	03	612	150	
	04	642	156	
	05	673	165	
IE0	01	696	171	72
	02	729	180	
	03	760	186	
	04	783	192	
IR2	01	412	102	66
	02	437	108	
	03	464	114	
	04	492	120	
	05	514	126	
	06	550	135	
	07	582	144	
	08	619	153	
	09	658	162	
	10	686	168	
	11	713	174	
IR1	01	582	144	78
	02	658	162	
	03	734	180	
	04	783	192	
	05	821	201	
IR0	01	658	162	123
	02	734	180	
	03	821	201	
	04A1	881	216	
	04A2	916	225	
	04A3/04B1	963	237	
	04B2	1004	246	
	04B3	1058	258	
	04C1	1115	273	
	04C2	1139	279	
	04C3/04D1	1164	285	
	04D2	1217	297	
	04D3/04E1	1270	312	
	04E2	1320	324	
Docteur Post-doc Précaire Sans revenus			30	



Adhésion

La cotisation ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de son montant.

L'adhésion comprend l'abonnement à la VRS, La Vie de la recherche scientifique.

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse professionnelle :

.....

.....

.....

Courriel :

Site web personnel :

Tél : Télécopie :

Mobile : Domicile :

Adresse personnelle :

.....

Souhaitez-vous recevoir la presse du syndicat :

☐ au laboratoire ☐ à votre domicile

EPST : ☐ CNRS ☐ INED

☐ INRA ☐ INRETS ☐ INRIA

☐ INSERM ☐ IRD ☐ IFSTTAR

EPIC (précisez) :

Autre organisme (précisez) :

.....

☐ Délégation régionale (numéro):

☐ Administration déléguée :

☐ Section scientifique du Comité national :

☐ Commission scientifique spécialisée :

Grade : Echelon : Indice :

Section locale SNCS :

☐ ADHESION ☐ RENOUVELLEMENT

Prélèvement automatique par tiers (février, juin, octobre)

N'oubliez pas de joindre un RIB/IBAN et un mandat de prélèvement

Chèque à l'ordre du SNCS

À la trésorerie nationale : SNCS3@cncs-bellevue.fr

Tél : 0145075861

Syndicat national des chercheurs scientifiques [SNCS-FSU]

1, place Aristide-Briand – 92195 Meudon Cedex

Tél.: 0145075870 Télécopie: 0145075851

Courriel: sncs@cncs-bellevue.fr – www.sncs.fr

édito



Claudine Kahane

et **Marc Neveu**

Co-secrétaires généraux du SNESUP-FSU

Urgent besoin de financements et de postes pour l'enseignement supérieur et la recherche

L'actualité syndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche en ce mois de décembre 2014 est marquée par des signes encourageants de prise de conscience et un début de mobilisation large contre la politique d'austérité, dont le projet de budget 2015 annonce une nouvelle étape d'aggravation.

Ainsi, au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) de novembre, sous forme d'une motion massivement votée, les réductions budgétaires annoncées pour 2015 et les menaces graves pour l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) qu'elles signifient ont été très largement dénoncées, par les organisations syndicales, comme par les associations étudiantes, et même jusqu'à la conférence des présidents d'universités.

L'appel à la mobilisation pour la journée du 11 décembre sur les budgets, les emplois et les conditions de travail dans l'ESR est lui aussi très large, rassemblant organisations syndicales, collectifs, instances nationales (CP-CN, CP-CNU).

La motion du CNESER, tout comme l'appel à rassemblements et manifestations le 11 décembre, témoignent que la conviction grandit que d'autres choix que l'austérité et la réduction des dépenses publiques sont possibles et nécessaires, notamment par une remise à plat du Crédit Impôt Recherche (CIR). L'écho de nos revendications et propositions est désormais audible bien au-delà de la communauté de l'ESR. Ainsi, de nombreux amendements ont été déposés à l'Assemblée Nationale pour dénoncer le CIR et ses effets d'aubaine et en limiter et cadrer l'ampleur ; le groupe CRC au Sénat a demandé une commission d'enquête sur le CIR ; le Sénat a voté contre la réduction de 136 M€ du budget 2015 de la mission interministérielle « recherche et enseignement supérieur » (Mires) résultant d'un amendement gouvernemental...

En parallèle, les résultats des élections professionnelles du 4 décembre, dont nous connaissons tout juste les grandes tendances à l'heure où ces lignes sont écrites, semblent indiquer une réalité complexe et paradoxale : au-delà de l'organisation ministérielle désastreuse de ces scrutins, qui a certainement pesé sur le taux de participation, le recul global de la FSU, qui n'est d'ailleurs pas uniforme, et les poussées de certaines organisations syndicales, notamment les plus corporatistes, doivent être finement analysés (quelques premiers éléments figurent dans les brèves d'actualité de ce numéro de la *VRS*).

À l'heure où l'austérité mine tous les secteurs de l'ESR, nous devons œuvrer sans relâche à une dynamique de rassemblement et d'unité syndicale. Dans les universités et les établissements, comme au niveau national, notamment dans les instances nouvellement élues, la FSU continuera de travailler en ce sens, sans rien lâcher de sa détermination à gagner des avancées pour les personnels et le service public.

Nul doute que cette bataille continuera à être rude en 2015.

D'ici là, nous souhaitons, à tous les syndiqués du SNCS et du SNESUP, de joyeuses et revigorantes fêtes de fin d'année.

sommaire

ÉDITO 03

Urgent besoin de financements et de postes
pour l'enseignement supérieur et la recherche Claudine Kahane et Marc Neveu

ACTUALITÉS 05

DOSSIER 09

QUELS ENJEUX POUR LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES ?

Les SHS aujourd'hui Michel Blay 10

Les SHS au CNRS : 75 ans d'histoire... Denis Guthleben 13

L'Encyclopédie : mappemonde du savoir ou racines de l'interdisciplinarité ? Véronique Le Ru 16

De l'utilité des SHS, pour celles qui ne le sont pas Jean-Marc Lévy-Leblond 19

Sciences humaines et humanités, sœurs jumelles ? Michèle Gally 21

Humanités & numérique. Transformation des savoirs et des métiers Marie-Laure Massot 23

Quand les SHS éclairent les enjeux écologiques et technoscientifiques Louise Vandelac 26

Utilité sociale *versus* utilitarisme Bertrand Geay 30

De la critique à l'expertise : la sociologie du travail au carrefour de nouveaux modes
de production de connaissances dans les années 1980-1990 Lucie Tanguy et Fabrice Guilbaud 32

Archéologie et sciences humaines : une épistémologie à décrier Florence Journot 35

Les SHS et la démocratie Christian Laval 37

En « Économie-Gestion », c'est la guerre des étoiles ! Un exemple de dérive en SHS Florence Audier 40

ZOOM 42

Sélection à l'entrée de l'université : pour éviter les accidents,
la SNCF n'accroche plus le dernier wagon Henri Audier 42

HORS-CHAMP 44

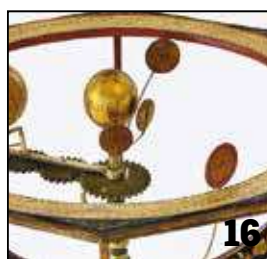
Haut conseil de l'évaluation : tout ça pour ça... Christophe Blondel



Mise en zone à régime
restrictif (ZRR)



Les SHS aujourd'hui



L'Encyclopédie : mappemonde
du savoir ou racines de
l'interdisciplinarité ?



Quand les SHS éclairent
les enjeux écologiques
et technoscientifiques

Syndicat national des chercheurs scientifiques [SNCS-FSU] 1, place Aristide-Briand. 92195 Meudon Cedex. Tél. : 01 45 07 58 70.

Fax : 01 45 07 58 51. sncs@cnrs-bellevue.fr. www.sncs.fr

Syndicat national de l'enseignement supérieur [SNESUP-FSU] 78, rue du Faubourg Saint-Denis. 75010 Paris. Tél. : 01 44 79 96 10.

Fax : 01 42 46 26 56. accueil@snesup.fr. www.snesup.fr

Directeur de la publication : Patrick Monfort **Directeur délégué :** Jean-Luc Mazet **Rédacteurs en chef :** Michel Blay, Chantal Pacteau, Gérard Lauton **Comité de programmation :**

Les bureaux nationaux du SNCS et du SNESUP **Ont participé à ce numéro :** Florence Audier, Henri Audier, Michel Blay, Christophe Blondel, Pierre Chantelot, Marc Delepouve, Christine Eisenbeis, Michèle Gally, Bertrand Geay, Fabrice Guilbaud, Denis Guthleben, Florence Journot, Gérard Lauton, Christian Laval, Véronique Le Ru, Jean-Marc Lévy-Leblond, Marie-Laure Massot, Patrick Monfort, Marc Neveu, Lucie Tanguy, Louise Vandelac **Secrétaire de rédaction :** Emmanuelle Pasquier **Graphiste :** Élise Langellier **Impression :** SEPEC Z.A. des Bruyères 01960 PERRONAS **Routage :** Improf **Régie publicitaire :** Com d'habitude publicité. 25, rue Fernand-Delmas, 19100 Brive-la-Gaillarde. Tél. : 0555241403. Fax : 0555180373. Contact : Clotilde Poitevin-Amadiou (www.comdhabitude.fr) - contact@comdhabitude.fr **La Vie de la recherche scientifique**

est publiée par le SNCS-FSU, 1, place Aristide-Briand 92195 Meudon Cedex. Tél. : 01 45 07 58 70 Fax : 01 45 07 58 51 - sncs@cnrs-bellevue.fr.

Commission paritaire : 0414 S 07016. ISSN : 0755-2874. Dépôt légal à parution.

Prix au numéro : 8 € - Abonnement annuel (4 numéros) : 25 € (individuel), 50 € (institutionnel).

Les titres sont de la responsabilité de l'équipe de rédaction



Ont participé à la rédaction de ces actualités:
Henri Audier, Christophe Blondel,
Pierre Chantelot, Marc Delepouve,
Christine Eisenbeis, Gérard Lauton,
Patrick Monfort, Marc Neveu

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES du 4 décembre 2014

En déléguant aux présidents d'universités et d'établissements, l'organisation des élections au comité technique ministériel de l'Enseignement supérieur et de la recherche (CTMESR) et au comité technique des personnels titulaires de statut universitaire (CTU), le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ne s'est donné ni les moyens de construire les conditions de vote propre à mobiliser l'ensemble des personnels, ni la possibilité de s'assurer du bon déroulement des élections. Depuis près d'un an, nous avions alerté le ministère, à maintes reprises, sur les difficultés que nous risquions de rencontrer et le discrédit des scrutins qui pouvait en résulter.

Ainsi, le 5 décembre au soir, 66 procès-verbaux, représentant plus de 30 000 suffrages exprimés, n'ayant toujours pas été transmis par la DGRH, la FSU a refusé de signer le procès-verbal de dépouillement des élections au CT-MESR, qui n'a pu être « finalisé » que le 8 décembre ! Ces conditions déplorables ont pesé sur les militants comme sur les électeurs. Nous adressons tous nos remerciements aux camarades qui ont fait campagne et à tous les collègues qui ont voté pour nos listes.

Les résultats obtenus par la FSU au CT-MESR et par le SNESUP au CTU, dont nous donnons ci-dessous les premiers éléments, devront être finement analysés.

	Exprimés	FSU	CGC	CFTC	SGEN	SNPTES	SNALC	FO	SAGES	SPEG	SUD	UNSA	CGT
Voix	86533	11872	2152	3258	13356	14852	1705	6424	1351	556	6255	8850	16002
%		13,70	2,48	3,76	15,42	17,14	1,97	7,42	1,56	0,64	7,22	10,22	18,47
sièges		2			3	3		1			1	2	3

↑ **CT-MESR** : le taux de participation est de 34,48 %, le plus faible de toute la fonction publique. La FSU obtient 14 % des voix exprimées et 2 sièges sur 15. Nous n'avons pas d'éléments de comparaison fiables en termes de voix, puisque c'est la première fois que le vote direct par les agents de l'ESR a lieu pour ce CT ministériel. La FSU avait 4 sièges dans la précédente configuration.

↓ **CTU** : le taux de participation (25,5 %) est en baisse constante depuis 2000. Le SNESUP conserve sa place de première organisation syndicale des enseignants-chercheurs, avec 36,84 % des voix. Il obtient 4 sièges sur 10 (il en avait 7 sur 15 dans la précédente configuration du CTU).

	1982	1984	1987	1990	1993	1996	2000	2003	2006	2010	2014
Corps électoral				32371			45759	45559		49840	51017
Participation %	49	44	36	44			39,6	32,7		28,3	25,5
SNESUP-FSU	54,8	40,3	43,1	36,1	34,9	37,2	36,9	37,2	39,7	43,6	36,84
SGEN-CFDT	45,2	23,9	23,9	22,5	21,6	23,1	19,8	19,4	17,5	17,6	19,46
FO		35,8	30,6	18,4	9,5	6,5	6,8	4,8	6,3	5,1	9,43
Autonomes				23	23,9	22	20,3	17	14,8	12,7	*
FercSup-CGT					2,3	3	2,2	3,1	3,5	6,6	8,71
SupRecherche-UNSA					7,8	8,2	8,4	10,8	13,1	14,4	10,65
Sud Éducation							5,6	7,7	5,1		8,91
CFTC											5,99

*FO et Autonomes ont fait liste unique en 2014.

ORGANISMES DE RECHERCHE

Les résultats présentés concernent les EPST où la FSU est présente, c'est-à-dire le CNRS, l'INSERM, l'Inria et l'IRD. Nous ne présentons pas ici les résultats concernant l'Inra, l'Irstea et l'Ined. La participation baisse, les délais très courts imposés par la fonction publique pour l'envoi du matériel de vote y sont sans doute pour quelque chose. De nombreux collègues ont fait savoir qu'ils ont reçu ce matériel deux jours seulement avant la clôture du vote, le 4 décembre. Malgré cette baisse de participation, la comparaison avec les résultats de 2011 au comité technique (CT) montre que le SNCS-FSU progresse en pourcentage au CNRS (17 à 18,1 %) et à l'Inria (22,5 à 27,5 %). À l'INSERM, le SNCS obtient 18 % des voix, il n'y a pas de comparaison possible car c'est la première fois que l'élection directe du CT a lieu. En revanche le SNCS baisse à l'IRD (21 à 16,4 %). Le SNCS reste largement représentatif et

en tête au sein des corps des directeurs de recherche (DR) et chargés de recherche (CR) si l'on en juge par les résultats des commissions administratives paritaires (CAP) au CNRS (40 % chez les DR, 38,7 % chez les CR), à l'INSERM (53,8 % chez les DR, 48,7 % chez les CR) et à l'INRIA (le SNCS était seul à présenter des listes). À l'IRD, le SNCS est le second syndicat des chercheurs en progression chez les DR (43 % chez les DR et 27,5 % chez les CR). Le SNCS et le SNASUB-FSU ont présenté des listes dans les CAP des corps d'ingénieurs et de techniciens au CNRS qui obtiennent 5,2 % des voix (3,5 % en 2011). Pour la première fois, le SNCS présentait une liste au CT de l'ANR où il obtient 59,3 % des voix et devient la première organisation de cet établissement. Ces résultats nous encouragent à amplifier nos activités et à faire progresser la syndicalisation non seulement des chercheurs mais aussi des ingénieurs et des techniciens dans tous les organismes de recherche.

La conZRRtation à la mode Fioraso

On se souvient qu'une magnifique circulaire interministérielle a sonné, le 7 novembre 2012, le départ d'un nouveau dispositif de «protection du potentiel scientifique et technique de la nation» (PPST) qui n'y va pas par quatre chemins : il s'agit «d'empêcher que les personnes ayant accès à des unités de recherche et de production ou qui se trouvent en contact avec les chercheurs ou les industriels qui y travaillent, acquièrent la connaissance de savoirs ou savoir-faire à l'insu du chef de service ou du responsable de ces unités».

Si la langue française (qui devrait elle-même faire partie du patrimoine à protéger ...) a un sens, cela signifie qu'aucun chercheur, ingénieur ou technicien de nos laboratoires n'a plus, depuis cette date, le droit de donner l'heure au

passant qui la lui demande dans la rue, sauf à en référer à son directeur de laboratoire !

Cette circulaire digne du père Ubu se heurte à quelques difficultés de mise en œuvre. Son application vient d'être suspendue à l'INRIA (cf. *infra*). Pour donner suite à la promesse du Premier ministre, en juillet dernier, d'organiser une concertation, la secrétaire d'État vient de nous écrire, fin octobre, que le haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS) du ministère et le secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) «se sont rencontrés ...». Ah la belle concertation que voilà ! Il est temps d'arrêter cette mascarade.

Lire la suite dans le *SNCS Hebdo* 14, n° 11, du 9/12/2014 : <http://sncs.fr/La-conZRRtation-a-la-mode-Fioraso>

MISE EN ZONE À RÉGIME RESTRICTIF (ZRR) PROCESSUS SUSPENDU À L'INRIA APRÈS L'ANNONCE D'UNE PÉTITION

Remous à l'INRIA, avec la mise en place de ZRR, avec un choix par la direction des équipes «sacrifiées» totalement opaque.

Motion du conseil scientifique, pétition (<http://zrr.ouva-ton.org>).

«Au regard d'une montée de tension», la direction «a décidé de se donner un temps de réflexion supplémentaire» et de réexaminer la situation des équipes pressenties – sauf pour certaines particulièrement sensibles –, pour une mise en place au premier semestre 2015.

On continue!



CDD / CDI la lutte héroïque du PDG de l'INSERM contre un CDD

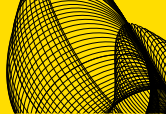
Déjà obligé il y a peu de recruter en CDI une ingénieure CDD de Nantes, l'INSERM se retrouve au banc des accusés. Alors que la loi Sauvadet prévoit d'embaucher en CDI les personnels précaires ayant 6 ans d'ancienneté, l'INSERM refuse de recruter Cyril Catelain qui pourtant a accumulé 7 ans de CDD.

Le 10 octobre 2014, le tribunal administratif de Paris a annulé le refus du Président de l'INSERM d'attribuer un CDI à Cyril Catelain (10/11/2014). Si l'INSERM a défendu le fait que le chercheur avait été payé par divers employeurs (INSERM, université, association), le tribunal a retenu le fait que l'activité du chercheur s'était déroulée en un même laboratoire sur un même sujet. Face au refus de la direction de l'INSERM d'appliquer la décision, le tribunal administratif a condamné l'INSERM (24/11/2014) à payer 2 000 euros au chercheur, avec une astreinte de 100 euros par jour de retard.

Mais, héroïquement, le PDG de l'INSERM ne renonce pas, il va en conseil d'État.

Au-delà du cas de Cyril Catelain, un récent rapport de la Cour des comptes souligne le très grand nombre de précaires dans les laboratoires de l'INSERM. Celui-ci a quadruplé en 5 ans et représente, d'après la Cour, 28 % des effectifs. Le nombre de CDD a été multiplié par quatre entre 2005 et 2010, passant de 497 à 1925, soit 28 % des effectifs globaux de l'Institut, selon la Cour. En fait, si l'on prend en compte les doctorant.e.s, les statutaires INSERM représentent moins de la moitié des personnels de l'organisme.

Dans ce secteur sciences de la vie (SDV), particulièrement marqué par le chômage des jeunes docteur.e.s (plus de 10 %), le budget 2015, présenté au CA de l'INSERM le 11 décembre 2014, va encore amplifier chômage et précarité. Il n'y aura que 60 recrutements en chargé.e.s de recherche en 2015 au lieu de 75 en 2014. Pour les ingénieur.e.s et technicien.ne.s : il y aura 97 postes IT en 2015 au lieu de 134 en 2014.



BRÈVE DE DERNIÈRE MINUTE

F. Hollande devrait annoncer le rétablissement de 70 millions dans le budget des universités. Mais cela reste dérisoire au regard du montant du Crédit impôt recherche et de l'insuffisance du budget 2015. Et il n'y a rien pour les organismes.

Conférence internationale « Enseignement supérieur recherche » de l'IE **SE MOBILISER CONTRE LA PRÉCARITÉ**

Du 10 au 12 novembre 2014 s'est tenue à Bruxelles la 9^e Conférence enseignement supérieur recherche (ESR) de l'Internationale de l'éducation (IE). Les débats ont mis en exergue l'accroissement et l'ampleur mondiale de la précarité des personnels (le plus souvent aujourd'hui plus répandue qu'en France), ainsi que les conséquences sur les libertés scientifiques et pédagogiques. La déclaration finale de la conférence appelle le bureau de l'IE à mettre l'accent sur cette situation lors de ses campagnes mondiales.

La privatisation de l'ESR poursuit son chemin, notamment via les « *massive open online courses* » (MOOC) et la multiplication d'universités/entreprises privées. Cette privatisation, ou plus exactement sa logique, s'inscrit aussi partout dans le monde au sein de l'ESR public, sous une forme insidieuse, par un mode d'organisation, de financement... instillant la concurrence à tous les étages, et opérant une mise au service des entreprises et d'objectifs économiques de court terme.

Cette conférence a été l'occasion de diffuser un tirage en trois langues du numéro spécial de la VRS n°397,

« La recherche scientifique, en France et ailleurs : question d'argent ou d'idéologie ». Une synthèse en a été présentée oralement, débouchant sur la nécessité de mener une campagne internationale sur l'importance pour la société de la production scientifique et corrélativement sur la nécessité de protéger les libertés académiques et de défendre la stabilité des emplois, la qualité des conditions de travail et la hauteur des rémunérations.

Toutefois, malgré des interventions nombreuses portant le même message, la déclaration finale de la conférence, dont la rédaction a été achevée après sa clôture, ne reprend pas le projet de l'organisation effective d'une campagne internationale portant sur l'ESR. Toutefois, le constat d'évolutions négatives des politiques nationales d'ESR et la volonté de mobiliser se sont renforcés. L'organisation de l'IE s'est à nouveau étoffée à Bruxelles, ce qu'il faudra transformer en orientations lors du très prochain congrès de l'IE, en juillet 2015 à Ottawa. Le SNESUP et le SNCS déposeront des motions en ce sens.

EN FINIR AVEC L'ACHARNEMENT politico-judiciaire contre Pinar Selek !

Le SNESUP-FSU qui soutient la sociologue et militante Pinar Selek constate que la justice turque s'obstine dans sa persécution malgré une forte mobilisation internationale pour faire valoir le droit. À l'occasion de 16 années d'une procédure judiciaire kafkaïenne, les avocats de Pinar Selek ont fait la démonstration que le dossier d'accusation était vide et que la sociologue ne saurait être accusée d'avoir participé à l'attentat du Marché aux épices d'Istanbul, en 1998, pour la simple et bonne raison qu'il n'y a jamais eu d'attentat mais un dramatique accident. Après l'annulation de la condamnation à perpétuité prononcée le 11 juin dernier par la Cour de cassation d'Ankara, après la levée du mandat d'arrêt lors d'un nouveau procès devant une cour pénale le 3 octobre, tous les espoirs d'acquiescement étaient permis pour ce qui devait être, ce 5 décembre, le dernier procès de la sociologue.

Or, l'observateur mandaté par le SNESUP ainsi que la vingtaine de membres de diverses délégations venues de France ont été les témoins directs d'une nouvelle et terrible farce politico-judiciaire : le procureur, maintenant toutes les accusations sans tenir aucun compte des jugements antérieurs et sans aucune argumentation,

requiert à nouveau la prison à perpétuité. Les avocats de Pinar Selek ont demandé et obtenu une nouvelle audience afin de présenter leur défense. Celle-ci aura lieu le 19 décembre prochain.

Le SNESUP-FSU renouvelle son soutien à Pinar Selek et au combat qu'elle conduit exemplairement pour défendre la liberté de recherche et les droits de l'homme. Il condamne avec la plus grande fermeté l'instrumentalisation politique de la justice turque qui entend faire de Pinar Selek un exemple pour limiter les légitimes aspirations de toute une partie de la population turque et de ses minorités à davantage de liberté et de démocratie.

Le SNESUP-FSU s'adresse à nouveau aux plus hautes autorités de l'État français, à la ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche, au ministre des Affaires étrangères, afin qu'ils agissent de façon concertée pour obtenir des autorités turques la fin des persécutions dont Pinar Selek est victime depuis bien trop longtemps. Pinar Selek doit être définitivement acquittée et réhabilitée !



FAVORISER POUR TOUS l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur (ES)

Se donner les moyens de relancer la démocratisation dans l'ES, que ce soit tout au long du cycle de licence, de celui de master ou de doctorat ou encore tout au long de la vie (FTLV), nécessite l'implication de tous et demeure une nécessité absolue pour préparer le pays aux défis de demain. D'après une étude du CEREQ¹, les jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2010 n'échappent pas à la dégradation de la conjoncture mais les non-diplômés demeurent les plus exposés ; en outre, la France est en retard pour le nombre de diplômés d'une classe d'âge : l'élévation du niveau de qualification, pour les jeunes comme pour ceux désirant reprendre des études, est donc une nécessité reconnue par tous (voir rapport d'étape de la STRANES²).

Du rôle de l'orientation pour lutter contre les déterminismes sociaux...

Alors que la massification de l'ES, phénomène engagé depuis plusieurs décennies, a permis aux jeunes des milieux populaires d'accéder à l'université, c'est le plus souvent dans les filières générales avec de moindres possibilités d'insertion³ sur le marché du travail. Cela ne s'est pas accompagné d'une réduction notable des inégalités et le niveau de diplôme des enfants est corrélé à celui des parents à un point inédit. Plus que jamais les déterminismes sociaux et de genre pèsent sur la jeunesse. Le renforcement de l'articulation du Lycée avec les formations de l'ES ainsi qu'une orientation mettant au cœur la réussite de l'étudiant peuvent être des moyens de changer cette situation et de refaire monter l'ascenseur social. En veillant à écarter le risque d'une transformation de la Licence en collège universitaire sans recherche. L'accès à la bonne information au bon moment est un atout pour choisir une «bonne orientation» pour l'étudiant et sa famille. L'amélioration du portail APB (Admission Post-Bac) en termes d'offre d'informations sur les formations choisies, le développement des Services d'Information et d'Orientation (SIO), l'accueil du bachelier par les équipes pédagogiques lors d'entretiens personnalisés, sont des pistes d'amélioration pour éviter la mauvaise adéquation entre le parcours choisi et le profil de l'étudiant. De même, la création de parcours adaptés à la diversité des profils d'étudiants arrivant en L1 doit pouvoir en faire réussir le plus grand nombre ; dès lors qu'ils sont construits en

s'appuyant sur leurs acquis (type de progressivité, étalement sur 3 à 4 ans... en évitant les écueils d'une propédeutique) ; ou par des dispositifs adaptés aux prérequis techniques que maîtrisent les bacheliers technologiques et professionnels par exemple. Le diplôme obtenu à la fin doit être bien sûr d'égale dignité et valeur pour tous quel que soit le parcours suivi tant en termes de temps que de progression pédagogique.

Encore faut-il pouvoir accéder à l'enseignement supérieur !

Le baccalauréat, premier grade universitaire est la condition d'accès à l'ES public mais il ne doit pas être l'unique voie pour accéder à l'ES : la FTLV dans l'ES est aussi une pos-

sibilité. Si l'accueil de plus de bacheliers dans l'ES participe à la démocratisation de l'accès aux études, la réforme du LMD, la restriction des budgets et la détérioration des conditions de vie des étudiants ne permettent pas de former dans des conditions favorables et de faire réussir tous les bacheliers à l'université. Accueillir plus d'étudiants, qu'ils



soient supposés plus fragiles ou plus à l'aise, handicapés, empêchés, salariés, dans les conditions permettant leur réussite à l'université, nécessite des moyens humains et financiers allant au-delà des vœux incantatoires de pédagogie innovante, du mirage du tout numérique, ou de l'expédient maintes fois tenté d'une année de propédeutique... Cette dernière modalité masque mal l'intention de mettre en place un filtre sélectif privant les jeunes de milieux les plus défavorisés d'accéder à l'ES public.

À cause du passage d'une logique d'habilitation à une logique d'accréditation, chaque université doit désormais faire la démonstration de ses moyens pour faire accréditer ses formations. Mais avec le contexte d'austérité de la rentrée et l'obligation de tenir les objectifs de réussite fixés par le MESR tout en diversifiant les types de publics accueillis, voilà bien une gageure et l'opportunité pour certains de relancer le débat sur la sélection des étudiants à l'université.

Le SNESUP-FSU est porteur d'une toute autre politique émancipatrice et de démocratisation pour la jeunesse.

¹ <http://bit.ly/ZrCT5D> ² <http://bit.ly/1oHVUIP> ³ CEREQ : <http://bit.ly/1snwX5B>



Chantal Pacteau

Quels enjeux pour les sciences humaines et sociales aujourd'hui ?

L'idée de ce dossier sur les enjeux des sciences humaines et sociales (SHS) et leur statut aujourd'hui est née de la préoccupation des chercheurs en SHS de plus en plus préoccupés par l'injonction qu'ils subissent « à servir l'adaptation au changement technique et économique, d'accompagner les populations à y faire face, et, mieux encore, à participer directement à l'innovation monnayable, conjointement avec les entreprises » (p.37). Or « le savoir des SHS vise une connaissance critique et aide aussi à avoir prise sur le monde... Visé par une transformation utilitariste des politiques publiques, il risque d'aliéner son libre développement » (p.30).

Mais cette préoccupation portant sur l'évolution actuelle des SHS est aussi partagée par des scientifiques qui, travaillant sur les objets du monde physico-chimique et ceux du vivant (chimistes, climatologues, biologistes, écologues en particulier) se voient contraints d'ajouter un volet SHS sur la « demande sociale » à chacune de leur demande de financement de projets, que ceux-ci soient nationaux, européens ou internationaux. Car sous cette expression de demande sociale – où l'on décide de ce que le simple citoyen est censé attendre des résultats de la science –, on comprend bien que c'est du processus d'« acceptabilité sociale » qu'il s'agit. Les SHS ne leur apporteraient plus un supplément d'âme mais serviraient à faire accepter, pourquoi pas, l'inacceptable.

C'est donc la communauté scientifique dans son ensemble qui est invitée ici à mieux comprendre ce qu'il en est aujourd'hui « de la manipulation et de l'instrumentalisation des SHS, mais aussi du rôle que l'on fait jouer aux sciences non humaines et non sociales en les réduisant via leurs financements par projet à des technosciences innovantes » (p.12). L'enjeu est tout simplement celui d'une « science démocratique ».

Les SHS aujourd'hui

Un travail ou une réflexion portant sur les SHS, leur rôle et leur statut aujourd'hui, n'est pas chose facile. Rien ne va de soi, y compris le sens de l'acronyme SHS, dans ce domaine tiraillé entre critique ou acceptabilité sociale et innovation tous azimuts.

Un département SHS a été créé au CNRS en 1982 sous l'impulsion puis la direction de l'ethnologue et anthropologue Maurice Godelier. Il faut comprendre ici «Sciences de l'homme et de la société». En revanche, de nos jours, depuis 2002-2003, le même acronyme signifie «Sciences humaines et sociales». *Exit* «l'homme et la société», mais que signifie alors l'expression «sciences humaines», si ce n'est à comprendre qu'il est des sciences inhumaines ? On est passé d'une dénomination portant sur des objets d'études, l'«homme» et la «société», à la qualification d'une science dont on peut bien se demander, en tant que science, ce qui la rend plus ou moins humaine ou sociale que les sciences portant, pour ne prendre que deux exemples, sur les objets du monde (la physique) ou sur le vivant (la biologie). Nous conserverons donc, dans ce bref article, l'acronyme SHS sans davantage de précisions.

RETOUR EN ARRIÈRE

Les SHS ont une longue histoire qui plonge, dans un premier temps, ses racines au XVIII^e siècle dans le mouvement des Lumières. D'entrée de jeu, les SHS se nourrissent des réflexions sur le politique ou sur la société suscitées tant par les travaux des philosophes et des écrivains que par les récits rapportés par les voyageurs découvrant, de par le monde, d'autres organisations sociales. Dans ces écrits, c'est bien l'homme et la société qui sont l'objet des analyses. Dans l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert, la connaissance de l'homme, si l'on s'en tient à la classification des savoirs, passe avant celle de la «nature».

Le XIX^e siècle, nourri entre autres par les pensées de Hegel, de Marx, voire

d'Auguste Comte, développe des analyses sociales largement ancrées dans le champ des philosophies de l'histoire. Ces interprétations donnent alors un sens aux transformations et à la critique corrélatrice de la société. Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, les SHS, dont principalement la sociologie, prennent véritablement leur essor et les premières chaires universitaires font, avec difficulté et au milieu des polémiques, leur apparition. Il n'en reste pas moins que les dites SHS connurent un moment particulièrement dynamique, critique et fécond au cours des décennies 60-80 du XX^e siècle. Voilà tracé succinctement un parcours historique. Qu'en est-il aujourd'hui du rôle et du statut des SHS ?

DÉMONTRER, ARGUMENTER, MODÉLISER

En quel sens peut-on parler de science dans le cas des SHS ? Peut-il y avoir des sciences de l'homme en général ? Ces sciences, bien qu'«humaines et sociales», traitent en effet de l'homme en général et, en tant que sciences, devraient fournir un ensemble de lois relatives aux processus de transformation collectifs, des lois si possible prédictives. Peut-on parler dans le cas présent de lois ? Sans doute pas, plutôt de généralisations partant d'un ensemble de données largement comparées et critiquées, qui s'inscrivent en outre aujourd'hui dans le cadre des problématiques de la mondialisation. Une telle démarche impose une extrême prudence et une totale exigence intellectuelle. Dans cette perspective, il ne faut pas confondre le régime de scientificité des sciences physico-mathématiques et celui des

Michel Blay

Historien et philosophe des sciences

Directeur de recherche émérite au CNRS



SHS. Si dans les deux cas on peut évidemment parler d'exigence intellectuelle, de rigueur et de visée de vérité, les démarches n'en sont pas pour autant identiques. Un aspect semble particulièrement marquant : la distinction entre démonstration et argumentation.

Il convient également de distinguer démonstration, argumentation et modélisation. Ce dernier aspect a fait son entrée avec l'ordinateur et le numérique dans les SHS au cours de ces dernières décennies. Il importe d'en clarifier le niveau de scientificité afin de ne pas confondre l'argumenté avec le modélisé ni risquer de suggérer, par là même, que le modélisé pourrait être plus «scientifique» car imitant (calcul, formule et poudre aux yeux) le démontré.

MODÉLISER/ ARGUMENTER

Le fonctionnement de la science dans sa puissance démonstrative ne peut pas être mis en œuvre avec la même exigence dans toutes les situations empiriques. On ne possède pas toujours un cadre théorique susceptible de fournir tous les éléments par le moyen desquels il devient possible de monter une expérience en rapport avec les phénomènes que l'on

“ *Les SHS portent la liberté ... elles fournissent aussi des outils susceptibles de favoriser l'acceptabilité sociale de certaines nouveautés technologiques.* ”

veut étudier. Ces derniers peuvent présenter un tel enchevêtrement de paramètres que l'idée même d'en construire une théorie ou de déduire leur processus d'effectuation d'une théorie existante semble inaccessible. Ainsi en est-il, par exemple, des phénomènes économiques. Comment alors procéder ? La chose est fort difficile et délicate.

Elle consiste, pour le dire cursivement, à

- 1) construire des modèles, c'est-à-dire des représentations théoriques simplifiées de certains aspects paraissant déterminants du phénomène ;
- 2) recueillir des données empiriques correspondant à des grandeurs admises comme significatives ;
- 3) introduire ces mesures dans des calculateurs puissants utilisant des codes de calcul basés sur les cadres théoriques ayant permis la fabrication des modèles.

À l'issue d'un tel processus, on pourra par exemple dire qu'en fonction des données mesurées à tel moment (des valeurs boursières par exemple), il est probable qu'on aura ensuite telle ou telle situation. Cette démarche, en dépit de l'environnement technique et mathématique imposant, ne conduit cependant qu'à des résultats utilisables dans des limites dont l'encadrement doit être bien défini. Il y a là des risques de dérapage, d'illusion, voire de bluff qui pourraient souvent être évités par la mise en place d'une argumentation rigoureuse portant sur le choix des notions initiales utilisées dans les modèles (économie, psychologie cognitive, etc.). Il ne peut y avoir de modélisation en SHS sans y associer une démarche argumentative capable de corriger la prétention des chiffres et des

formules tout en favorisant, de surcroît, le débat démocratique.

L'INDIVIDU

Depuis les premières lignes de cet article, je me suis attaché à dessiner un cadre de scientificité pour les SHS. Ce cadre repose sur des concepts généraux dont le premier, évidemment, est celui d'homme en général, abstrait. Que devient alors l'individu ? Ne peut-il ou ne doit-il être pensé qu'à travers des catégories générales telles que celles de classe, de groupe, de collectifs, etc. ? Les SHS ne semblent donc pas prendre en compte – le peuvent-elles vraiment si l'on se propose de traiter des faits sociaux comme des choses ? – ce qui relève de l'individu ici et maintenant, de l'individu dans un groupe, lequel individu n'est en aucun cas réductible à ce groupe si ce n'est précisément en confondant le concept d'homme et l'homme vivant dans sa finitude. Je rappelle que le concept d'homme est immortel et ne parle pas.

Il convient donc, pour ne pas voir les SHS se perdre dans des abstractions extrêmes, de les penser toujours en rapport avec la vie réelle des hommes ici et maintenant, une vie inscrite aussi dans une longue histoire culturelle. Pour le dire autrement, on doit toujours garder à l'esprit l'idée que l'ensemble des statistiques, données et études concernant, par exemple, la Russie de la fin du XIX^e siècle sera peut-être beaucoup moins éclairant – quoi qu'en pense Madame Fioraso – que la lecture de Dostoïevski ou de Proust s'il s'agit des premières années du XX^e siècle...

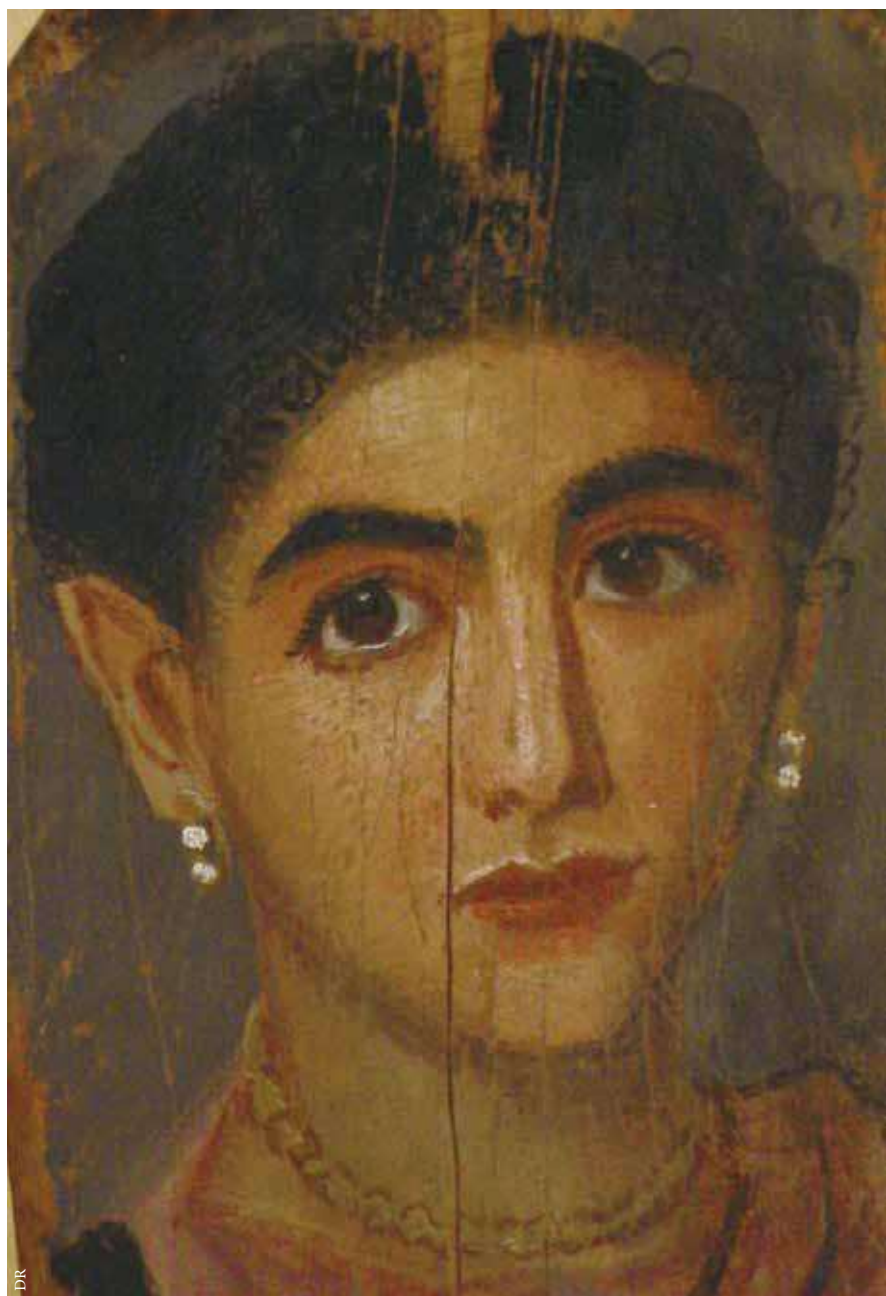
De telles remarques peuvent paraître inutiles. Il n'en est rien car c'est à cette charnière des SHS et des approches

que l'on pourrait dire «humanistes» que se joue le sens même des SHS, loin de tout rôle simplement patrimonial, muséal ou mortifère.

DES SHS CRITIQUES

Quel rôle doivent avoir les SHS dans la société ? Apporter des connaissances nouvelles concernant la vie des hommes en société ; cela est vrai, mais ces connaissances peuvent tout à la fois favoriser l'émancipation et la transformation sociale, mais aussi accroître la maîtrise des pouvoirs sur la société. Il y a là un enjeu considérable. D'un côté, les SHS portent la liberté ; d'un autre, comme on l'observe aujourd'hui, elles fournissent des outils susceptibles de favoriser l'acceptabilité sociale de certaines nouveautés technologiques dont l'importance, sinon celles des bénéfices attendus, comparée à celle des nuisances qui se produiront, ne va pas de soi, loin de là (OGM, biologie de synthèse, nanotechnologie). Il suffit pour s'en convaincre de consulter les axes du nouveau programme de financement de la recherche et de l'innovation de l'Union européenne pour la période 2014-2020, «Horizon 2020»¹. L'obsession utilitariste se développe, glorifiant sous la dénomination d'innovation des trouvailles s'apparentant bien souvent à d'aimables divertissements pour enfants ou syndicats d'initiatives (cf. les «Innovatives du SHS» en 2013²). Les SHS éludent alors tout enjeu humaniste et s'affairent dans de simples tâches utilitaristes relevant d'une ingénieurisation généralisée s'appuyant sans critique sur les fameux modèles dont il a été question plus haut. En outre, depuis quelques années, le dirigisme, associé à l'émergence d'axes prioritaires, circulant entre Bruxelles, les ministères et l'Alliance Athena (Alliance THÉmatique NAtionale des sciences humaines

“ S’interroger sur le sens et le statut des SHS conduit immédiatement à porter un regard vif sur ce qu’il en est de leur manipulation et de leur instrumentalisation.



Portrait du Fayoum.
Antiquité tardive

et sociales³), ne favorise guère – c’est un euphémisme – l’indépendance critique sans laquelle il n’y a pas de SHS, mais seulement des petits soldats de l’acceptabilité sociale.

NÉCESSITÉ DES SHS

Il doit y avoir des SHS. Leur rôle actuel, celui qui leur est imposé, en privilégiant trop souvent la fabrication de l’acceptabilité sociale, occulte le meilleur des SHS : leur capacité d’émancipation par la connaissance, par une connaissance reposant sur l’argumentation critique et les préoccupations humanistes. Une visée de connaissance prise en ce sens et placée au cœur des activités des SHS permettrait sans nul doute une nouvelle orientation démocratique conjointement avec l’élaboration d’une éthique qui porterait non plus seulement sur les formes de la pratique scientifique et de la vie du laboratoire, mais aussi sur les contenus scientifiques. Les SHS deviendraient ainsi, abandonnant leurs tâches indignes de modélisateur de l’acceptabilité et d’innovateur-gadget, des foyers actifs de la critique sociale et de la vie démocratique.

En un mot, s’interroger sur le sens et le statut des SHS conduit immédiatement à porter un regard vif, d’une part, sur ce qu’il en est aujourd’hui de leur manipulation et de leur instrumentalisation et, d’autre part, sur le rôle que l’on fait jouer aux sciences (les autres) en les réduisant à coups de fléchages de budget à des technosciences innovantes nourrissant les profits de certains. Les SHS, parce qu’elles s’appuient sur l’argumentation sans ignorer l’individu, sont au centre des réflexions pouvant mener à la construction d’une société désirable et sans doute doivent-elles à ce titre reprendre la première place dans la classification des sciences.

¹ <http://www.horizon2020.gouv.fr/>

² <http://www.cnrs.fr/inshs/innovatives-shs2013/presentation.htm>

³ <http://www.allianceathena.fr>

Les SHS au CNRS : 75 ans d'histoire...

Les sciences de l'homme et de la société au CNRS ?

Elles sont présentes dès l'origine au sein de l'établissement, créé le 19 octobre 1939 par un décret du président de la République Albert Lebrun. Et même plus tôt : elles ont toute leur place dans le projet d'organisation de la recherche scientifique que bâtit Jean Perrin au fil des années 1930. Le physicien, père fondateur du Centre national, ne ménage en effet pas son soutien à des « humanités », dont l'histoire demeure inséparable de celle de l'organisme depuis sa genèse.

Dès 1937, alors que Jean Perrin occupe la fonction de sous-secrétaire d'État au côté du ministre de l'Éducation nationale Jean Zay, il aide le chartiste Félix Grat à créer un laboratoire dédié à l'étude des manuscrits médiévaux et des imprimés anciens : l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT), qui naît à cette occasion, appartient bel et bien à la genèse du CNRS². Il constitue aussi un symbole fort du rapprochement qui s'opère alors en France autour de l'organisation de la recherche scientifique, au-delà des clivages politiques : depuis 1936, Félix Grat siège également à la Chambre des députés, au titre de représentant de la Mayenne, dans l'opposition au gouvernement de Front populaire auquel appartient Jean Perrin...

Au-delà des structures, cette période originelle voit aussi la mise en place de projets ambitieux. À l'époque déjà, les SHS ne se comptabilisent pas qu'en mètres carrés ! C'est le cas de l'inventaire général de la langue française, initié par Mario Roques : pour mener à bien cette immense entreprise, le médiéviste s'entoure de nombreux collaborateurs qui émargent à partir de 1939 au budget du CNRS. Deux ans plus tard, sous l'impulsion du ministre – de Vichy, cette fois-ci... – Jérôme Carcopino, l'établissement lance également une revue promise à un bel avenir : *Gallia* se fixe dès ses débuts un « idéal », « donner sur les fouilles et les découvertes

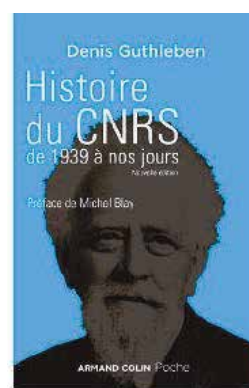
les premiers rapports du fouilleur, d'après son journal de fouilles, avec ses photographies et les croquis pris sur le terrain, bref le document brut, avant son élaboration, le fait tel qu'il sort de terre »³. La publication demeure aujourd'hui encore une référence incontournable de l'archéologie nationale.

À L'INTÉRIEUR ET AU- DELÀ DES FRONTIÈRES...

Certes, dans certaines circonstances particulières, les sciences de l'homme et de la société ont parfois pu sembler moins indispensables que les autres champs de recherche. En mars 1945, Frédéric Joliot-Curie considère ainsi qu'« il ne faut pas qu'elles absorbent une part de plus en plus grande des moyens dont dispose le Centre, au moment où l'effort de guerre et la reconstruction du pays exigent que soient utilisées au maximum les forces vives de la nation »⁴. Mais ce n'est qu'une parenthèse dans leur parcours au CNRS : l'Allemagne vaincue, elles reprennent leur développement au sein de l'établissement. Les initiatives se succèdent dans le pays, tout d'abord. On signalera, entre autres, la création du Laboratoire d'études cartographiques, ou celle du Centre d'études sociologiques qui ambitionne de rassembler et de faciliter les travaux des chercheurs dans un domaine longtemps laissé à la porte de l'université. Le « CES » s'illustre notamment, dans ses premières années, par ses études et ses publications autour

Denis Guthleben¹

Comité pour l'histoire du CNRS



des mondes professionnels, dont certaines conservent un caractère étonnamment actuel : *Petits fonctionnaires au travail* (Michel Crozier), *Travail féminin et travail à domicile* (Madeleine Guilbert), *Les travailleurs algériens en France* (Andrée Michel), *Les paysans et la modernisation de l'agriculture* (Henri Mendras)...

Dans le même temps, le CNRS soutient des projets à l'étranger, où il favorise par exemple la création du Centre de recherche français de Jérusalem, défendue contre vents et marées par l'archéologue orientaliste Jean Perrot⁵. Il finance aussi de nombreuses missions, à l'image de celles de l'ethnologue Germaine Tillion qui, avec entre autres Jean Zay, rejoindra Jean Perrin au Panthéon en mai 2015. Les signes sont donc nombreux, qui témoignent alors de l'importance des SHS dans les premières décennies de l'histoire du CNRS. On notera ainsi qu'elles comptent dès la Libération pour plus d'un quart des sections du Comité national de la recherche



← Étude d'un manuscrit médiéval.

“ Si « créer des postes » ne constitue pas une fin en soi, ne pas en créer suffisamment entraîne des conséquences qui, à moyen terme, se révèlent catastrophiques. ”

© CNRS Photothèque / Richard Lamoureux

scientifique⁶, et qu'elles sont représentées à la tête de l'établissement par l'un des deux adjoints dont s'entoure alors le directeur général, l'« esthéticien » Georges Jamati jusqu'en 1954, puis l'antiquisant Michel Lejeune. Et cette place ne fait que se renforcer au fil de la décennie suivante, avec la création de nouvelles structures propres à l'organisme, et l'inauguration en 1966 des premiers « laboratoires associés », les ancêtres de nos UMR, qui scellent le partenariat du CNRS avec les autres acteurs de la recherche publique – et en particulier les universités.

ENTRE INQUIÉTUDES ET RÉFORMES

Une *success story* ? Non, bien sûr. Des inquiétudes, des critiques pèsent sur le parcours des sciences de l'homme et de la société au sein – et au-delà – de l'établissement à partir des années 1970. Pas assez ouvertes vers l'international ou vers les autres disciplines, rétives à une programmation qui est devenue bon an mal an la norme en matière de recherche scientifique, souffrant d'un déficit de reconnaissance et de rayonnement... parmi les symptômes, certains sont avérés, et d'autres très discutables – les SHS figurent ainsi en bonne place dès les années 1960 dans les premières « recherches coopératives sur programme » du CNRS, et elles concourent largement aux programmes interdisciplinaires de recherche (PIR) lancés à partir des

années 1970 au sein de l'organisme. Ils semblent néanmoins suffisamment graves pour inciter à une réflexion d'ensemble. Elle est entreprise à l'aube de la décennie suivante, à l'initiative du ministre d'État à la Recherche Jean-Pierre Chevènement et sous la conduite de Maurice Godelier. Un rapport volumineux est rédigé à cette occasion⁷, et une réforme en profondeur prévue et appliquée dans la foulée. Parmi les nombreuses mesures prises, un département unique des « sciences de l'homme et de la société » voit le jour au CNRS en 1982, dont l'anthropologue assume lui-même la direction jusqu'à son départ en 1986.

L'occasion de revenir sur un autre aspect de l'histoire des SHS au CNRS depuis le début des années 1980 : leur « politisation », qui mériterait à coup sûr un article dans l'article. À quelques exceptions près, les désignations à la direction du département suivent en effet depuis plus d'une trentaine d'années la même chronologie que celle des alternances politiques à la tête du pays. L'arrivée de Maurice Godelier s'est faite dans le sillage des élections de 1981. Elle a donné lieu à un violent bras de fer entre la direction du CNRS et son ministère de tutelle, aboutissant au départ du directeur général Jacques Ducuing et du président Charles Thibaut⁸. À son tour, Maurice Godelier quitte ses fonctions en 1986, lorsque débute la première cohabitation. Et les remplacements surviennent ensuite au gré des changements de majorité

législative, en 1988, 1993, 1997... Un territoire politiquement sensible, en somme, que celui des SHS du CNRS : s'ils peuvent parfois aussi être observés dans les autres départements de l'établissement, les successions forcées n'y suivent jamais la même cadence !

En parallèle, la réflexion sur les sciences de l'homme et de la société n'a jamais réellement cessé depuis le début des années 1980. En témoigne, parmi tant d'autres signaux, la mise en place répétée de « conseils pour le développement des humanités et des sciences sociales », une première fois par Claude Allègre en 1998, puis par Valérie Pécresse en 2009. Le CNRS n'est certes pas le seul établissement concerné. Mais, par la place qu'occupent ces disciplines en son sein, le nombre d'agents qu'elles mobilisent et le rôle historique de l'organisme depuis les années 1930, il apparaît toujours comme l'une des pierres angulaires des débats. Un bon signe, diront les uns qui s'appuient sur l'évolution récente des SHS au sein de l'établissement, et citent pêle-mêle leur rôle toujours plus important dans l'interdisciplinarité, leur internationalisation croissante ou encore des initiatives structurantes telles que la création et la mise en réseau des maisons des sciences de l'homme (MSH)⁹. Le signe d'un malaise persistant, affirment les autres, pas toujours au fait des particularités de ces champs de recherche... Mais bien conscients des maux dont ils souffrent depuis plusieurs décennies.

Parmi eux, la baisse des recrutements compte sans doute parmi les plus préoccupants. Car si « créer des postes » ne constitue pas une fin en soi, ne pas en créer suffisamment entraîne des conséquences qui, à moyen terme, se révèlent catastrophiques. Les SHS du CNRS voient en particulier vieillir leurs effectifs plus rapidement que les autres départements – ou, depuis quatre ans, « instituts » –, tant au niveau des chercheurs que, dans une moindre mesure, à celui des ITA. Par un retour préoccupant de balancier, les disciplines qui semblent le plus en péril sont précisément celles où l'action du CNRS a été, dès l'origine, la plus déterminante : l'archéologie, l'anthropologie, la sociologie...

LES SHS, UNE « VALEUR INTELLECTUELLE ET ARTISTIQUE »

À ceux qui s'interrogent – car il y en a, on le sait... et on les connaît ! – sur l'intérêt de maintenir et d'encourager des sciences humaines et sociales¹⁰ vivantes au CNRS, on pourrait faire

la même réponse généreuse et courageuse que Théophile Gautier sur l'utilité de la poésie : « *À quoi cela sert-il ? Mais cela sert à être beau. N'est-ce pas assez ?* » Et le poète d'ajouter, décidément taquin : « *En général, dès qu'une chose devient utile, elle cesse d'être belle* ». Voilà qui pourrait donner à réfléchir aux partisans de l'utilité à tous crins, à ceux qui tentent de vêtir les humanités des habits de la rentabilité – et peu importe pour eux que ces habits ne soient pas aux mesures des SHS ! – ou à les faire entrer de force dans le périmètre de l'innovation¹¹. Mais sans doute est-il vain d'invoquer, par les temps qui courent, la générosité et le courage ? Sans parler de la beauté... Soyons donc plus sérieux, en ne laissant pas le mot de la fin à un poète, mais à un physicien, à un chercheur qui fait de la science « dure », qui a nécessairement les pieds sur terre et la tête sur les épaules. Pourquoi pas d'ailleurs Jean Perrin, celui par qui le CNRS est arrivé ? Car le retour aux sources, en histoire comme ailleurs, a toujours

du bon, surtout lorsqu'il conduit vers une personnalité d'une telle envergure scientifique et humaine. Surprise ! On le retrouve tout à fait sur la même longueur d'onde : « *L'intérêt pratique le plus pressant est de favoriser la recherche pure, désintéressée, poursuivie pour sa seule valeur intellectuelle et artistique* », en SHS comme ailleurs, soit dit en passant !

¹ denis.guthleben@cnrs.fr

² Louis HOLTZ, « Les premières années de l'Institut de recherche et d'histoire des textes », *La revue pour l'histoire du CNRS*, 2, 2000, p. 6-23. ³ « Avant-Propos », *Gallia*, tome 1, 1^{er} fascicule, 1943, p. 1. ⁴ Procès-verbal de la séance du 9 mars 1945 du conseil d'administration du CNRS, archives du CNRS (Gif-sur-Yvette) 940035-23. ⁵ Catherine NICAULT, « Le CNRS dans l'«Orient compliqué» », *La revue pour l'histoire du CNRS*, 5, 2001, p. 24-35. ⁶ Avec 8 sections sur 29 en 1945 : géographie ; archéologie et histoire de l'art ; histoire ; philologie et linguistique ; psychologie ; philosophie ; sciences économiques et sociales ; anthropologie et ethnographie. ⁷ Maurice GODELIER, *Les sciences de l'homme et de la société en France. Analyses et propositions pour une politique nouvelle*, Paris, La Documentation française, 1982. ⁸ Voir Denis GUTHLEBEN, *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours. Une ambition nationale pour la recherche*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 363-365. ⁹ Pour la carte du réseau, on consultera le site de l'INSHS : <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/msh2.htm>. ¹⁰ Les « sciences de l'homme et de la société » sont en effet devenues des « sciences humaines et sociales » au CNRS à l'aube des années 2000. ¹¹ Michel BLAY, *L'existence au risque de l'innovation*, Paris, CNRS Éditions, 2014.

Le Comité pour l'histoire du CNRS et CNRS Éditions présentent Histoire de la recherche contemporaine



Revue bi-annuelle
Conditions d'abonnement
15€ le numéro, 25€ l'abonnement annuel
Tarif préférentiel pour les membres du CNRS
12€ le numéro, 20€ l'abonnement annuel
Contact: sabine.lavaud@cnrseditions.fr

Histoire de la recherche contemporaine vise à être « la » revue de l'histoire du temps présent, de la seconde guerre mondiale à aujourd'hui, dans le domaine scientifique, tant au niveau national qu'international.

www.cnrseditions.fr

L'Encyclopédie : mappemonde du savoir ou racines de l'interdisciplinarité ?

Si dans l'*Encyclopédie*, la « science de l'homme » n'a rien à voir avec ce que l'on entend aujourd'hui par sciences humaines, elle donne des indices de l'évolution du savoir vers ces sciences, quand elle fait passer la « science de l'homme » avant celle de la nature. En remplissant la double exigence d'unité et d'exhaustivité, l'*Encyclopédie* fait surgir la question de l'interdisciplinarité : on ne peut pas faire de science sans penser l'unité du savoir.

S'interroger sur les racines de l'interdisciplinarité invite à consulter une vieille Dame dont la garde-robe constituée entre 1751 et 1780 contient 17 volumes de texte, 11 volumes de planches et 7 volumes de Suppléments et de Tables des matières. En effet, comme son nom l'indique, l'*Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*¹ se donne pour tâche d'ordonner les connaissances (selon l'étymologie *en-cuclos - paideia* : mettre en cycle l'éducation). Mon propos est de montrer que l'*Encyclopédie* est un ouvrage qui exprime l'unité du savoir par l'ordre encyclopédique qui met en interaction toutes les branches du savoir. En ce sens, elle est plus à penser comme l'ancêtre de l'hypertexte que comme l'ancêtre des disciplines car les disciplines naissent quand la question du découpage du savoir l'emporte sur celle de son unité. Et la question de l'interdisciplinarité qui surgit par la suite est sans doute un rappel à l'ordre : non, on ne peut pas faire de science sans penser l'unité du savoir, ce que la vieille Dame ne cesse de clamer haut et fort.

L'*Encyclopédie* vise en effet à construire une unité du savoir à partir de l'état des lieux des connaissances au milieu du XVIII^e siècle. Son modèle idéal est celui d'une connaissance intégrale du réel où coïncideraient la chaîne des connaissances et celle des êtres. Ce modèle dont les encyclopédistes ont

bien conscience qu'il est idéal nourrit, dans la fiction de sa sève pourrait-on dire, l'arbre encyclopédique dont les figures et branchages constitueraient, dans l'*Encyclopédie* parfaite, le reflet exact et l'expression même des entrelacs et entremêlements des êtres. Cette représentation idéale de l'ordre encyclopédique en fait pourtant toute sa richesse et toute sa valeur dans la mesure où elle conduit à poser le principe fondamental de l'unité des connaissances et propose d'y accéder au moins partiellement.

L'ORDRE ENCYCLOPÉDIQUE

Toute l'entreprise encyclopédique est guidée par l'exigence de concilier l'ordre encyclopédique exprimant l'enchaînement raisonné des connaissances et l'ordre alphabétique privilégié par commodité pratique (les deux éditeurs s'en expliquent tour à tour dans le *Prospectus*² et dans le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*³). Le Système figuré des connaissances ou l'arbre encyclopédique qui se trouve au début du tome 1 paru en 1751, conçu à partir des trois facultés de l'entendement que sont la mémoire, la raison et l'imagination, est un des trois instruments principaux pour introduire l'ordre encyclopédique des connaissances. Le deuxième instrument utilisé est la mention des sous-titres des articles, ce qu'on est

Véronique Le Ru

Professeure des universités
Centre interdisciplinaire de recherche
sur les langues et la pensée (CIRLEP) de
l'université de Reims-Champagne Ardenne



convenu d'appeler les désignants, dont le rôle est de fixer la référence de chaque article à la science dont il fait partie, science dont le rang est assigné dans l'ordre encyclopédique par le Système figuré des connaissances. Le troisième instrument est le système des renvois qui ont pour fonction de mettre en relation des articles autour d'un même questionnement et d'indiquer la liaison logique des connaissances que l'ordre alphabétique ne permet pas d'explicitier : « les renvois dans ce Dictionnaire ont cela de particulier qu'ils servent principalement à indiquer la liaison des matières ; au lieu que dans les autres ouvrages de cette espèce, ils ne sont destinés qu'à expliquer un article par un autre » (D.P.E., p. 72). D'Alembert présente le Système figuré des connaissances ou l'arbre

encyclopédique par l'image de la mappemonde, c'est-à-dire qu'il le conçoit comme une cartographie complète des connaissances dont on dispose. Il ajoute que l'*Encyclopédie* propose deux types de cartes pour nous guider dans le labyrinthe de l'univers. L'arbre encyclopédique est une carte à petite échelle qui offre une vision globale⁴ et les articles de l'*Encyclopédie* constituent un deuxième type de carte à grande échelle qui entre dans le détail des choses⁵.

UNE REPRÉSENTATION UNIFIÉE DES CONNAISSANCES

Le tableau du savoir ou l'arbre encyclopédique, les sous-titres des articles et surtout les renvois visent à pallier les inconvénients de l'ordre alphabétique qui certes rend l'accès de l'ouvrage plus facile⁶, mais ne montre pas les différents maillons de la chaîne des connaissances. Or les encyclopédistes ne veulent pas seulement opérer une description de l'état des connaissances au milieu du XVIII^e siècle, ils veulent aussi construire une représentation unifiée des connaissances. Cette théorie de la connaissance est marquée par une double exigence d'unité et d'exhaustivité que D'Alembert présente ainsi : « *L'ouvrage que nous commençons (et que nous désirons de finir) a deux objets : comme Encyclopédie, il doit exposer autant qu'il est possible, l'ordre et l'enchaînement des connaissances humaines ; comme Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, il doit contenir sur chaque science et sur chaque art, soit libéral, soit mécanique, des principes généraux qui en sont la base, et les détails les plus essentiels qui en font le corps et la substance* » (D.P.E., pp. 12-13). Il définit l'*Encyclopédie* comme le recueil unifié des faits. La diminution du nombre de faits regroupés dans une science est l'indice de ses progrès. En effet, plus une science progresse, plus elle évolue vers l'unité, plus ses principes, c'est-à-dire les faits bien constatés, s'abrègent et, en même temps, plus la saisie du réel qu'elle produit est étendue. Il y a donc une manière intelligente d'abrégier en unifiant et en ne délaissant pas le détail des choses.

Cette manière de philosopher si elle est constitutive de l'épistémologie de l'*Encyclopédie* reste programmatique, elle est vouée à l'inachèvement. Ceci explique l'afflux des métaphores spatiales (comme celle de la chaîne et des maillons, ou celle du labyrinthe ou encore celle de la mappemonde) pour caractériser tantôt l'univers tantôt l'entreprise encyclopédique. La métaphore du labyrinthe (D.P.E., p. 34 et p. 58) est relayée par celle de la mappemonde (pp. 60-61) et celle de l'Océan (p. 62). La mappemonde est présentée comme la traduction encyclopédique des vastes pays et des contrées reculées qui forment l'univers. Faire une encyclopédie, c'est dresser une cartographie du savoir : « C'est une espèce de mappemonde qui doit montrer les principaux pays, leur position et leur dépendance mutuelle, le chemin en ligne droite qu'il y a de l'un à l'autre » (D.P.E., p. 60). Ce texte énonce avec optimisme le projet encyclopédique : la mappemonde, globale par définition, remplit la double exigence d'unité et d'exhaustivité. Mais cette image est aussitôt corrigée par une autre image, celle, négative, de l'Océan : « L'univers n'est qu'un vaste Océan, sur la surface duquel nous apercevons quelques îles plus ou moins grandes, dont la liaison avec le continent nous est cachée » (D.P.E., p. 62)⁷. Ces différentes métaphores expriment bien l'ambiguïté du projet encyclopédique partagé entre deux méthodes (expérimentale et systématique : recueillir et lier les faits), tiraillé entre deux exigences (unité et exhaustivité) et enfin soutenu par une hypothèse métaphysique (le postulat de l'unité de la nature) qui sous-tend le projet de la connaissance intégrale du réel.

INACHÈVEMENT ET PÉREMPTION

Dès lors, la rédaction de l'*Encyclopédie* s'opère dans la tension entre la croyance aux progrès de l'esprit humain et une vision somme toute assez noire de l'histoire où l'esprit suit une route, fait demi-tour et parfois s'égare. La trace, sans doute la plus visible, de cette tension, se lit dans la récurrence de la métaphore du labyrinthe dont la référence varie

de façon significative : c'est tantôt l'univers⁸, tantôt le système général des sciences et des arts, tantôt l'ordre encyclopédique des connaissances⁹ qui est désigné comme un labyrinthe. Non seulement l'univers est un labyrinthe mais nos moyens intellectuels de l'explorer sont eux aussi tortueux. Cependant, même si elle est vouée par définition à l'inachèvement et à la péremption, l'*Encyclopédie* a pour mérite de représenter l'unité du savoir à une époque donnée, et ce mérite n'est pas moindre. En effet expliciter les éléments d'une science ou d'un art, c'est donner au lecteur les moyens intellectuels et mnémotechniques de s'approprier cette science ou cet art, et c'est aussi lui permettre de faire progresser les connaissances par l'apport systématique de toutes les informations principales concernant telle science ou tel art au moment où il réfléchit. En cela la fin de l'*Encyclopédie* est sa fin puisqu'elle tend précisément à rendre ses mises au point (sur une science ou sur un art) caduques par les expériences qu'elle incite à faire et par tous les progrès que les éléments portent en germe. Diderot en a bien conscience, lui qui désire que l'*Encyclopédie*, par la révolution qu'elle aura opérée sur les esprits, revête le plus tôt possible un air suranné¹⁰ ; sa péremption sera, à ses yeux, la meilleure preuve de sa réussite¹¹ puisque le savoir est toujours en mouvement : aussi bien les éléments des arts¹² que ceux des sciences sont à définir et à redéfinir au fur et à mesure que les connaissances évoluent¹³. De ce point de vue, l'*Encyclopédie* remplit une fonction régulatrice des connaissances en proposant une classification et une articulation des principes et des faits. L'ouvrage représente l'unité du savoir et, au sein de ce tableau, la tension entre les deux modèles (d'abstraction mathématique des éléments pour D'Alembert ou d'observation et d'analogie entre les faits pour Diderot) nourrit la nouvelle organisation du savoir qui marque et traverse les deux grands champs d'investigations de l'*Encyclopédie*, à savoir les sciences et les arts. Mais bien loin de se séparer, ces deux champs d'investigation, au



© coll. du Musée de Langres

↑ Planétaire, vers 1775
Musée de Langres.
Maison des Lumières Denis Diderot

← Vue extérieure de la Maison
des Lumières Denis Diderot
à Langres

contraire, ne cessent d'interagir dans et par la tension des deux méthodes systématique et expérimentale qui régissent leur exposition et qui expriment, dans leurs interactions, l'unité du savoir. Dans la colonne de la raison de l'arbre encyclopédique, on voit se succéder du haut vers le bas :

Division générale de la raison ou philosophie en :

Métaphysique générale, ou ontologie ou science de l'être en général, de la possibilité, de l'existence, de la durée, etc.

Science de Dieu.

Science de l'Homme

Science de la Nature.

Mais ce que signifie la science de l'homme pour les deux éditeurs n'a rien à voir avec ce que nous entendons aujourd'hui par sciences humaines. La « science de l'homme » comporte en effet deux catégories principales, la logique et la morale. La logique se décline en art de penser (science des idées, science des propositions, induction), art de retenir (mémoire, écriture) et art de communiquer (grammaire, rhétorique). La morale est générale (science du bien et du mal, des devoirs, de la vertu) ou particulière (science des lois ou jurisprudence, économie, politique, commerce).

Cependant, il y a peut-être juste un indice de l'évolution du savoir vers les sciences humaines : à la différence de la classification proposée

par le Chancelier Bacon, Diderot et D'Alembert font passer la « science de l'homme » avant celle « de la nature », ce qui pourrait bien être de la griffe de Diderot comme l'atteste l'article ENCYCLOPÉDIE où Diderot exprime sa volonté de centrer l'*Encyclopédie* sur l'homme¹⁴ et justifie ainsi la distribution du Système figuré des connaissances¹⁵.

Mais il serait anachronique de dire que l'*Encyclopédie* est l'ouvrage où naîtraient les sciences humaines, elle n'est pas non plus l'ouvrage où naissent les disciplines, au contraire, elle est sans doute le dernier ouvrage à tenir en tension et en interaction toutes les branches de l'arbre des connaissances. Juste après elle, viendra le temps des encyclopédies méthodiques ou thématiques qui, elles, découperont le savoir en disciplines, la grande affaire du XIX^e siècle qui préférera aussi l'histoire à l'unification des connaissances. Mais, aux XX^e et XXI^e siècles, le phénix de l'unité du savoir renaîtra de ses cendres sous un nouveau nom : l'interdisciplinarité, quand on se sera rendu compte que le meilleur moyen d'inventer en science ou en art, est de sortir de sa discipline pour frotter ses connaissances au silex d'une autre discipline.

¹ *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une société de gens de lettres*, eds.

Diderot et D'Alembert, Paris, Briasson, David, Le Breton et Durand, 17 vol. de texte 1751-1765, 11 vol. de planches, 1762-1772, puis Paris, Panckoucke et Amsterdam, Rey pour les 7 vol. de suppléments et de tables (1766-1780) ; rééd. avec les suppléments et tables en 35 vol. Paris, Frommann, 1966-1967. ² *Discours préliminaire de l'Encyclopédie* (titre abrégé en D.P.E.) Paris, Vrin, 1984, p. 133-134. ³ D.P.E., p. 71-72. ⁴ D.P.E., p. 60 : « C'est une espèce de mappemonde qui doit montrer les principaux pays, leur position et leur dépendance mutuelle, le chemin en ligne droite qu'il y a de l'un à l'autre ; chemin souvent coupé par mille obstacles, qui ne peuvent être connus dans chaque pays que des habitants ou des voyageurs, et qui ne sauraient être montrés que dans des cartes particulières fort détaillées ». ⁵ D.P.E., p. 60 : « Ces cartes particulières seront les différents articles de l'Encyclopédie, et l'Arbre ou Système figuré en sera la mappemonde ». ⁶ Diderot, dans le *Prospectus* (D.P.E., p. 133-134), justifie le choix de l'ordre alphabétique par son intérêt pratique. D'Alembert souligne que l'ordre alphabétique est plus « populaire » que l'ordre encyclopédique « plus destiné(e) aux gens éclairés qu'à la multitude » (D.P.E., p. 73). ⁷ L'image traduit l'inexorable décalage entre l'exigence d'exhaustivité qui, si elle était remplie, supposerait atteinte la connaissance intégrale de l'univers, et l'objet concret, en tant de volumes, qu'est l'*Encyclopédie* de Diderot et de D'Alembert. Ce décalage a pour conséquence positive de faire surgir le concept épistémologique de case vide (que les progrès de l'esprit humain viennent remplir dans le procès historique des sciences et des arts). ⁸ D.P.E., p. 34 : « On pourrait comparer l'univers à certains ouvrages d'une obscurité sublime, dont les auteurs en s'abaissant quelquefois à la portée de celui qui les lit, cherchent à lui persuader qu'il entend tout à peu près. Heureux donc, si nous nous engageons dans ce labyrinthe, de ne point quitter la véritable route ! ». ⁹ D.P.E., p. 60 : « Il n'en est pas de même de l'ordre encyclopédique de nos connaissances. Ce dernier consiste à les rassembler dans le plus petit espace possible, et à placer, pour ainsi dire, le philosophe au-dessus de ce vaste labyrinthe dans un point de vue fort élevé d'où il puisse apercevoir à la fois les sciences et les arts principaux ». ¹⁰ Article ENCYCLOPÉDIE in *Encyclopédie*, t. V, 1755, p. 637. ¹¹ Art. ENCYCLOPÉDIE, p. 648. ¹² Art. ENCYCLOPÉDIE, p. 637. ¹³ Art. ENCYCLOPÉDIE, p. 637. ¹⁴ Art. ENCYCLOPÉDIE, in *Encyclopédie*, t. V, 1765, p. 641 : « Pourquoi n'introduirions-nous pas l'homme dans notre ouvrage comme il est placé dans l'univers ? Pourquoi n'en ferons-nous pas un centre commun ? ». ¹⁵ *Ibid.*, p. 641 : « Voilà ce qui nous a déterminé à chercher dans les facultés principales de l'homme, la division générale à laquelle nous avons subordonné notre travail. [...] L'homme est le terme unique d'où il faut partir, et auquel il faut tout ramener, si l'on veut plaire, intéresser, toucher jusque dans les considérations les plus arides et les détails les plus secs. Abstraction faite de mon existence et du bonheur de mes semblables, que m'importe le reste de la nature ? ».

De l'utilité des SHS pour celles qui ne le sont pas

Sophie et Philippe se rencontrent au Quartier Latin. Amis, ils ne s'étaient pas vus depuis un moment. Philippe est physicien, et vient d'être recruté au CNRS. Sophie est doctorante en sociologie des sciences. Ils vont prendre un pot.

PHILIPPE – Alors, que deviens-tu ?

SOPHIE – Eh bien je travaille sur ma thèse et justement, je voulais te voir pour en parler.

PHILIPPE – Oh moi, tu sais, les sciences sociales...

SOPHIE – Rassure-toi, ce n'est pas comme conseiller mais comme objet d'études que j'ai besoin de toi.

PHILIPPE – Je ne sais pas si ça me rassure, car je ne comprends pas bien en quoi je peux t'être utile. Quel est donc le sujet de ta thèse ?

SOPHIE – C'est la notion de vérité dans les sciences physiques contemporaines.

PHILIPPE – Ce n'est pas plutôt de la philo, ça ? De l'épistémologie ?

SOPHIE – Évidemment, cela y touche, mais ce qui m'intéresse, ce n'est pas tant la notion abstraite de vérité que la façon dont elle est élaborée, vécue et utilisée dans la pratique collective des physiciens. C'est là-dessus que je veux t'interroger longuement un jour – si tu l'acceptes.

PHILIPPE – Mais que pourrais-je te répondre ? La vérité, nous la cherchons, et parfois nous la trouvons. Qu'y a-t-il d'autre à dire ?

SOPHIE – Eh bien, il faudrait, pour commencer, que tu m'expliques ce qui vous convainc que vous l'avez trouvée, cette vérité.

PHILIPPE – Tu m'inquiètes. Je pressens dans ton questionnement un certain relativisme à la mode, selon lequel il n'y aurait pas de vérité scientifique absolue. Nombre de tes collègues ne pensent-ils pas que les résultats de la recherche scientifique dépendent du contexte social et culturel et n'ont pas de validité intrinsèque ?

SOPHIE – Je crains quant à moi que tu ne confondes le relativisme, qui existe certes mais n'est guère répandu ni menaçant en France en tout cas, avec le constructivisme épistémique, qui met en évidence les conditions dans lesquelles s'opère le travail scientifique et qui le contraignent.

PHILIPPE – Tu peux être plus précise ? En quoi la validité d'une théorie ou le résultat d'une expérience pourraient-ils dépendre de ces conditions ?

SOPHIE – Je sais que tu travailles en physique des particules et fais partie de l'équipe du CERN qui a mis en évidence le fameux boson de Higgs. Or, pour que vous puissiez effectuer cette expérience, il a bien fallu construire l'accélérateur LHC et ses détecteurs gigantesques, ce qui a coûté quelques milliards d'euros, non ? Et la décision de mener à bien ce projet n'a-t-elle pas dû être prise au plus haut niveau de la responsabilité politique de plusieurs pays européens, c'est-à-dire en dehors des institutions scientifiques elles-mêmes ?

PHILIPPE – Certes, mais le boson de Higgs existe bel et bien, indépendamment des institutions, des humains et des machines qui ont permis sa découverte !

SOPHIE – Mais imagine que la décision de construire le LHC n'ait pas été prise, il y a déjà plus de vingt ans. Cette vérité, « le boson de Higgs existe », n'en serait pas une aujourd'hui, et ce, pour des raisons politiques et non pas épistémologiques. Est-ce inconcevable pour toi ?

PHILIPPE – Il est vrai que les Américains qui étaient eux aussi partis à la recherche du Higgs, ont abandonné leur projet SSC d'accélérateur géant dès 1993 — non sans avoir dépensé 2 milliards de dollars, en vain donc — le Congrès états-unien ayant estimé que le jeu n'en valait pas la chandelle.

SOPHIE – Tu m'accordes donc que le cadre social dans lequel la science contemporaine travaille délimite assez sévèrement le champ des vérités qui lui sont accessibles ? Et nous ne parlons ici que de physique. Mais nos collègues biologistes ont des exemples encore bien plus convaincants, montrant comment les intérêts des multinationales de la pharmacologie contraignent les possibilités de recherche dans les sciences de la vie.

PHILIPPE – Soit, mais conviens à ton tour que, si le « champ des vérités accessibles », comme tu dis, est ainsi restreint, cela ne disqualifie en rien le statut de vérité des résultats obtenus dans ce champ.

SOPHIE – Je ne souhaiterais pour rien au monde avoir l'air de mettre en cause

Jean-Marc Lévy-Leblond

Physicien

Professeur émérite

de l'université de Nice



l'intérêt et la qualité générale des résultats de la science contemporaine, mais je voudrais comprendre, sans plus revenir sur la question des contraintes externes, politiques, économiques, etc., la nature profonde de vos convictions intimes, à vous physiciens, quant à la véracité de vos conclusions.

PHILIPPE – Si je te suis bien, ta thèse de sociologie brasse à la fois de la politique, de l'économie et maintenant de la psychologie ?

SOPHIE – Brasser, c'est trop dire, mais y toucher certes. Comment veux-tu isoler une science sociale et humaine des autres ? On ne peut séparer la sociologie des domaines adjacents, même si elle a ses propres méthodologies.

PHILIPPE – Ah tiens, parlons-en, de méthodologie ! Pour mettre en évidence le boson de Higgs, nous avons étudié des centaines de milliers de milliards de collisions entre particules, et fait des analyses statistiques d'une précision et d'une sophistication extrêmes. Et toi, tu vas aller interroger, quoi, quelques dizaines de physiciens au plus et en tirer des conclusions ? Mais quel sera le degré de fiabilité de ton argumentation ?

SOPHIE – Si tu veux me faire dire que nos démarches, dans les sciences sociales et humaines, n'ont pas la rigueur et l'exactitude de celles de la physique, j'en conviens bien volontiers. Mais ne vois-tu pas que

nous étudions des objets d'une complexité incommensurablement plus grande que les vôtres ? Un groupe humain est d'une richesse sans commune mesure avec un ensemble d'électrons. Pas étonnant que des outils aussi précis et donc aussi fragiles que les vôtres soient inadaptés : tu ne peux équarrir un tronc d'arbre avec un scalpel !

PHILIPPE – Dont acte.

SOPHIE – Je veux revenir à ma question centrale : qu'est ce qui te fait accepter l'existence du boson de Higgs comme une vérité certaine ? On dit souvent que le test ultime de la vérité scientifique est la reproductibilité d'une expérience. Pourtant, me trompé-je ou bien votre expérience a-t-elle été refaite ?

PHILIPPE – Non, cela reviendrait bien trop cher de dupliquer une manip aussi lourde et longue.

SOPHIE – Tu vois donc qu'un critère classique de la vérité scientifique n'est plus valide, et je pense que cela est vrai dans la plupart des expériences de science lourde ?

PHILIPPE – Oui, certes.

SOPHIE – Ce qui veut dire que la science telle que vous la faites maintenant est fort différente de celle, mettons, du XIX^e siècle et que la plupart des discours que l'on tient sur elle et des représentations qu'on s'en fait, y compris chez les chercheurs, ne sont plus guère adaptés à sa réalité. Ne crois-tu pas qu'il serait nécessaire, pour mieux maîtriser et orienter le développement de la science contemporaine, de mieux connaître la façon dont elle a évolué ?

PHILIPPE – Ah, c'est l'histoire des sciences à quoi tu me convies maintenant. Pourquoi pas. Mais pour en revenir à la question de la vérité, il y a heureusement bien d'autres critères que la reproductibilité qui nous font accepter la validité d'un résultat.

SOPHIE – À savoir ?

PHILIPPE – Eh bien, le fait que ce résultat confirme une prédiction théorique, ce qui est bien le cas pour le boson de Higgs.

SOPHIE – Alors, cela veut dire qu'un résultat non prévu sera plus difficile à accepter ?

PHILIPPE – Oui, et c'est normal. On peut prendre l'exemple de l'annonce en 2012 par une équipe de collègues du CERN de neutrinos supraluminiques, assez rapidement démentie. Ce cas montre bien l'efficacité des mécanismes de correction de la science actuelle et conforte notre confiance en sa véracité.

SOPHIE – Il n'empêche que, pendant des mois, nombre de physiciens y ont cru à ces neutrinos, et que des centaines d'articles théoriques ont été publiés pour tenter d'expliquer un phénomène qui n'existait pas. Ce qui m'intéresse est justement d'analyser ces effets de croyance : pourquoi et comment certains ont-ils acquis suffisamment de conviction pour s'engager dans cette voie ?

PHILIPPE – Mais l'attrait de la nouveauté, je dirais même le goût du risque ! L'enjeu était révolutionnaire et d'aucuns ont estimé que cela valait vraiment la peine de se lancer dans cette aventure. Je t'accorde d'ailleurs que le défi n'était pas seulement scientifique, mais que des considérations de compétition professionnelle, de notoriété publique, d'accès aux financements, ont joué un rôle important.

SOPHIE – Eh bien, c'est toi qui te mets à sociologiser maintenant ! Mais j'ai encore un autre type de questionnement sur lequel il faudra que nous revenions plus longuement. Voilà : une vérité scientifique, ce n'est pas une idée pure, c'est un énoncé concret, mis en mots, même si, en physique en tout cas, il peut reposer sur un formalisme mathématique sous-jacent. Je me trompe ?

PHILIPPE – Non, bien sûr, même quand nous discutons d'un développement mathématique très sophistiqué, nous parlons !

SOPHIE – C'est là que je veux en venir : comment jugez-vous de l'adéquation entre les termes que vous utilisez et leur contenu conceptuel ?

PHILIPPE – Je t'avoue que nous ne nous posons guère la question en général, puisque, justement, l'arrière-plan formel définit la référence du mot utilisé et garantit sa signification.

SOPHIE – « Garantit », tu en es certain ? Quand vous utilisez des termes aussi concrets que « supercordes », « trous noirs » ou « big bang », peux-tu m'assurer que le statut métaphorique de ces expressions ne contamine pas le sens que vous leur accordez ? Quand on constate les incompréhensions et malentendus que sème l'emploi médiatique de ces images, on ne peut que se demander, excuse-moi de paraître outrecuidante, si vous n'êtes pas vous-même quelque peu victimes de vos abus de langage ?

PHILIPPE – Alors maintenant tu veux m'entraîner du côté de la linguistique ? Mais, oui, je veux bien en reparler avec toi un jour. J'ai effectivement constaté que certains de ces termes avaient une charge sémantique qui pesait parfois sur mes propres représentations.

SOPHIE – Alors merci d'accepter d'être l'un de mes cobayes. On prend rapidement rendez-vous pour une séance de travail ?

PHILIPPE – C'est d'accord et d'ici là je vais repenser à tout ça. Tu sais, je me dis au fond que les institutions scientifiques, tant les universités que le CNRS, exploitent bien mal leur pluralité. Tout le monde parle d'interdisciplinarité comme si c'était une panacée universelle dès qu'un thème de recherche est un peu complexe, mais les résultats sont assez maigres pour ce que j'en sais. Peut-être faudrait-il s'y prendre bien plus en amont, et, au niveau même de la formation des scientifiques, que ce soit dans les écoles doctorales, dans les journées d'accueil des chercheurs entrants ou dans des stages de perfectionnement, organiser des rencontres et échanges systématiques entre chercheurs en sciences humaines et sociales...

SOPHIE – ... et chercheurs en sciences inhumaines et asociales ! Pardon... Mais en voilà une idée qu'elle est bonne. Si on élaborait un peu ce projet ?



Dessin paru dans *The Economist* - LONDRES

Sciences humaines et humanités, sœurs jumelles ?

Le terme qui réunirait « sciences humaines » et « humanités » serait celui d'« homme », celui qui les séparerait celui de « sciences ». L'enjeu est d'importance et dépasse de loin une simple affaire de terminologie.

Sur le terrain de ce qui a trait en propre à l'humanité, les deux groupes de disciplines, (pour le dire rapidement : d'un côté, littérature, philosophie, histoire, de l'autre, sociologie, anthropologie, économie, psychologie, linguistique) n'entretiennent pas le même rapport à ce qui serait de l'ordre du sujet « humain » – c'est-à-dire « nous » qui construisons précisément toutes les formes de savoirs et de représentations qui nous concernent, y compris les savoirs reconnus désormais comme proprement scientifiques. Alliances et querelles se déploient tout au long du xx^e siècle, si l'on s'accorde à saluer, pour faire bref, la naissance des sciences humaines avec Durkheim.

Le terme même de « sciences humaines » indique assez le désir de ces disciplines de se rapprocher des « sciences » et de s'éloigner de tout concept « d'humanisme » porté par les « humanités » – terme au demeurant à peu près tombé en désuétude. Comme le montrait Foucault, le modèle des sciences exactes obsède les sciences humaines qui fondent leur modernité sur la rupture avec le mode de connaissance classique et une certaine définition de l'Homme.

HUMANITÉS ET MODERNITÉ

Le mot magique est lâché : les sciences humaines seraient plus modernes que les humanités et, dans l'oubli que l'on a du fait que toute époque s'est voulue « moderne » et a connu des querelles entre « anciens » et « modernes », on survalorise ce qui découle de la définition de la modernité forgée à la fin du xix^e et au début du xx^e dans une volonté de rupture avec le passé et à travers le choix de l'éphémère contre le pérenne

et la tradition. Dans cette vision des productions humaines, il est inévitable que les « humanités » payent le prix négatif de leur marquage ancien et de leur apparente continuité historique. Il n'empêche. À travers les champs (terminologie bourdieusienne !) de la littérature, de l'histoire et de la philosophie, elles demeurent encore, ne serait-ce que comme « supplément d'âme » appelé à la rescousse par des médias, voire des politiques ou des vulgarisateurs scientifiques, qui veulent en orner leurs discours. Mais qu'y a-t-il de plus important que « l'âme » ?

LITTÉRATURE ET SCIENCES HUMAINES

Les sciences humaines s'efforcent donc de construire l'homme comme objet d'analyse et convoquent nécessairement, pour ce faire, un homme abstrait. Elles se heurtent à la difficulté, insurmontable, de construire une science du particulier. Elles proposent cependant des explications théoriques de l'organisation des sociétés humaines et des productions culturelles qui enrichissent indéniablement la réflexion sur la condition et la nature de l'homme et croisent souvent l'histoire et la philosophie. Elles sont des disciplines auxiliaires de celles-ci. Elles le sont de la littérature même et ont nourri depuis les années 60-70 une dynamique de « scientification » (dont on s'éloigne aujourd'hui) des analyses des textes poétiques et de fiction à travers la linguistique et la sémiologie structuralistes, la sociologie ou encore l'anthropologie. La construction de modèles de fabrication des récits par exemple a permis de détacher le commentaire littéraire d'une forme de paraphrase ou de biographisme qui ne permet pas

Michèle Gally

Professeure de littérature
Université d'Aix-Marseille



de rendre compte du phénomène particulier de la création et de ses effets sur ceux qui la reçoivent. On a pu dire, à l'inverse, que la sociologie se tenait dans un entre-deux, prise entre science du monde social et littérature. Les lieux de passage et de rencontre sont donc nombreux et féconds.

LE GÉNÉRAL ET LE PARTICULIER

Reste, cependant, en particulier si l'on considère la littérature, une opposition essentielle irrésolue dont certains chercheurs en sciences humaines ont une conscience et un souci grandissants. Ne parle-t-on pas de « réhumaniser » les sciences humaines ?

La question qui se pose est celle du clivage entre le général et le particulier, l'universel et le singulier, le goût de la modélisation, la culture de l'enquête et de la statistique cherchant, objectivement, à réduire, par la mise au jour de lois de fonctionnement, la diversité des productions culturelles et de l'expérience empirique qui se tient au cœur de la liberté de l'individu et au cœur de la littérature comme son objet même. Objet en cela différent de

celui des sciences humaines. Le rapport de la littérature aux hommes est un rapport de reconnaissance, non de connaissance ; le rapport au monde des hommes et des choses qu'elle institue est de l'ordre de l'analogie et de la métaphore ; l'image qu'elle construit d'eux est démultipliée, miroitante, à la fois exacte et fausse.

La littérature passe par l'outil de la langue. Celui-ci est fondamental parce qu'il construit une saisie du monde qui passe par la désignation et, par là, constitue un rapport biaisé à celui-ci, aux autres, à la vie. Elle engage alors un autre savoir, celui des individus contre celui des groupes sociaux, contre celui des théories unificatrices, contre celui de la mesure et des chiffres, qui fait du monde humain un vaste tableau Excel où personne ne se retrouve véritablement, où l'individu et sa vie réelle sont au mieux absents, au pire, niés.

La littérature est là pour dire que personne ne ressemble à personne, qu'aucune vie n'est entièrement déterminée malgré le poids sociologique du lieu et du milieu de naissance, le poids psychologique et culturel de l'éducation et des conditions de vie, la force des pressions mentales et idéologiques exercées sur l'individu.

LITTÉRATURE, FICTION, RÉALITÉ

En parlant de ce qui est commun à tous – l'amour, la mort, le temps, le commun... – la littérature s'élève, sans le proclamer, contre les lois et les structures généralisantes. Elle pointe, sans avoir besoin d'intention polémique affichée, les failles de tout système, qu'il soit de pensée, politique, scientifique. En cela elle peut constituer une forme de résistance à condition de ne pas se mettre au service de l'idéologie dominante. Camus disait que «l'art chemine entre deux abîmes qui sont la frivolité et la propagande». À cette condition, elle peut devenir libératrice en tant que créatrice d'un monde imaginaire, en organisant l'esprit critique au lieu de le proclamer, en substituant un récit aux réactions émotionnelles et aux affects. Le passage obligé par la langue et sa

mise en forme crée une distance avec les passions tout en les décrivant. Elle offre aussi des outils à l'individu pour penser le réel à une époque où l'emprise des *reality show* et du virtuel informatique perturbe, chacun à sa manière, le rapport à la réalité et à l'expérience, où un trouble s'installe entre fiction et réalité qui conduit à une dévalorisation du réel et à sa perte.

Or il ne s'agit pas de seulement analyser ces phénomènes comme peuvent le faire les sciences humaines. Il faut en quelque sorte produire des contre-objets fictionnels. La littérature, en désignant (et non en imitant exactement) le vécu sous toutes ses dimensions comme le sujet de sa fiction marque la frontière entre le vrai et le faux, la vérité et le leurre, le possible et l'impossible. Nous savons toujours, quand nous lisons un roman, que nous ne sommes pas exactement dans le vrai monde. En outre le travail mental de la lecture (voire d'une écoute sans support) rompt avec la fascination et la sidération de l'image et l'aliénation qu'elle génère. Les neurosciences nous parlent assez de la force des images subliminales pour que nous les fuyions comme la peste !

LE DEVOIR CRITIQUE

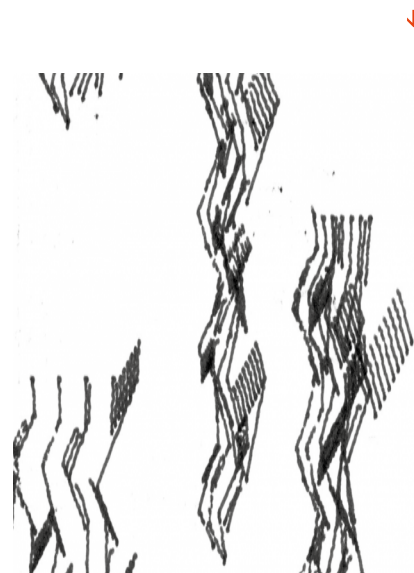
Nous parlions de «l'âme» au début. Il faudrait voir justement si les sciences humaines, de nos jours, ne sont pas en train de perdre la leur ! Elles ont possédé une dynamique critique, voire subversive, dans leurs premières années. Peut-être à cause de la perte d'un horizon à venir (comme ont pu l'être la philosophie de l'histoire et l'économie d'inspiration marxiste) et celle d'une théorie du fonctionnement des sociétés et des hommes qui ne se contente pas de dresser des constats ou de constituer l'ordre économique en fatum universel et indestructible, ne rompent – elles pas trop souvent avec leur force de contestation ?

Aux vieilles humanités, alors, de relayer le jeu critique que peu de discours scientifiques sont à même d'assumer. Or elles le pourront en restant, à leur tour, vigilantes face aux puissantes

forces de récupération que résumait Camus, et cette vigilance gagnera en efficacité en pactisant avec les sciences humaines dans la complémentarité de leur préoccupation commune – la vie des hommes dans sa présence concrète – que seule une approche diversifiée peut non seulement cerner mais surtout protéger des impérialismes de tout poil (y compris et surtout ceux qui se parent des oripeaux de la vérité future «scientifique») qui la menacent.

Malgré les obstacles théoriques qui se dressent autour de l'appellation de «science» et de ce qu'elle engage, il y a nécessité à s'allier autour d'un «savoir de l'homme et sur l'homme» sous peine de devenir, les uns et les autres, des ersatz d'une idéologie qui ne reconnaît aucune valeur autre que marchande y compris à l'exercice de la pensée. Il nous faut, en effet, maintenir et reconstruire l'aptitude à l'écart réflexif qui n'appartient ni à la nature, ni à l'intention ni à la fonction des sciences exactes. Or celles-ci ne peuvent pas dire le tout du monde et de la vie. C'est aux humanités et aux sciences humaines de le rappeler.

*Écritures graphiques programmées.
Détails, série Sinusoïdes 1, 1982
Source : MediHal / Pierre Braun*



Humanités & numérique

Transformation des savoirs et des métiers

Le numérique, environnement technologique des ordinateurs et du réseau, a transformé les méthodes de travail et la publication des résultats scientifiques dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS). Dans ce contexte, le rôle de l'ingénieur.e SHS est en pleine mutation, à la charnière des humanités et du numérique, voire du design. Qu'apportent les outils numériques (édition électronique, cartographie, visualisation de données, etc.) à l'analyse d'un corpus ? Quelques pistes de réflexion issues du travail effectué dans le cadre de l'Atelier DigitHUm « D'Alembert à l'heure du numérique ».

Marie-Laure Massot

Ingénieure d'études CNRS,
Centre d'archives en philosophie,
histoire et édition des sciences, Paris

Définir les humanités numériques, en restituer l'unité malgré leur diversité n'est pas chose aisée. Tout semble d'abord éloigner les humanités, tradition des arts et des lettres, du numérique, technologie des ordinateurs et du réseau. Pourtant avec la révolution numérique, nous assistons à un véritable effacement des frontières entre disciplines, acteurs de la recherche en sciences humaines et sociales, science et public. En ce sens, les *Digital Humanities* ouvrent un dialogue interdisciplinaire sur la dimension numérique des recherches en SHS, au niveau des outils, des méthodes, des objets d'études et des modes de communication. Cette « zone d'échange »¹ ne se réduit pas simplement à la mobilisation d'outils au sein de pratiques de recherche préexistantes, c'est aussi l'instauration d'un nouveau champ d'investigation et d'un nouveau rapport entre science et technique, chercheur.e.s et ingénieur.e.s, savoir et application. En quoi les humanités numériques constituent-elles une évolution importante pour les recherches en sciences humaines ? Quel est le rôle du/de la futur.e ingénieur.e en SHS dans ce domaine en devenir ? Telles sont les quelques pistes de réflexion que nous vous proposons à partir des projets numériques développés dans le cadre de l'édition des *Œuvres complètes de D'Alembert*², à titre d'exemple

de la rencontre entre un corpus et des acteurs interdisciplinaires.

LES ENJEUX DU NUMÉRIQUE POUR LES SHS

Depuis une dizaine d'années, je me trouve associée à l'édition critique de D'Alembert pour laquelle je participe à la fois à l'édition papier et aux projets numériques. En effet, la correspondance de D'Alembert, véritable réseau européen des Lumières, ou bien l'*Encyclopédie*, œuvre collaborative s'il en est, offrent un matériau privilégié à l'application des humanités numériques. C'est en ce sens que le cas d'étude « D'Alembert, homme de sciences et encyclopédiste des Lumières, nous guidera tout au long de cette réflexion.

Rendre accessible à tous une partie d'un patrimoine culturel jusqu'alors bien gardé à l'abri dans les archives semble l'un des premiers atouts des projets numériques. Prenons l'exemple de *D'Alembert en toutes lettres*³, projet de numérisation de l'ensemble de la correspondance de D'Alembert. Parallèlement à une édition imprimée plus savante en cours de publication, ce projet de restitution en ligne et en libre accès de la totalité du corpus de la correspondance, permet d'accéder au *fac simile* des lettres, à leur transcription de manière à en faciliter la lecture, ainsi

qu'à des informations complémentaires sur les fonds, les lieux de conservation, la description matérielle de la lettre et de belles images de cachets. Les outils de navigation offrent à chacun la possibilité d'explorer le corpus en créant son propre parcours : par fonds, par auteur, par exemple. Cette version en ligne, plus accessible au public, nous permet d'amener de nouveaux lecteurs à la découverte de ces correspondances, à l'histoire et à la recherche de sources. C'est aussi un outil de travail pour les chercheur.e.s qui permet de résoudre certains problèmes éditoriaux et de rendre visible la genèse d'un texte, tout en mettant en valeur les manuscrits et fonds d'archives et de bibliothèque en pérennisant les données sources. En ce sens la technologie numérique fait figure de « pont » entre science et société, savoir et culture.

Un second enjeu, qui montre tout l'intérêt que ce domaine peut avoir au sein du monde académique, réside dans la possibilité pour les chercheur.e.s de trouver de nouvelles pistes de recherche en visualisant les données de son corpus de diverses manières au moyen des outils et méthodes de visualisation de données numériques issues de disciplines voisines : cartographies de réseaux (*Gephi*⁴), utilisation des systèmes d'information géographique (*ArcGIS*, *Figure 2*), etc. Parti de la

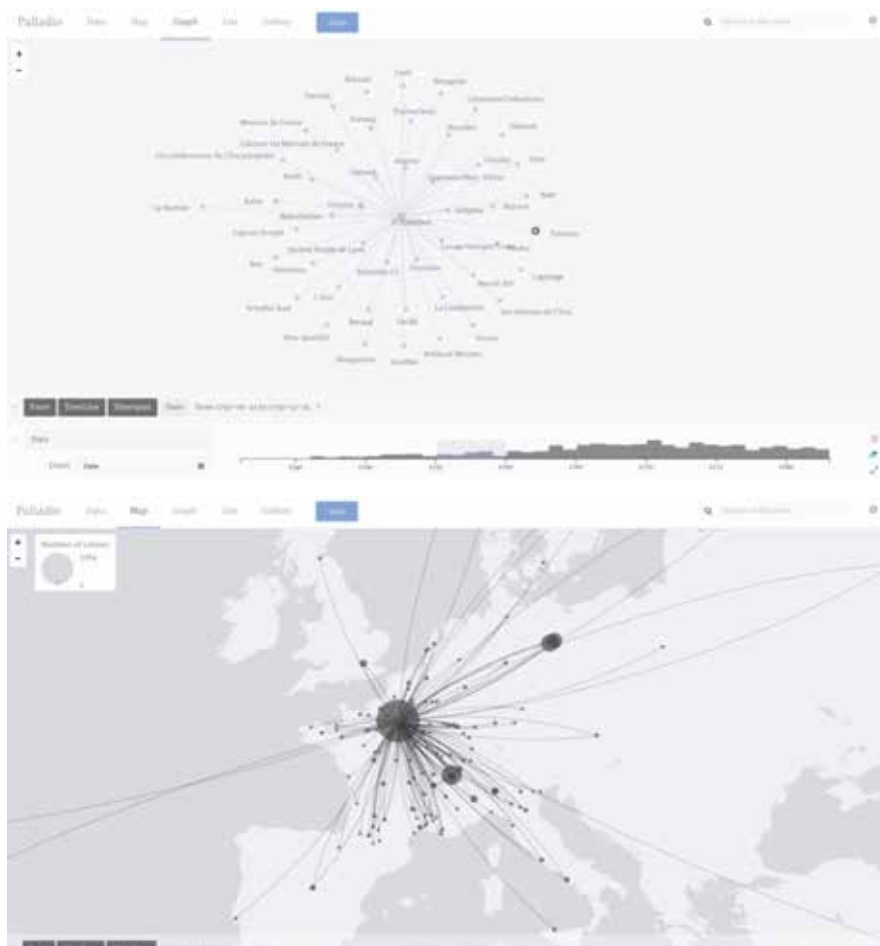


Figure 1: Palladio, un outil proposé au chercheur pour explorer ses données (Plateforme développée par le CESTA, Stanford University) Groupe D'Alembert, I. Passeron et M.-L. Massot

←

Figure 1a: Les correspondants de D'Alembert entre 1755 et 1760, sous forme de visualisation interactive.

←

Figure 1b: Cartographie du réseau de la correspondance de D'Alembert 1741-1783

internationale et pluridisciplinaire de chercheur.e.s, d'ingénieur.e.s, de graphistes du web, d'étudiant.e.s et de bénévoles, de différents horizons. L'édition sera ouverte à tous et constamment enrichie par une équipe de spécialistes. Chacun est invité à participer à cette communauté ouverte.

Ainsi les données numériques en sciences humaines et sociales sont devenues analysables, communicables, représentables, réutilisables et enrichissables à volonté. En outre, le numérique n'est pas un simple outil permettant d'améliorer l'efficacité de la recherche, il occupe aussi une place en tant qu'objet de recherche et transforme le rôle de l'ingénieur.e en SHS.

L'INGÉNIEUR.E SHS FACE AU NUMÉRIQUE : UNE RENCONTRE INTERDISCIPLINAIRE

Une invitation au Centre des humanités de l'université de Stanford⁹ en 2011-12 m'a permis de participer au projet *Mapping the Republic of Letters*, de tester leurs outils de visualisation avec les données D'Alembert et de commencer une collaboration technique et scientifique. Mon travail éditorial pour les *Œuvres complètes de D'Alembert* s'est alors enrichi d'un versant numérique: développement (données de localisation géographique et biographiques) et exploitation de bases de données (dans le logiciel INK¹⁰), mais aussi organisation de jour-

linguistique et des études littéraires, le mouvement des humanités numériques s'étend toujours plus en direction d'autres disciplines: sociologie et géographie entrent en interaction avec ce mouvement par le biais de la problématique de la représentation des données⁵. C'est à la frontière entre sciences humaines, informatique, sociologie et géographie que naissent ainsi de nouvelles méthodes, de nouveaux logiciels et de nouveaux champs d'investigation. Avec les outils de visualisations interactives comme *Palladio*⁶ (Figure 1) par exemple, un réseau épistolaire devient plus lisible: il est possible de suivre une controverse ou la naissance et la diffusion d'un concept. Ainsi, on met en lumière d'autres facettes des données, on diversifie la publication des résultats scientifiques, et on peut s'associer à d'autres corpus afin d'ouvrir d'autres pistes de recherche. Le projet D'Alembert collabore au projet international *Mapping the Republic of Letters* de l'université de Stanford⁷, qui vise à pro-

duire des représentations visuelles des réseaux intellectuels européens à travers l'Europe. Il est l'un des *case studies* de ce projet ambitieux qui rassemble plusieurs équipes travaillant avec des outils et des méthodologies communs dans l'espoir, à terme, d'avoir une meilleure connaissance de la République des lettres dans son ensemble.

Enfin, l'atout maître du monde numérique réside dans l'interactif et le collaboratif: l'échange, le partage et l'enrichissement des données et de l'information. Les chercheur.e.s, l'amateur.rice éclairé.e, voire le public, via des plateformes de partage sont invités à donner leur avis, à participer au processus de recherche. Dans ce domaine, le projet international d'Édition numérique collaborative et critique de l'*Encyclopédie* (ENCCRE⁸) représente un exemple de ce qui peut être proposé. Ce projet, qui mettra en ligne, dès fin 2017, la première édition critique de l'*Encyclopédie* (1751-1772), codirigée par Diderot et D'Alembert, s'appuie sur une équipe

nées d'études (Atelier DigitHUM¹¹), veille scientifique dans le domaine des *Digital Humanities*, animation de collaborations et recherche de financements. Mon expertise dans le domaine des humanités et l'expérience acquise dans une équipe d'histoire des sciences, m'ont permis de me former sur des outils de visualisations et de m'intéresser aux questions du graphisme du web. Cette mutation professionnelle ne va pas sans difficulté. Le rôle de l'ingénieur.e SHS face au numérique consiste, en effet, à créer le lien entre des acteurs de disciplines variées: informaticien.ne.s, graphistes, chercheur.e.s spécialistes d'un corpus, mais aussi des institutions patrimoniales désireuses de valoriser leurs fonds (les archives de l'Académie des sciences, par exemple) ou de corriger leurs notices d'autorités (BnF)¹². Unir et comprendre les intérêts de chacun, les faire dialoguer et travailler ensemble, tel est le véritable enjeu et le rôle clé joué par l'ingénieur.e en SHS dans notre nouvelle culture du numérique. L'Atelier DigitHUM «D'Alembert à l'heure du numérique» offre un lieu où ce dialogue prend forme et où humanités & numériques se rencontrent.

Organisé par le CAPHÉS¹³, unité mixte de service CNRS-ENS, l'Atelier DigitHUM est le fruit d'une collaboration entre l'ENS, l'Institut Mathématique de Jussieu et le labex TransfèrS, qui mettent leurs compétences en commun pour la valorisation numérique du corpus de la correspondance de D'Alembert. Les chercheur.e.s du Comité D'Alembert de l'Académie des sciences y partagent leur expérience numérique avec des acteurs de projets innovants en humanités numériques. Pour l'ingénieur.e SHS que je suis, la mise en place et l'animation de cet atelier hybride, multidisciplinaire et international me permet de me familiariser avec d'autres disciplines, offrant des éclairages nouveaux à l'étude du corpus sur lequel je travaille. Ces journées d'études suscitent, par leur richesse, l'intérêt de chercheur.e.s d'horizon très différents, d'informaticien.ne.s, de graphistes du web, mais aussi de bibliothécaires et de professionnels de l'IST¹⁴. Ce lieu de

bouillonnement, cette science en mouvement sont la promesse de nouvelles pistes de recherches, que l'ingénieur.e en SHS se doit d'entreprendre.

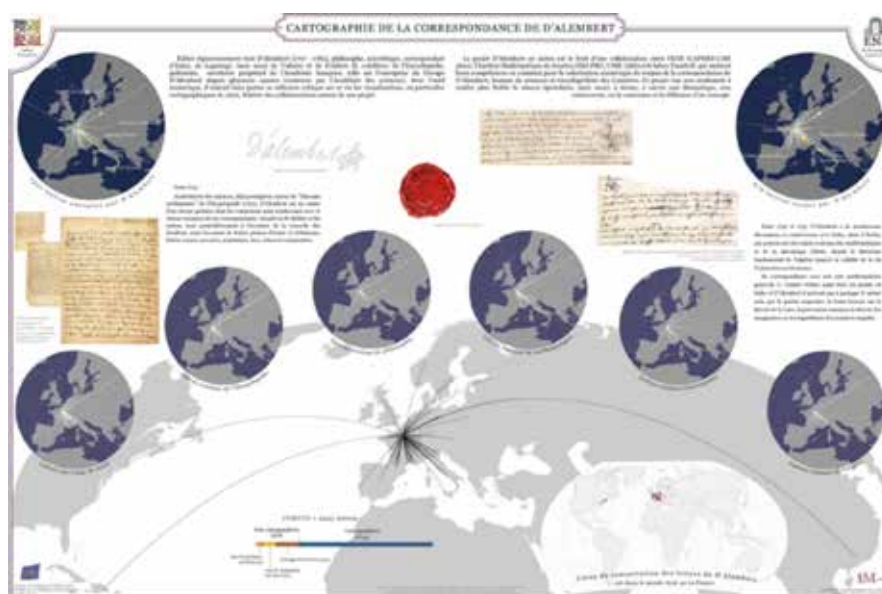
UNE PHILOSOPHIE DU NUMÉRIQUE

Le monde lettré a longtemps résisté au numérique. Mais les chercheur.e.s d'aujourd'hui commencent à penser le numérique et à *penser avec le numérique*¹⁵. L'imprimé et le numérique ne s'opposent plus forcément et peuvent même s'envisager comme les deux facettes d'un même objet d'étude initial. Cette nouvelle dynamique intellectuelle met bien en valeur cette volonté des chercheur.e.s et des ingénier.e.s SHS de maintenir ce dialogue entre passé et avenir: une édition papier des *Œuvres complètes de D'Alembert*, plus savante, plus stable et plus «finie» en un sens, face à des explorations numériques plus accessibles et sans cesse renouvelées. Il s'agit de deux éclairages d'un même objet d'étude: «*L'humanisme numérique, parce qu'il a affaire à une technique globale indissociable de l'humain, et qu'il produit des objets inédits, tout en modifiant notre regard sur les objets classiques, représente une nouvelle évolution et, surtout, une discipline naissante.*»¹⁶

¹ Voir à ce sujet Marin DACOS et Pierre MOUNIER, *Humanités numériques: état des lieux et positionnement de la recherche française dans le contexte international*, rapport téléchargeable, p. 16. Ce rapport nous a guidé tout au long de notre réflexion et notamment dans la définition du terme d'«humanité numérique». ² Édition des *Œuvres complètes de D'Alembert*, <http://dalembert.academie-sciences.fr/>, sous la responsabilité de Irène PASSERON, chercheur CNRS, IMJ-PRG, UMR 7586. ³ *D'Alembert en toutes lettres*, projet d'édition numérique des *Œuvres complètes de D'Alembert* (1717-1783), sous la responsabilité de I. Passeron et A. Guilbaud, maître de conférences, IMJ-PRG, UMR7586. Ce projet, soutenu par l'Académie des sciences, sera très prochainement en accès libre : <http://dalembert.academie-sciences.fr/Correspondance/>. ⁴ *Gephi*, plateforme de visualisations interactives <http://gephi.github.io/>. ⁵ Comme l'expliquent M. Dacos et P. Mounier, dans leur rapport, p.14, §19. ⁶ *Palladio* est une plateforme de visualisations de données à plusieurs dimensions (lettres, personnes, données biographiques, lieux, etc.). Il s'agit d'un nouvel outil développé par les membres du projet *Mapping the Republic of Letters* à l'université de Stanford <http://palladio.designhumanities.org/>. ⁷ Le projet collaboratif et international *Mapping the Republic of Letters* (<http://republicofletters.stanford.edu>) basé au CESTA Center for Spatial and Textual Analysis (<http://cesta.stanford.edu/>) de Stanford développe des outils numériques de visualisation de données pour cartographier les échanges de lettres au sein de la République de lettres. ⁸ Voir A. GUILBAUD, I. PASSERON, M. LECA-TSIOMIS, O. FERRET, V. BARRELLON et Y. SUMI, «Entrer dans la forteresse»: pour une édition numérique collaborative et critique de l'*Encyclopédie* (projet ENCCRE), Recherche sur Diderot et sur l'*Encyclopédie*, 48, 2013 et le blog D'Alembert, l'*Encyclopédie* et al. <http://dalembert.hypotheses.org>. ⁹ Stanford Humanities Center, <http://shc.stanford.edu/>. ¹⁰ Utiliser *INK* sur le site: <http://ink.designhumanities.org/dalembert/>. ¹¹ Atelier DigitHUM «D'Alembert à l'heure du numérique», <http://www.caphes.ens.fr/atelier-digitium/article/l-atelier-d-alembert-et-les>, organisé par M.-L. Massot (CAPHÉS), I. Passeron et A. Guilbaud (IMJ) et J. Caverro (Labex TransfèrS). ¹² Partenariat en cours avec le service de la BnF responsable des autorités noms de personnes pour un projet d'échange d'expertise concernant les notices d'autorité à partir du cas des correspondants de D'Alembert. ¹³ CAPHÉS, Centre d'archives en philosophie, histoire et édition des sciences. <http://www.caphes.ens.fr/>. ¹⁴ IST: information scientifique et technique. ¹⁵ Voir à ce sujet la chronique «Monde lettré et pratiques numériques», dans *La grande conversion du numérique suivi de Réveries d'un promeneur numérique*, Milad DOUEIHI, Paris, Seuil, 2008, p. 262-263. ¹⁶ Pour un humanisme numérique, M. DOUEIHI, Paris, Seuil, 2011, p. 36.

Figure 2 : Cartographie de la correspondance de D'Alembert réalisée avec le logiciel d'information géographique ArcGIS

I. PASSERON, A. GUILBAUD (IMJ-PRG); M. MASSOT (CAPHÉS) et J. CAVERO (labex TransfèrS, ANR-10-LABX-0099, ANR-10-IDEX-0001-02 PSL*)



Quand les SHS éclairent les enjeux écologiques et technoscientifiques

À partir d'approches interdisciplinaires et intersectorielles

Les enjeux écologiques, économiques, politiques, socio-anthropologiques et sanitaires relatifs aux innovations technoscientifiques, exigent un solide travail d'analyse interdisciplinaire voire intersectoriel, sachant lier sciences naturelles et appliquées aux sciences humaines et sociales pour une compréhension enrichie des grandes problématiques contemporaines¹.

Louise Vandelac

Professeure à l'Institut des sciences de l'environnement et au Département de sociologie Université du Québec à Montréal (UQAM)



[Vertigo] est une revue scientifique interdisciplinaire de sciences naturelles et de sciences humaines. Louise Vandelac en est co-directrice

@ vertigo.revues.org

Poser la question de l'avenir des sciences humaines et sociales sous l'angle de l'interdisciplinarité, exige de resituer brièvement certains enjeux sociohistoriques et quelques éléments du contexte intellectuel ayant présidé à ces développements. Rappelons que ces approches plurielles se sont imposées, notamment, depuis la seconde moitié du XX^e siècle, à la faveur des grands mouvements sociaux, dont les luttes de décolonisation et d'émancipation des peuples, la montée du mouvement des femmes et des féminismes, la crise environnementale et l'essor de la conscience écologiste. Or, ces transformations majeures dans les rapports socio-économiques et politiques, entre Nord et Sud, entre hommes et femmes et entre humains et autres vivants de la planète, ont exigé des cadres de pensée renouvelés, au carrefour de différentes approches, dans un étonnant travail de mobilisation des connaissances avec les principaux acteurs, un travail encore très loin d'être achevé. L'interdisciplinarité s'est d'ailleurs souvent développée au cœur de profondes nécessités socio-culturelles, politiques et économiques afin de faire apparaître sur la scène sociale des questions invisibles – du moins aux yeux de certains – et qui, impensées, pouvaient ainsi perdurer. Ainsi, à titre d'exemple, le travail domestique représentait, en France, au début des années 1980, plus de temps de travail que l'ensemble du

travail rémunéré, selon l'INSEE. En outre, selon divers modes de calcul, la valeur monétaire du travail domestique représentait alors entre le tiers et les deux tiers du produit intérieur brut des pays développés (PIB)². Or, ce champ du travail social, boudé par la sociologie du travail – centrée sur l'emploi – tout en étant ignoré par la sociologie de la famille, ne pouvait être appréhendé par les cadres disciplinaires constitués. Même les bibliothèques renvoyaient ces questions aux rayonnages des « plantes vertes » ! Comment pouvait-on ainsi évacuer cette part majeure du travail humain, si essentielle, également à la compréhension du développement des sociétés salariales, dont il constitue la base cachée en plus d'offrir un nouvel éclairage sur les mutations économiques des années 1970 et 1980 ? Comment expliquer ce silence assourdissant des disciplines et de leurs découpages sur une réalité quotidienne, aussi aveuglante d'omniprésence ? Chose certaine, ces « omissions de la pensée » forcèrent une génération de jeunes chercheur.e.s à amorcer un travail de déconstruction des cadres disciplinaires et de leurs prémisses, puis à lier économie, histoire, anthropologie, sociologie pour multiplier ainsi les travaux interdisciplinaires sur les femmes, les féminismes et les rapports sociaux de sexes, afin de mieux comprendre ces enjeux, tout en favorisant ainsi de nouveaux rapports aux savoirs et aux divers pouvoirs. Pour plusieurs, ces

“ *L’un des enjeux majeurs autour de la mobilisation des SHS est de préserver les conditions collectives de mémoire et de capacité même de penser le monde...* ”

questions, nouées au cœur des relations intergénérationnelles, constituaient une double nécessité : celles de mettre à jour la genèse et les mécanismes d’un tel état de fait, mais aussi la nécessité, devant des disciplines ignorant leur existence même ou les traitant au mieux comme simple objet du savoir, de prendre une salutaire distance critique pour se poser en sujet du savoir, seule posture intellectuelle tenable.

DE L’HYPERSPÉCIALISATION DISCIPLINAIRE À LA SPÉCIALISATION DES LIENS

Ainsi, cultiver les approches interdisciplinaires, globales et intégrées, centrées davantage sur la spécialisation des liens, que sur l’hypermécialisation disciplinaire, pour paraphraser le sociologue Ulrich Beck³, s’imposent d’évidence comme mode d’appréhension des réalités complexes et changeantes, comme le sont désormais les défis environnementaux. Certes, l’interdisciplinarité et l’intersectorialité se manifestent à la fois avec la sensibilité et l’insécurité, les couleurs et les blancs de mémoires, les accents de bonheur et d’hésitation de ceux et celles qui tentent de lire ces réalités mouvantes à travers divers langages et grilles de lecture, ouvrant d’autres relations entre les êtres et entre les idées. Et l’on voit alors poindre de nouvelles lignes d’horizon intellectuel contribuant à ouvrir ces territoires de recherches transdisciplinaires et trans-sectoriels tant attendus et surtout désormais si incontournables en raison, notamment, de l’ampleur de la crise écologique. Des territoires où le travail interdisciplinaire serait enfin pleinement reconnu dans les cadres institutionnels de la recherche, de l’enseignement, des revues scientifiques mais aussi des embauches et des trajectoires de carrière.

Des territoires où les sciences humaines et sociales, seraient parties prenantes – avec l’ensemble des autres sciences – de l’élaboration même des problématiques relatives aux grands enjeux qui traversent l’époque et son inconscient, car c’est souvent l’analyse des enjeux, des prémisses, des zones d’ombre, voir le cadrage même de ces questions qui pose problème. Comme le souligne la philosophe Bernadette Bensaude-Vincent⁴, il faut s’interroger sur la façon dont les questions sont formatées et enfermées dans un alternatif bénéfice / risque trop souvent réduit à une étroite conception managériale donnant l’illusion de maîtrise alors que les mutations à l’œuvre sont des mutations sur des milliers, voire des millions d’années.

Il pourrait ainsi s’ouvrir des territoires de collaborations et d’échanges théoriques et méthodologiques, vivants et vivifiants, où les SHS ne seraient ni inféodées aux sciences de la nature, de l’ingénieur ou de la santé, ni confondues à l’éthique, comme elle l’a parfois été à l’UNESCO, ni soumises à des postures réductionnistes et instrumentales visant à favoriser l’acceptabilité sociale des populations ou à offrir de jolies dentelles de citations pour un peu de surplus d’âme...

PRÉSERVER LES CAPACITÉS COLLECTIVES DE PENSER LE MONDE

Dans l’actuelle montée en puissance des changements climatiques et de mainmise sur les sources essentielles de vie, où tout, des terres, aux semences et aux ressources génétiques semble emporté dans le maelstrom des flux d’informations des réseaux financiers, informatiques et génétiques, l’un des enjeux majeurs autour de la mobilisation des SHS est de préserver les conditions collectives

de mémoire et de capacité même de penser le monde... De le penser en dehors des seules catégories économiques et technoscientifiques comme celles des nanotechnologies, biotechnologies, informatique et sciences cognitives (NBIC), entrelacements d’une étonnante puissance opératoire liant nanotechnologies, biotechnologies, information et cognition, dont le dernier avatar idéologique, le TKS (*Technology, Knowledge and Society*) semble imposer, par l’ordre même des termes, son véritable programme d’une technologie plaquant ses catégories sur le savoir et la société.

N’est-ce pas là l’écho, à 60 ans de distance, au fameux rapport de Vannevar Bush, *Science the Endless Frontier* qui, préparé pour le président américain Franklin D. Roosevelt et remis le 5 juillet 1945 à son successeur, Harry S. Truman, a fondé la politique scientifique du monde occidental de la seconde moitié du xx^e siècle ?⁵ Le titre du rapport *Science, la frontière sans limites*, en résume d’ailleurs l’essence souligne Mirenowicz. Dans un monde où les frontières terrestres ont été largement explorées, la science est désormais investie du statut de terra incognita : les scientifiques étant chargés d’en repousser sans cesse les bornes, laissant croire, du même coup, que les frontières de la science sont elles-mêmes sans limites (Ibid). Or, cela n’est pas sans conséquences quand, par exemple, le vivant de cette planète biosphère et humains y compris, en devient l’objet.

Ce postulat d’une science repoussant, sans limites, toutes les frontières, est d’autant plus puissant souligne Comelieu qu’il se conjugue, depuis les Accords de Bretton Woods, à un prétendu impératif de croissance indéfini, qui, au mépris des limites de la biosphère est implicite aux principes du Consensus de Washington, la trame

essentielle de la conception néolibérale de la mondialisation⁶ carburant largement aux innovations technoscientifiques, bouclant ainsi la boucle.

L'enjeu, on l'aura compris, n'est évidemment pas de remettre en question ni la science, ni la technoscience, ni d'opposer les disciplines à l'interdisciplinarité et à l'intersectorialité dont elles constituent la base, mais de se donner collectivement des espaces et des moyens de réflexion et d'analyse critique permettant de comprendre ce qui est en germe « ce qui est en jeu et ce qui risque de nous mettre en joue, voire de nous mettre littéralement hors jeu ».⁷

Pour que les modes interdisciplinaires et intersectoriels d'appréhension de la réalité, qui, tout comme les disciplines, s'élaborent dans de longs processus d'échanges et de ruptures, d'élaboration théorique et méthodologique et d'organisation institutionnelle, puissent répondre à ces exigences intellectuelles, marquées désormais par l'urgence, encore faut-il un cadre national et international et des moyens d'agir conséquents.

Il importe en effet de constater l'écart considérable entre les discours de promotion de l'interdisciplinarité et

les conditions, trop souvent adverses, dans lesquelles les professeurs et les chercheurs doivent la pratiquer quotidiennement. Vue l'inadéquation des exigences des milieux académiques et de la recherche, c'est en effet au prix du constant surtravail qu'exige la maîtrise de divers champs de spécialisation que ces travaux novateurs sont menés et ils le sont, trop souvent encore, aux dépens des chercheurs et de leur trajectoire professionnelle.

Ainsi, dans la mesure où les profils d'embauche et de carrière, l'obtention de fonds de recherches, les stratégies de publications et le soutien structurel aux unités de formation et de recherche sont à la fois dessinés et très largement destinés aux champs disciplinaires et privilégient l'ultra-spécialisation, il est vrai que l'interdisciplinarité et l'intersectorialité sont souvent empêchées par des critères d'évaluation, des modes de valorisation et de reconnaissance, voir par des jurys de pairs répondant à d'autres logiques et à d'autres objectifs. En outre, des enjeux d'ordre structurels, sont désormais inscrits au cœur même des grands programmes de recherche, où l'apport des SHS semble trop souvent confiné à la marge ou à des fonctions instrumentales.

L'AVENIR RISQUE DE NE PAS DURER

S'ajoutent à ces difficultés, l'absence quasi généralisée de formation en épistémologie, en histoire, en philosophie, en sociologie des sciences de la nature, de la santé, de l'ingénieur, etc., permettant aux étudiant.e.s de ces domaines d'avoir une certaine distance critique par rapport à leur champ et une plus grande ouverture aux autres. La situation est d'ailleurs largement la même en sciences humaines et sociales où rares sont les étudiant.e.s ayant une formation de base en histoire sociopolitique des sciences, en philosophie ou en sociologie des sciences. Si bien que nombre de jeunes chercheurs ont peu d'occasions de se frotter vraiment aux défis de l'interdisciplinarité et de l'intersectorialité, plus exigeante encore. Autrement dit, bien que la recherche puisse être un lieu de convergence interdisciplinaire extrêmement riche, pour en arriver à une telle culture partagée de l'interdisciplinarité encore faut-il ouvrir des espaces de réflexion critique au sein même de l'enseignement des disciplines

ainsi que des programmes de formation interdisciplinaires et intersectoriels.

Compte tenu de ces difficultés, pourquoi alors s'entêter dans ces chemins cahoteux et mal balisés de l'interdisciplinarité, de la transdisciplinarité et de l'intersectorialité, et pourquoi vouloir consolider ces champs transversaux du savoir ? Peut-être, parce que, comme le dit Pascal Buléon, directeur de la Maison de la recherche en sciences humaines (MRSH) de Caen « les objets n'ont pas l'élégance de se présenter sous forme mono disciplinaire ». Peut-être surtout parce que devant l'ampleur et la gravité de la double fracture écologique et anthropologique, menaçant, comme jamais, la sécurité biologique de la planète et la nôtre, l'avenir risque de ne pas durer... L'exigence intellectuelle de dénouer ce nœud gordien se fait d'autant plus pressante que la prise de conscience des menaces qui pèsent sur l'avenir même de l'humanité représente peut-être, souligne le sociologue et philosophe Michel Freitag⁸, la novation intellectuelle et idéologique la plus importante de notre époque, celle qui nous interpelle le plus directement, le plus profondément alors que l'ampleur de ces questions oblige à des niveaux de questionnement rarement mis en œuvre. C'est en effet, dit-il, la nécessité ontologique de préserver les conditions de la vie humaine sur la planète qui est en jeu. Il faut bien comprendre que c'est la médiation symbolique qui assure l'humanité même des sujets humains, elle-même médiatisée par tous les accomplissements subjectifs qui se font et se sont fait continuellement sur son inspiration, autrement dit un cadre symbolique qui est objectivé par le langage et la culture, qui, ajoute-t-il, est actuellement menacée.

DES SHS ROMPUES AUX QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT ET DE TECHNOSCIENCES

Or, le temps nous est compté pour assurer les transitions qui peuvent encore infléchir ces trajectoires mortifères. Ainsi, à elle seule, la transition énergétique exige de s'intéresser non seulement aux types d'énergies et d'alternatives mais bien à l'ensemble des relations géopolitiques, économiques et sociales, liées à de telles transitions,

Multidisciplinarité, interdisciplinarité, intersectorialité

Si la multidisciplinarité, éclairage combiné de disciplines apparentées (biologie/chimie, histoire/sociologie), peut faciliter l'analyse de certains dossiers, toutefois l'examen d'enjeux complexes et enchevêtrés exige souvent des apports théoriques et méthodologiques qui, au croisement des savoirs façonnent l'interdisciplinarité centrée sur les interfaces, les interactions et les interdépendances dynamiques, contribuant à faire émerger de nouveaux objets.

Quand l'analyse des interactions multiformes et changeantes entre individus, sociétés et écosystèmes exige de conjuguer sciences biogéophysiques et sciences humaines et sociales, dans leur sens le plus large, s'ouvre alors l'univers de l'intersectorialité.



Ville européenne
des sciences,
au Grand-Palais,
à Paris(2008)

DR

ce qui, comme en témoigne au Canada l'affligeante exploitation des sables bitumineux de l'Alberta, représente un chantier de travail colossal au croisement d'un nombre incalculable de compétences et de sensibilités.

Depuis des années déjà, les grands organismes des Nations Unies, qu'il s'agisse du PNUE, de la FAO, de l'OMS, de l'UNESCO et de tant d'autres soulignent que le travail de diagnostic et de compréhension des changements globaux à l'échelle du globe, bien qu'absolument essentiel, ne suffit pas à infléchir les tendances. Ils interpellent donc les sciences humaines et sociales pour intervenir au plan des décideurs et des populations. Or, si les scientifiques du GIEC sont à pied d'œuvre depuis plus de deux décennies et si les ceux travaillant sur la biodiversité se mobilisent depuis des années déjà, il est plus que temps de fédérer les chercheur.e.s en SHS, qui, rompue.e.s aux questions d'environnement et de technosciences, pourraient contribuer à cet incontournable chantier. Il serait donc fort habile, dans le cadre des travaux préparatoires aux rencontres sur les changements climatiques prévues à Paris en 2015, de tenir compte de la contribution des SHS, et notamment des contributions francophones, cette langue jouant toujours un rôle clé dans l'élaboration de la pensée en SHS. Pour mettre en œuvre des transitions susceptibles, sinon de stopper,

du moins d'atténuer les impacts en cascades de la triple crise combinée du climat, de la biodiversité et des événements extrêmes, seul un travail en amont peut préserver les conditions mêmes de régénération des êtres, des populations et des milieux de vie écologiques et sociopolitiques au cœur des enjeux de santé et d'environnement. Cela signifie notamment de concevoir une culture qui tende, comme le souligne le philosophe Dany-Robert Dufour⁹, à fabriquer un individu non pas sérialisé, ou réduit à ses pulsions, mais un véritable sujet, capable de penser, d'agir par lui-même tout en étant insubstituable. Il faut en effet permettre, dit-il, « l'émergence d'un individu guéri de l'égoïsme actuellement érigé en loi universelle ». Or, une telle formulation n'a rien d'excessif quand on lit « Haine froide » de la philosophe Nicole Morgan qui analyse avec finesse la montée de la droite économique américaine de l'École de Chicago et du Tea Party, à travers l'emblématique et glaciale figure de la philosophe Ayn Rand.

Devant la montée en puissance des risques globaux, ajoutés à « l'épidémie de maladies chroniques »¹⁰ et de leurs coûts annoncés exorbitants, l'illusoire perspective du *Technological Fix*¹¹, où les innovations technologiques seraient censées tout résoudre, y compris les problèmes écologiques, devient intenable. Quand les choix qui s'annoncent sont ceux de changer d'espèce, de pla-

nète ou de perspectives, il faut être à la fois lucide et inventif. Autrement dit, nous n'avons plus le choix de troquer l'outrancière compétition, pour des processus collaboratifs et de prendre en compte des savoirs et des expériences jusqu'alors négligés, y compris ceux de la nature dont témoigne le biomimétisme. Bref, le développement d'une culture et de moyens de mise en œuvre de l'interdisciplinarité et de l'intersectorialité pour une appréhension globale et finement articulée des problématiques complexes s'avère désormais incontournable et les SHS sont appelées à y jouer un rôle clé.

¹ Ce texte s'appuie sur la conférence donnée par l'auteure le 6 décembre 2012 à Caen, lors du colloque « Quelles sciences humaines et sociales pour le 21^e siècle ? » organisé par le GIS, réseau national des MSH en collaboration avec la Maison de recherche en sciences humaines (MRSH) à l'université de Caen. <http://congresnsmsh.sciencesconf.org/> ² Diane BÉLISLE, Anne GAUTHIER, Yolande PINARD, sous la direction de Louise VANDELAC, *Du travail et de l'amour*, éd. Albert Saint-Martin, Montréal, et Syros-Alternatives, Paris, 1985, et PUG, 1987. ³ La *Société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, Aubier, 2001. ⁴ *Les vertiges de la technoscience. Façonner le monde atome par atome*, Paris, éd. La Découverte, 2009. ⁵ J. MIRENOWICZ, *Sciences et démocratie, le couple impossible? Le rôle de la recherche dans les sociétés capitalistes depuis la seconde guerre mondiale ; réflexion sur la maîtrise des savoirs*. Éd.Charles Leopold Mayer, 2000. ⁶ C. CORNELIAU, « Le postulat de la croissance indéfinie », *Revue internationale des sciences sociales*, 2000, n° 166. ⁷ L. VANDELAC, *Menace sur l'espèce humaine... ou démocratiser le génie génétique*. Futuribles, mai 2001. ⁸ *L'impasse de la globalisation*, entretiens avec Patrick Ernst, Écosociété, Montréal, 2008 ⁹ Dany-Robert DUFOUR, *L'individu qui vient... après le libéralisme*, Denoël, 2011 ¹⁰ André CIOCELLA, *Toxique planète. Le scandale invisible des maladies chroniques*, Seuil, 2013 ¹¹ Le physicien Alvin Weinberg, auteur de l'expression « technological fix » aurait complètement modifié ses perspectives à 90 ans selon Goleman (*Social Intelligence*. Bantam Books, New York, 2006).

Utilité sociale versus utilitarisme

Le cas des grandes enquêtes sur la famille et l'éducation

Le savoir des SHS vise une connaissance critique et aide aussi à avoir prise sur le monde. Mais il est visé par une transformation *utilitariste* des politiques publiques au risque d'aliéner son libre développement. Si des grands projets s'inscrivent dans des besoins identifiés, ils interrogent la question des *moyens durables*, de la *transparence des décisions*, de la liberté scientifique.

Bertrand Geay

Professeur de science politique
à l'université de Picardie,
Directeur du Centre universitaire
de recherches sur l'action publique
et le politique.
Épistémologie et sciences sociales¹

La famille, l'école et les questions éducatives sont d'assez bons exemples pour évoquer le statut de la connaissance en sciences humaines et sociales (SHS). Cette connaissance est d'abord critique, au sens de mise à distance de nos croyances. Ainsi, à l'heure où l'institution familiale fait l'objet des mobilisations les plus réactionnaires, la comparaison historique, ethnologique ou sociologique donne à comprendre de quelle manière telle forme familiale s'attache à telle société ou à tel groupe social particulier. Mais le savoir des SHS aide aussi à avoir prise sur le monde. Par exemple, à un moment où l'institution scolaire semble de plus en plus minée par les inégalités, l'étude des processus d'apprentissage, d'émancipation et de reproduction sociale, peut contribuer à cerner les transformations à accomplir, à clarifier les débats ou simplement à comprendre la place occupée dans nos existences par l'expérience de l'école. Dans ces domaines qui concernent aussi bien les politiques publiques que la vie de tout un chacun, il s'agit de produire des analyses qui permettent d'analyser le monde dans lequel nous vivons, de mieux y vivre ou d'agir sur lui.

Les grandes enquêtes statistiques ont beaucoup contribué à cette connaissance, par exemple, pour le cas de la France, les études de l'INSEE et de l'INED sur les conditions de vie des familles, ou celles du ministère de l'Éducation nationale sur les parcours scolaires. Dès lors qu'elles n'avaient plus pour seule fonction de rendre prévisibles les investissements de l'État mais bien d'analyser les phénomènes, ces enquêtes ont intégré

les hypothèses des chercheurs et ont produit des analyses utiles à l'ensemble de la société. Par ailleurs, les travaux ethnographiques ou qualitatifs, souvent conduits par les chercheurs avec des moyens beaucoup plus modestes, ont de leur côté contribué à comprendre de l'intérieur les enjeux de la vie de famille ou des pratiques scolaires. Les échanges intellectuels entre ces différents types de travaux et l'autonomie dont ont bénéficié les chercheurs ont été des éléments déterminants de l'évolution des rapports entre les sciences sociales et la société.

Ce qui est ici décisif, ce n'est pas que les sciences sociales soient «quantitatives» ou «qualitatives», trop ou pas assez «critiques» (au sens strictement polémique) par rapport à la famille «traditionnelle» ou à l'école «républicaine». C'est leur capacité à montrer et à démontrer, en toute indépendance, ce dont se tissent les existences ordinaires et les fonctionnements de la société dans son ensemble. Dès lors qu'elles n'intéresseraient plus que quelques savants ou quelques bureaucrates de la haute administration, les sciences sociales ne vaudraient plus «une heure de peine», comme aurait dit Durkheim, fondateur de la sociologie universitaire en France.

Dans le contexte actuel de transformation utilitariste des politiques publiques, et en particulier des politiques de recherche, le risque est d'assister à une sorte de décomposition de cet amalgame de savoirs positifs, de théories, de méthodologies et d'intérêts à la connaissance qui s'était constitué progressivement depuis

les premières décennies du XX^e siècle. On a vu un tel processus funeste se mettre en place ces dernières années dans le domaine des recherches sur l'école. Alors que la pression exercée par le pouvoir politique sur les services statistiques du ministère de l'Éducation nationale ne cessait de s'accroître, la constitution d'une vaste base de données sur les élèves a fait craindre – légitimement – une instrumentalisation de ces données à de pures fins de police, en particulier pour faire la «chasse» aux enfants de «sans-papiers». Il en a résulté à la fois un affaiblissement de la statistique scolaire et une méfiance durable du monde enseignant et des associations de parents d'élèves à l'encontre de toute collecte d'informations à grande échelle. Les statisticiens et chercheurs concernés travaillent désormais à remettre en place des dispositifs à la fois crédibles et dégagés de toute ambiguïté quant à leurs usages. Mais les difficultés qu'ils rencontrent signalent à quel point la qualité technique, l'indépendance scientifique et la confiance des enseignants et des familles étaient en ce cas profondément imbriquées les unes dans les autres. Dans d'autres secteurs, la crise n'a pas atteint ce niveau, mais la réduction des moyens accordés aux grands organismes de la statistique publique, d'une part, et l'urgence à laquelle sont de plus en plus soumises les équipes de chercheurs, d'autre part, ne peuvent que contribuer à éloigner ces deux univers, au détriment de la production de connaissances novatrices d'une certaine ampleur.

UNE CONNAISSANCE PARTAGÉE

Le financement de la recherche projet par projet, la précarisation des jeunes chercheurs et l'incitation à rechercher des financements privés peuvent aussi contribuer à la double fragilisation des dispositifs de recherche et de la confiance accordée aux chercheurs par le public. Ainsi, la réglementation de certains projets d'investissement d'avenir («Grand emprunt») exige que les programmes de recherche incluent un «modèle économique» permettant à terme une large part d'autofinancement, en particulier en mobilisant des investisseurs privés. On imagine assez bien que cela soit possible dans le domaine de la recherche technologique ou sur les médicaments. Mais qu'en sera-t-il quand il s'agit d'étudier les inégalités territoriales ou les pratiques éducatives ?

Certains des projets soutenus dans le cadre des projets d'investissement d'avenir correspondaient pourtant à des besoins identifiés de longue date en recherche publique et qui attendaient leur financement. Ainsi, l'Équipex² dans lequel je suis impliqué, l'Étude longitudinale française

depuis l'enfance (ELFE) correspondait à un programme de recherche publique dont le besoin avait été identifié depuis plusieurs années dans le domaine de la santé publique et des études sur la famille et l'éducation. Pour la première fois en France, il s'agit de suivre plus de 18 000 enfants de la naissance à l'âge de 20 ans pour être en mesure de répondre à des questions jusqu'ici inexplorées, aussi bien en épidémiologie (par exemple l'effet de la pollution sur la santé) que dans l'étude des corrélations entre les structures familiales, les conditions de vie, les migrations, les pratiques éducatives, la socialisation et le développement des enfants. Après 6 ans de préparation et d'attente, l'étude a démarré en 2011. Près de 200 chercheurs de différentes disciplines sont associés au projet. Dans le domaine des recherches sur la réussite et l'échec scolaire, il s'agit par exemple de mieux comprendre le rôle joué par la socialisation précoce en famille ou en modes de garde, par les pratiques scolaires en matière d'apprentissage de la langue ou par le regard que l'enfant lui-même porte sur son parcours. Dans le domaine des recherches sur

la famille et les identités sexuées, il s'agit de mieux analyser la production des inégalités entre hommes et femmes et de mettre au jour l'intrication entre ce qui se joue à la maison, à l'école, dans le monde associatif ou dans les groupes de pairs. L'étude prend ainsi appui sur tout un ensemble de travaux réalisés antérieurement aussi bien dans le cadre de la statistique publique que dans les recherches conduites par des équipes de sociologues, de psychologues, de démographes ou d'ethnologues.

Or, en dépit de toutes les demandes de réajustement des dispositifs «d'excellence», la même règle d'auto-

financement continue de s'appliquer. S'agira-t-il de convaincre Acadomia, Google ou un groupe pharmaceutique qu'ils peuvent se substituer à l'action des pouvoirs publics ? Convaincrons-nous les enquêtés que des groupes privés n'auraient aucune influence sur les recherches conduites ? Pour les chercheurs comme pour les organismes de recherche impliqués dans le projet, il va de soi que d'autres solutions doivent être trouvées, mais sans disposer, pour l'heure, de pistes satisfaisantes.

Largement critiqués par la communauté scientifique en raison des effets inégalitaires qu'ils pourraient susciter, ces grands projets ont ainsi pu répondre momentanément à des besoins en matière de programmes coopératifs et relevant de la recherche fondamentale. L'on avait, de la même façon, pu observer, lors du lancement de l'Agence nationale de la recherche (ANR), que le nouveau dispositif avait permis, au-delà de son opacité et de ses effets en termes de précarisation de la recherche, de révéler des besoins latents et de structurer des réseaux de chercheurs jusqu'alors isolés. Dans les deux cas, le véritable enjeu est désormais de poser la question des moyens durables qui peuvent être attribués à ce type de programmes et de la transparence des décisions qui seront prises en la matière. Au-delà, c'est de nouveau la question du dialogue entre science et société qu'il s'agit de poser, à la fois pour intéresser la population aux travaux que les chercheurs mènent sur elle et pour mettre en débat les résultats de ces travaux. Le dialogue avec le monde associatif et avec l'ensemble des groupes sociaux, dans le sens de ce que le sociologue américain Michael Burawoy propose d'appeler une «sociologie publique», peut indiscutablement y contribuer. Pour autant, le rôle de la puissance publique et la façon dont elle investit durablement pour le développement des connaissances restent, dans ces domaines comme dans d'autres secteurs scientifiques, particulièrement décisifs.

¹ UMR CURAPP-ESS CNRS, université de Picardie Jules Verne

² L'abréviation Equipex, pour «équipement d'excellence», désigne en France des projets financés par le grand emprunt et destinés à améliorer les équipements des laboratoires de recherche scientifique français.

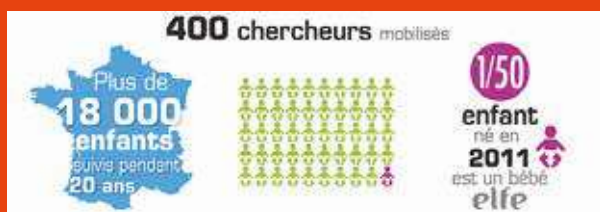


Étude longitudinale française depuis l'enfance (ELFE)

Elfe est la première étude longitudinale française consacrée au suivi des enfants, de la naissance à l'âge adulte, qui aborde les multiples aspects de la vie de l'enfant sous

l'angle des sciences sociales, de la santé et de la santé-environnement. Lancée auprès de 500 familles pilotes en 2007, elle est généralisée en France métropolitaine depuis avril 2011 et concerne plus de 18 000 enfants. Soutenue par les ministères en charge de la Recherche, de la Santé, et du Développement durable, ainsi que par un ensemble d'organismes de recherche et d'autres institutions, l'étude Elfe mobilise plus de 60 équipes de recherche, soit 400 chercheurs, avec plus de 90 sujets spécifiques.

Source : www.elfe-france.fr



De la critique à l'expertise : la sociologie du travail au carrefour de nouveaux modes de production de connaissances dans les années 1980-1990

À la figure du sociologue *intellectuel* qui prévalait dans les années 1950-1960 a succédé celle de l'*expert*. Sa fonction de *chasseur de mythes* laisse place à celle d'*organisateur*.

Ce changement s'opère à partir du tournant amorcé au début des années 1980. Une mutation qui a donné lieu à un regain d'interdisciplinarité mais aussi au risque d'une perte de capacité critique.

L'arrivée au pouvoir d'une coalition de partis de gauche, en 1981, change la donne en matière de politique scientifique. Le nouveau gouvernement impulse une politique industrielle au cœur de laquelle il place la recherche, les innovations et la réhabilitation de l'entreprise. Un ministère est créé à cet effet, dont le premier titulaire n'est autre que Jean-Pierre Chevènement, figure marquante de l'époque, qui s'entoure de grands patrons de l'industrie. Des postes de responsabilités leur sont attribués dans les institutions créées pour développer les liens entre recherche et entreprises et instaurer un nouvel ordre politique.

La loi d'orientation et de programme de la recherche de 1982 est préparée par une vaste consultation menée pendant trois mois auprès des chercheurs, des élites politiques, des dirigeants des grandes entreprises et des syndicats. Des assises régionales de la recherche sont tenues et rassemblent environ 20 000 personnes, elles donnent lieu à un colloque national réunissant 3 000 personnes. C'est dire que cette loi est précédée d'une vaste mobilisation des chercheurs et de ce qu'on appelle « la société civile », qui vise à établir un consensus sur cet appel de la politique du nouveau gouvernement. De nouveaux dispositifs sont mis en place dans le cadre de celle-ci : les programmes mobilisateurs, à l'origine au nombre de sept

pour l'ensemble des domaines scientifiques et les groupements d'intérêts publics (GIP dont le statut juridique permet l'association d'administrations publiques et de partenaires privés). Parmi eux, le programme mobilisateur technologie emploi travail (TET)¹ piloté par le ministère de la Recherche et, adossé à celui-ci, le programme interdisciplinaire de recherche technologie travail emploi et modes de vie (PIRTTEM) placé au CNRS. Doté de moyens financiers importants, d'une organisation associant les administrateurs des institutions de la recherche et les chercheurs eux-mêmes, disposant de postes réservés, ce programme a impulsé de nouveaux questionnements et a profondément infléchi les orientations des recherches réalisées au cours des deux dernières décennies.

Les visées politiques de réhabilitation de l'entreprise et la définition de programmes de recherche vont se rencontrer. Cela s'opère par la mobilisation de chercheurs entrepreneurs qui voient, à cette occasion, la possibilité de rendre compte de certains changements en cours et de là, d'affirmer la nécessité de rompre avec les points de vue antérieurement admis.

Cette convergence de points de vue émanant d'hommes politiques d'une part et de chercheurs d'autre part, qui poursuivent par ailleurs des objectifs différents, va donner lieu à

Lucie Tanguy

Sociologue, directrice de recherche émérite au CNRS

Fabrice Guillaud

Sociologue, maître de conférences à l'université de Picardie Jules Verne



une inflexion notable : l'entreprise est considérée comme le lieu central à partir duquel observer et analyser les transformations d'un système socioéconomique dans son ensemble². Cette thèse va permettre de mettre en œuvre un programme interdisciplinaire où de nouvelles disciplines, comme les sciences de la gestion, ont été impliquées aux côtés d'autres disciplines, jusqu'alors sans lien avec les sciences sociales, comme les sciences de la vie et celles de l'ingénieur.

UNE INJONCTION D'INTERDISCIPLINARITÉ

L'interdisciplinarité a été inscrite au cœur d'un vaste programme de recherches du CNRS doté de moyens importants et qui a duré neuf ans. Cette interdisciplinarité contient en elle et résulte tout à la fois d'un mode de production des connaissances qui rassemble des professionnels de la

recherche et des experts spécialisés. Les administrateurs de la recherche, les responsables des nouveaux dispositifs de recherche ont été, durant les années 1980-1990, les agents de la mise en œuvre de ces changements dans les sciences sociales. Ils ont préféré créer des programmes mobilisateurs, transversaux, que réorganiser les commissions du comité national du CNRS par exemple, parce que ces programmes leur apparaissaient plus aptes à sensibiliser les chercheurs à la demande sociale. Cette dernière notion est instituée en catégorie de la politique de recherche. D'implicite (non désignée comme telle) et localisée à la thématique du changement qu'elle était dans les années 1950, elle devient, trente ans plus tard, une composante obligée et reconnue comme telle de toute recherche, que celle-ci s'applique à la matière ou à la culture. Dans le même programme, des **contrats de connaissance** ont été conclus avec des entreprises publiques et des organisations syndicales où chercheurs et cadres d'entreprises ont collaboré pour étudier les problèmes sociaux spécifiques à chacune et, par glissement «naturel», à examiner les réponses à fournir. Ces contrats, conclus directement entre les entreprises et le PIRTEM, sont majoritairement réalisés avec des entreprises publiques : Renault, EDF, RATP, SNCF. Les formules d'interdisciplinarité et les contrats de connaissance sont autant de caractéristiques du nouveau régime de production de connaissances où chercheurs et acteurs sociaux sont considérés comme des partenaires dotés d'égale, mais différente, capacité à produire des connaissances dans des situations données où des conventions définissent le rôle de chacun et leur confrontation. Ces expériences génèrent un nouveau modèle de l'activité scientifique pour les sciences sociales qui doivent, selon les administrateurs de la recherche, devenir des sciences pour l'action. Il est explicitement indiqué que «*ce n'est*

“ ***Un nouveau modèle de l'activité scientifique pour les sciences sociales qui doivent, selon les administrateurs de la recherche, devenir des sciences pour l'action.*** ”

pas le résultat qui est intéressant mais le processus interactif qui se construit » dans ses recherches conjointes «*avec l'entreprise et pas seulement sur l'entreprise*». ³

La sociologie du travail s'est trouvée toute désignée pour constituer le cœur de cette interdisciplinarité par son ouverture aux autres disciplines des sciences sociales et son absence de doctrine forte, mais aussi parce qu'elle a déjà montré les relations d'interdépendances qui existent entre organisations sociales du travail et changements techniques.

Les dispositifs et programmes de recherche mis en place ont profondément marqué les pratiques des chercheurs qui y étaient impliqués et, plus largement, ont contribué à redéfinir le métier de chercheur en sciences sociales. Les frontières entre recherche et expertise, antérieurement proclamées étanches, se sont estompées. La mission du chercheur, produire des connaissances, s'est étendue pour inclure l'intervention, aux côtés des autres catégories d'acteurs, en vue de changer la situation qui fait problème. Le chercheur tend alors à être présenté et à se présenter comme un «*acteur du changement*».

Nombre de chercheurs ont adhéré à cette nouvelle vision de la recherche, au pouvoir attribué aux connaissances pour transformer l'entreprise, mais non toute la communauté des sociologues du travail. Il reste qu'un courant de sociologie d'entreprise existe, s'est développé avec les écoles de commerce, a donné lieu à des ouvrages et manuels ⁴.

En pratique, l'affirmation d'un courant de recherche centré sur l'entreprise a été facilitée parce que celle-ci se prête aisément à des analyses interdisciplinaires, fer de lance des politiques de recherche des années 1980. L'économie industrielle aussi bien que l'histoire sociale, le droit du travail, les sciences de la gestion, les sciences cognitives, l'ergonomie sont autant de disciplines qui peuvent se rencontrer et se conforter dans l'étude de l'entreprise. Cet état de carrefour a servi son ascension dans les sciences sociales.

Plus que d'autres, **la sociologie de l'entreprise participe d'un point de vue performatif** qui s'affranchit de cet impératif de distanciation traditionnellement attaché au métier de sociologue. Ce courant de recherches et les points de vue socio-



logiques, mais aussi idéologiques, qui les sous-tendent se sont d'autant plus diffusés qu'ils ont secrété une nouvelle conception du métier de sociologue qui intègre la compréhension et l'action sur le monde social en tant qu'expert.

Au cours des années 1980-1990, une inflexion notable s'est donc opérée d'une sociologie critique vers l'**expertise** qui s'est intensifiée dans les décennies suivantes. À la figure du sociologue intellectuel qui prévalait dans les années 1950-1960 succède celle de l'expert. Sa fonction de chasseur de mythes laisse place à celle d'organisateur. Penser le changement, sans voir ce qui ne change pas, s'est traduit par une perte de capacité critique des analyses sociologiques réalisées.⁵

1 Le premier directeur de ce programme est Philippe LEMOINE (juriste de formation, ingénieur à l'INRA, militant de la CFDT, il est membre de la direction des Galeries Lafayette au moment de sa nomination), le second est Yves LICHTENBERGER (secrétaire de la Fédération des services à la CFDT). Pierre BELLON, responsable des questions de recherche au CNPF et président de la société Sodexho, apparaît comme un personnage important de ce programme. Une analyse approfondie des liens entre administration étatique de la recherche et les dirigeants d'entreprise reste à mener. 2 «À une remise en cause du paradigme dominant, correspond de façon naturelle, pourrait-on dire, des remises en cause d'objet de recherche. Il s'agit d'abord de l'entreprise qui, en tant que telle n'avait guère de statut. Il s'agit également de la production et de la diffusion des technologies dont on perçoit l'importance en raison de leur place dans les nouveaux paradigmes productifs en émergence... La recherche en sciences sociales s'accorde à donner aujourd'hui à l'entreprise une place de choix dans le renouvellement de la théorie.» (Cahier du PIRTEM, n°0, 1989) 3 «Réussir le partenariat sciences sociales-entreprises», PIRTEM-CNRS, document consécutif à l'université d'été de Cargèse, novembre 1989, archives CNRS 95 00043-2. 4 Renaud SAINSAULIEU (dir.), *L'Entreprise, une affaire de société*, Presses de la FNSP ; Denis SEGRESTIN, *Sociologie de l'entreprise*, Armand Colin (coll. «U»), 1992 ; Norbert ALTER, *Sociologie de l'entreprise et de l'innovation*, PUF, 1996 ; Christian TUDEROZ, *Sociologie des entreprises*, La Découverte (coll. «Repères»), 1997. 5 Extrait de la troisième partie (p. 149-223) de *La sociologie du travail en France. Enquête sur le travail des sociologues 1950-1990*, Lucie TANGUY, La Découverte, 2011.

↑

Image extraite du film *Appartenances*, de Bernard Ganne, et Jean-Paul Pénard, Vidéogramme Betacam, 85 mn, *Autres Regards/Glysi/CNRS 1996*
Source : archives du musée des papeteries Canson à Annonay.

Archéologie et sciences humaines : une épistémologie à décrier

Au prisme de l'archéologie, on ne peut éluder la liaison entre les sciences de l'homme, question de lucidité épistémologique. D'abord pour que chaque praticien connaisse ses propres limites. Ensuite pour qu'il pose les bonnes questions dans le cadre d'une interdisciplinarité littéralement raisonnable.

Florence Journot

MCF HDR en archéologie et histoire de l'art médiévales¹, université Paris 1

Reconnaissons-le, les sciences humaines souffrent aujourd'hui d'un «manque de visibilité» qui les condamne à une lente asphyxie programmée par les décideurs ministériels. Les praticiens eux-mêmes ne sont pas exempts d'une certaine responsabilité. Je prends exemple ici d'un domaine qui m'est cher, l'archéologie médiévale.

VOUS AVEZ DIT «INTER-DISCIPLINARITÉ» ?

Dès les années 1980 certains archéologues américains mettaient en chanson joyeuse le «*géothnoarchéoeconomobiologiste*»², et Ph. Bruneau³ dénonçait l'archéologie «buissonnante», en égrenant une liste vertigineuse où toutes sortes de secteurs définissaient des «disciplines à part entière»... L'émergence des spécialités a fait perdre de vue que la «discipline à part entière» est bien l'archéologie, et qu'elle reste avant tout à raisonner et défendre. Par ailleurs, au milieu des sciences humaines, si l'archéologie a une place incontestée pour les périodes très anciennes, et encore pour l'Antiquité, elle est minimisée pour le Moyen Âge et peine à exister, du moins chez les chercheurs des universités et du CNRS, pour les périodes moderne et contemporaine : elle est alors occultée par l'ethnologie ou l'histoire, dans leur dimension dite «anthropologique».

Il y a trente ans J.-M. Pesez parlait du «complexe de supériorité»⁴ des historiens médiévistes, soulignait les rapports entre archéologie et ethnologie, et souhaitait que l'archéologie soit «une anthropologie du passé ou du moins une des démarches de celle-ci».

Dans un récent «dictionnaire des sciences humaines», paru en 2006, dirigé par une sociologue et un philosophe⁵, il n'y a pas d'entrée Archéologie. Aucune place pour elle à l'article «Vie quotidienne», ni au sujet des techniques (l'article s'intitule «Anthropologie des techniques»). Aucun archéologue n'est cité dans les bibliographies. L'histoire, l'ethnologie, la sociologie, et maintenant la méta-science humaine qu'est l'anthropologie, ont fait passer l'archéologie au néant.

Ici et là s'affiche malheureusement la faiblesse de l'ambition scientifique de nombre d'archéologues médiévistes. Certains se rangent prudemment derrière les historiens ; alors que ceux-ci se passent d'eux, à l'instar de certains géographes, pour revendiquer la «culture matérielle», via une anthropologie n'explorant en fait que superficiellement la matérialité. D'autres atomisent la discipline en spécialités considérées comme des disciplines à part entière, ou s'occupent encore à dévaloriser l'Institut national de recherches en archéologie préventive (INRAP), combat d'arrière-garde s'il en fut... Que les archéologues reconstituent le passé à l'instar des historiens, certes. Mais un passé matériel ; c'est bien là leur spécificité, leur savoir-faire.

De plus, ce qu'il est convenu d'appeler les «interprétations» (ou «herméneutique»...) est propice aux dérapages, par manque de lucidité épistémologique. D'une part, parce que l'établissement des «données» et leur interprétation sont interdépendants via la problématique. Réserver l'établissement des données à une classe

laborieuse (les archéologues – travailleurs de la terre) et leur exploitation à une élite intellectuelle est intenable. D'autre part les archéologues ont à tirer leurs conclusions dans leur propre logique, sans la remplacer par les modes interprétatifs propres à d'autres sciences humaines, mais en l'articulant avec. Exemple : ils n'ont pas pour vocation d'être des pourvoyeurs de données à l'adresse des historiens ; et ils n'ont pas à retailer leurs résultats pour les glisser dans les concepts historiens comme la Révolution de l'an mil, les Grands défrichements, l'Incastellamento, etc. Autre exemple, les surinterprétations dans un sens «symbolique» : malgré les avertissements, la tentation reste forte chez nombre d'archéologues – et d'historiens d'art – de s'improviser ethnologues alors que leur documentation n'y est pas apte⁶.

En revanche par le jeu d'interférences constant qui caractérise les capacités proprement humaines (capacité à exprimer le monde, capacité technique à fabriquer et user d'ouvrages, capacité au lien social, capacité à l'éthique), il est impensable de ne pas tenir compte de la liaison entre les sciences de l'homme. Avec un peu de lucidité épistémologique. D'abord pour que chaque praticien connaisse ses propres limites. Limites, c'est-à-dire «définition» de sa discipline, et étendue de sa formation personnelle, qui le rend plus ou moins apte à appréhender, et analyser, les recoupements avec les autres disciplines. Ensuite pour qu'il pose les bonnes questions dans le cadre d'une interdisciplinarité littéralement raisonnable.

DE « L'USAGE SOCIAL DES SAVOIRS » OU « À QUOI SERT... ? »

Aujourd'hui le besoin de justifier les sciences des ouvrages, besoin significatif d'un malaise, passe ou par l'Art, ou par le Patrimoine, tous deux censés être générateurs de marchés possiblement lucratifs.

À propos du Patrimoine, P.-Y. Balut recommandait, il y a 25 ans déjà, de distinguer archéologie et conservation, « construction du savoir » et « gestion de l'avoir », pour mieux clarifier leur imbrication dans les pratiques. En 1997, Ph. Bruneau et lui achevaient leurs Mémoires d'archéologie générale par un chapitre analysant ce gonflement pour eux paranoïaque du Patrimoine, terminé par une conclusion au titre en forme de manifeste : « De la morale de la perte »⁷. F. Hartog y voit quant à lui un « symptôme » pour une crise, le « présentisme »⁸. F. Boura, J. Burnouf et J.-L. Charpentier parlent de « névrose obsessionnelle »⁹. Paranoïa, symptôme, névrose... le vocabulaire est résolument morbide.

Par rapport aux métiers d'un « Patrimoine » objet de diverses convoitises, les questions se font aujourd'hui pressantes. Quel sera le devenir pour une recherche offerte au moins coûtant ? Par quelle qualité de connaissances va passer la « valorisation » du patrimoine ? Quelles vont être en conséquence les modalités de cette mise en « valeur » ? Comment un « contrôle scientifique et technique » d'un État qui se désengage des opérations archéologiques, ou de restauration, peut-il être efficace, quand les actions menées détruisent, transforment, et sont irréversibles ? Alors que ces actions sont fragmentées en opérations de plus en plus nombreuses suivant la multiplication des sources de connaissances, investigations, et spécialités requises (pensons à toutes celles que requiert l'analyse du bâti). Alors que progresse non plus la précarisation des emplois, mais aujourd'hui leur suppression pure et simple... Il s'agit aujourd'hui de résister.

La qualité de l'armature de la formation à l'archéologie et à l'histoire de

l'art, au-delà d'un alignement de résultats exemplaires, tient à la méthodologie, en tant que réflexion sur les modes de raisonnement. Méthode qui a en son cœur l'appréhension du fait technique, une ergologie ou techno-logie au sens large, incluant la dimension esthétique, qui doit s'articuler à une socio-logie, sans y être subordonnée. L'essentiel des diplômés en histoire de l'art et archéologie sont censés devenir à leur tour des formateurs du « grand » public. Décliner la science, le savoir, en adaptation à chaque type de public, est un enjeu de taille dans un monde où brille plutôt la « communication » à base de sensationnalisme¹⁰.

VERS UNE ÉPISTÉMOLOGIE PARTAGÉE

L'historiographie (y compris l'historiographie des historiographies) fait déconstruire les idées-idéologies. Exercice difficile, car c'est un processus de mise en abyme qui peut s'avérer vertigineux : l'homme regarde l'homme qui regarde l'homme... À ces différents niveaux le regard est sujet à des conditionnements selon des besoins plus ou moins conscients. Convergences et divergences, ressemblances et différences, ruptures et continuités. La tentation est grande de grossir tel trait par rapport à tel autre ; par simplisme, par opportunisme, par chauvinisme plus ou moins conscient...

Alors que c'est le tout qui fait l'homme. Un schéma classique veut qu'une caractérisation affirmée d'une « culture » conduise à un repli identitaire de la part de ceux qui s'en considèrent héritiers. Le phénomène est dénoncé depuis longtemps¹¹ mais reste un danger constant. L'interdisciplinarité entre sciences humaines est aussi un moyen pour analyser de possibles dérives, qui vont de l'anodin parfois sympathique de « l'esprit de clocher » à des exclusions mortifères. À la différence de l'amateur, le scientifique est chargé par la collectivité d'affronter la complexité. En retour, par contrat social, il doit l'expliquer. Pour l'heure, constatons que ces explications sont peu audibles, négligées. « La » science aujourd'hui, « la » recherche,

celle qui compte, est considérée par les médias et le public comme forcément du vivant ou de la matière.

Les historiens quant à eux se sont penchés sur l'épistémologie, de leur propre discipline, et ils n'ont pu que se poser des questions sur les limites entre sociologie, anthropologie, et histoire¹². On notera d'ailleurs que l'expression « sciences sociales », qui coiffe ces mêmes disciplines, tend à supplanter l'expression « sciences humaines », pourtant plus large. Le débat épistémologique entre praticiens des sciences humaines, point de départ de collaborations constructives dans une interdisciplinarité raisonnée, ne doit plus être évité. Les « scientifiques » ont tout à gagner à explorer systématiquement les liens entre sciences du langage, de l'image, de la société, de la technique, du droit, de la psyché... Ces sciences qui ont l'humain comme sujet commun. Le chantier est beau, qui consiste à explorer, ensemble, la puissance du fait matériel, à travers tous temps, lieux, milieux sociaux d'« aires chronoculturelles » à décloisonner. En analysant et dénonçant avec lucidité tout utilitarisme plus ou moins opportuniste par rapport à des logiques mercantiles, ou par rapport à des idéologies évidentes ou insidieuses.

¹ UMR ArScAn, équipe « Archéologies environnementales ».

² Cité p. 21 du « Dossier : la Préhistoire aux États-Unis », *Les Nouvelles de l'Archéologie*, n° 22, hiver 1985-1986. ³ Professeur d'archéologie grecque à la Sorbonne, et fondateur avec Pierre-Yves Balut de la chaire d'archéologie du monde moderne et contemporain. ⁴ PESEZ J.-M., « Archéologues et historiens », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales en l'honneur du Doyen Michel de Boüard*, Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des Chartes, XXVII, Droz, Genève-Paris, 1982, p. 295-308. ⁵ MESURE S., Savidan P. (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 2006, p. 1169-1170. ⁶ Exemple : M. Godelier, du haut de la meta-science anthropologique, tance les archéologues qui interprètent les sens « symboliques » sans avoir le bagage intellectuel requis (Godelier M., « Au cœur des rapports sociaux : l'imaginaire dont les archéologues ne perçoivent que les restes symboliques », dans *Constructions de l'archéologie*. *Archéopages*, hors-série, fév. 2008, p. 77-79). ⁷ BRUNEAU Ph., BALUT P.-Y., *Artistique et archéologie. Mémoires d'archéologie générale*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 1997, p. 348-356 : « la politique patrimoniale conforte pour sa part les tendances paranoïaques de notre temps ». ⁸ HARTOG F., « Chapitre 5 : Patrimoine et présent », dans *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, Seuil, 2003. ⁹ BOURA F., BURNOUF J., CHARPENTIER J.-L., « Le patrimoine : utopie identitaire entre héritages, névroses obsessionnelles et deuils », *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 99, avril 2005, p. 28-38. ¹⁰ Y compris via de soi-disant « reconstitutions » 3D, aussi spectaculaires qu'infondées scientifiquement. ¹¹ Cf. en 1912 la critique de « l'archéologie patriotique » par W. Deonna (de nationalité suisse) dans : *L'archéologie. Sa valeur, ses méthodes*, t. I-III, Paris, H. Laurens éd., p. 163-166. ¹² Cf. les pages de F. Hartog intitulées « L'histoire tentée par l'épistémologie ? », dans *Évidence de l'histoire. Ce que voient les historiens*, Paris, éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 2005, p. 230-235.

Les SHS et la démocratie

Avec la normalisation néolibérale de la « compétitivité par l'innovation », les SHS – comme les autres sciences – sont censées prendre une part active dans la transformation de l'université et des organismes de recherche en entreprises tournées prioritairement vers le marché. L'ordre du discours dominant doit être renversé pour passer d'une conception de la « science rentable » à l'idée régulatrice d'une « science démocratique ».

L'un des symptômes de la régression démocratique que nous vivons est la menace qui pèse de façon croissante sur les sciences humaines et sociales (SHS) et, plus généralement, sur les humanités. L'explication se trouve dans ce que ces disciplines ont quelque difficulté à faire la démonstration aux yeux des pouvoirs de leur contribution directe à l'innovation économique, à la formation des leaders du management et à la compétitivité de l'économie, lesquels critères dominent l'orientation politique de notre temps y compris dans le domaine de la recherche et de l'enseignement. À moins qu'elles ne s'asservissent à la double demande qui leur est faite de rendre le gouvernement des sociétés plus efficace et de faire mieux comprendre aux populations l'immense sagesse de leurs dirigeants, les SHS sont bel et bien en sursis en tant que sciences libres et indisciplinées. La tendance n'est pas nouvelle mais elle semble s'accélérer. Depuis la rentrée de septembre 2014, les principaux signaux ont concerné la philosophie, à l'université Paris-Est Créteil¹ et au Collège international de philosophie². Ce dernier a bien failli être détruit par la décision du ministère de l'Éducation nationale³ qui ne voyait pas bien l'utilité de verser une contribution assez modeste pour faire vivre une institution philosophique ouverte à tous.

UNE LOGIQUE GÉNÉRALE

On sait bien que le temps est à la dégradation des conditions de recherche et d'enseignement: diminution des postes, surcharge administrative des enseignants-chercheurs, taux d'encadrement des étudiants en baisse, précarisation croissante, multiplication des bénévoles « malgré eux » dans l'activité de recherche. À cette régression matérielle et statutaire, l'avilissement

de la connaissance authentique et de la culture vient apporter son complément symbolique indispensable. Les décisions menaçantes et absurdes sur le plan budgétaire qui mobilisent les chercheurs ne font que traduire une logique plus profonde qui se donne à lire de temps à autre, par exemple dans tel écrit « stratégique » du ministère ou d'une agence de la recherche pseudo-indépendante ou encore dans tel out tel rapport de la Cour des comptes. Cette logique est au fond assez simple à saisir: les SHS ne peuvent attendre de reconnaissance des autorités et donc de financement convenable qu'aux conditions expresses de servir l'adaptation au changement technique et économique, d'accompagner les populations à y faire face, et, mieux encore, de participer directement à l'innovation monnayable, conjointement avec les entreprises. Cet utilitarisme primaire est ancien, il n'a rien de la modernité que l'on voudrait lui accorder et que seule l'ignorance historique permet de soutenir. Cette vieille philosophie de l'utilité immédiate et mesurable de la connaissance, jadis dénoncée avec vigueur par un Condorcet ou un Comte, est aujourd'hui réactivée sous une forme assez radicale par les responsables actuels de la recherche et de l'enseignement supérieur. On ne sait pas assez qu'elle a été théorisée par l'ancien maire de Grenoble, Michel Destot, et qu'elle constitue le fonds doctrinal, si l'on ose dire, des actuelles autorités en la matière.

LE « MODÈLE GRENOBLOIS »

Le « modèle grenoblois » promu par Michel Destot dans plusieurs petits opuscules publiés par la Fondation Jean Jaurès prolonge en l'accentuant l'orientation qui a été prise à la fin des années

Christian Laval

Professeur de sociologie

Université Paris Ouest Nanterre La Défense



1990 par Jacques Attali⁴ et Claude Allègre⁵. Selon cette perspective, toute la recherche doit être guidée par l'impératif d'innovation et de croissance puisque nous vivons « dans une société de l'économie de la connaissance qui doit innover en permanence pour être compétitive »⁶. L'architecture proposée pour le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche est fondée sur l'idée d'un « écosystème de l'innovation reposant sur le triptyque université/recherche/industrie ». Pour M. Destot, cet « écosystème » doit concerner tous les secteurs de la recherche, en particulier ceux qui touchent « aux nouveaux enjeux de société: (...) l'énergie, la santé, le travail et la ville de demain ». Ce qui signifie que les SHS doivent s'intégrer à la logique totalisante de l'innovation. Il s'agit ainsi d'accorder « une place importante à la recherche en sciences humaines et sociales en raison de sa capacité explicative tant en matière économique et sociale que d'évolution des usages. Ces programmes doivent permettre d'établir des continuités, nécessairement existantes, entre la place de la culture dans les processus créatifs et l'innovation, notamment par l'hybridation entre les SHS et les autres sciences »⁷.

Cette hybridation, à réaliser pratiquement et institutionnellement dans les pôles de compétitivité à l'échelle régionale, est censée faciliter la production « *des connaissances qui feront de la France une économie encore plus compétitive* ». L'État doit être à la pointe de cet « *indispensable changement culturel* ». Il doit encourager « *les nouvelles générations d'enseignants-chercheurs qui s'engageront par exemple dans des missions de conseil dans les entreprises régionales, ou prendront des participations non limitées au capital des entreprises créées à partir de travaux réalisés à l'université – suivant naturellement un code d'éthique et de transparence renforcé* ». Et le rapport d'ajouter : « *Plus globalement, il convient d'encourager une plus grande mobilité des chercheurs entre public et privé, sur le modèle américain. À l'image des acteurs de la Silicon Valley, nos chercheurs doivent être encouragés à devenir des entrepreneurs ou des venture capitalists à certains moments de leur carrière s'ils le souhaitent* ». Comme les autres sciences, les SHS doivent prendre une part active dans la transformation de l'université et des unités de recherche en entreprises tournées prioritairement vers le marché : « *Le développement de "filiales" d'université pour la commercialisation des produits de la recherche ou pour la diffusion des savoirs issus de la recherche fondamentale, particulièrement dans les sciences humaines et sociales, doit être facilité* »⁸.

LE MODÈLE CAPITALISTE DES SHS

Ce modèle explicitement capitaliste de la recherche en SHS, prôné et mis en œuvre par des responsables aussi bien « libéraux » que « socialistes », a un nom officiel : « l'économie de la connaissance ». Il signifie, au-delà ou plutôt en deçà des modélisations théoriques spécialisées, que la connaissance a d'abord une valeur économique et qu'elle doit être regardée et traitée comme telle. On comprendra alors pourquoi, parmi les SHS, une nouvelle hiérarchie s'est mise en place qui donne à la science économique dans sa version dominante la portée et le statut d'un paradigme. Science utile par excellence, elle maximise cette utilité politique de la recherche quand elle justifie théoriquement l'efficacité des marchés et, partant, la nécessité pour une société de se reconfigurer entièrement pour satisfaire aux impératifs de

la compétitivité. Ce qui passe, d'ailleurs logiquement, par la transformation en marché du champ institutionnel de la connaissance, d'où procède la série des réformes récentes qui l'affectent. Pour le reste des SHS, il n'est qu'un destin possible : l'insertion dans les dispositifs de concurrence sur les marchés grâce à la fonction d'auxiliariat économique qui leur est attribuée. Auxiliariiser les SHS, c'est ne les considérer que comme des appuis opérationnels permettant d'introduire et de diffuser dans la société les innovations, de soutenir l'effort productif, de stimuler l'entrepreneuriat. Et ceci passe d'abord par leur subordination aux sciences « dures » de la matière, de la vie et de la nature, mais en tant que celles-ci sont elles-mêmes réduites à leur fonction d'alimentation de l'économie en innovations techniques. On comprend alors que l'enjeu de l'insertion des SHS dans les dispositifs de l'économie de la connaissance soit décisif pour leur avenir. Asséchées en fonds publics, il leur faudra toujours plus quêter l'argent des multinationales et des mécènes, se connecter aux start-up et prouver que les formations en SHS sont valorisables sur le marché de l'emploi. Le « crédit impôt recherche » n'est pas seulement une aberration économique. Comme la défiscalisation de l'investissement dans l'art, il vise à créer et à renforcer les dépendances matérielles et politiques de la recherche à l'égard de l'argent privé, celui des grandes entreprises et des grandes fortunes. Cette mise sous condition financière va de pair avec le pilotage bureaucratique de la recherche par les agences pseudo-indépendantes. Elles fixent les objectifs politiques légitimes aux yeux des financiers : pas plus, pas moins.

PRENDRE TOUJOURS LE PARTI DE LA SCIENCE LIBRE

Ce qui est en train d'advenir est le couplage, extrêmement dangereux pour la libre créativité scientifique et théorique, d'un asservissement financier à l'égard des détenteurs de la puissance économique et d'un « pilotage » politique de la recherche. Contre la normalisation néolibérale de la « compétitivité par l'innovation » et contre le commandement bureaucratique qui lui est désormais consubstantiel, les praticiens des SHS ont à défendre leur droit inconditionnel à la recherche libre, leur droit non négociable à diffuser le plus largement possible les résultats obtenus à tous les citoyens. Ce droit inconditionnel à la

recherche et à la diffusion est en réalité la condition même de la démocratie véritable. Cette liberté fondamentale ne veut pas dire évidemment que les SHS peuvent s'affranchir des principes et critères de développement interne, puisque c'est par leur réflexion critique sur elles-mêmes qu'elles peuvent progresser. Défendre les conditions du libre développement des SHS impose un changement radical dans la philosophie politique de la science. Il convient en effet de renverser l'ordre du discours dominant qui fait de la « rentabilité » et de « l'innovation » les critères d'élection et de financement des projets. Passer d'une conception de la « science rentable » à l'idée régulatrice d'une « science démocratique » signifie que la destination universelle des résultats des recherches doit être considérée et garantie comme un droit fondamental du citoyen. Le pouvoir économique et le pouvoir politique, aujourd'hui difficilement distinguables, n'ont en démocratie aucun droit à sélectionner les seules pistes qui les intéressent et les renforcent. Le citoyen a droit à toutes les connaissances et il a son mot à dire sur les usages qu'on peut en faire et qui le concernent. Aucun pouvoir ne peut juger à sa place de ce qu'il lui est nécessaire de savoir aujourd'hui et surtout de ce qu'il lui sera nécessaire de savoir demain. La liberté du chercheur en SHS, comme en sciences de la matière et de la nature, repose sur un principe qui consiste en ceci que la « valeur de la connaissance » rationnelle ne se réduit jamais à l'utilité que l'on est en mesure à un instant donné de lui attribuer, encore moins à sa seule valeur monnayable sur le marché actuel. La valeur primordiale de toute connaissance nouvelle dans les SHS, comme dans les autres, est d'abord qu'elle est toujours une condition de leur progression endogène, laquelle ne peut être entièrement pilotée par des programmes bureaucratiques. Elle tient en second lieu à l'aide qu'elle peut apporter à l'indispensable délibération autonome qu'une communauté politique, serait-elle en voie d'euphémisation ou de mondialisation, doit être souverainement libre de mener sur son propre destin.

¹ « Les licences de philosophie et d'allemand menacées », le mensuel du SNESUP, n°628, octobre 2014, p. 9 (<http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=71568ptid=58cid=2320>) ² <http://blogs.mediapart.fr/blog/joelle-marelli/171014/petition-pour-sauver-le-college-international-de-philosophie-0> ³ www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid83190/maintien-de-la-dotations-de-financement-du-college-international-de-philosophie.html ⁴ Financier, intellectuel médiatique et conseiller politique de François Mitterrand et de Nicolas Sarkozy ⁵ Ministre de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie dans le gouvernement Lionel Jospin de 1997 à 2000. ⁶ Michel DESTOT, 2012-2017 : « Quel avenir pour l'enseignement supérieur et la recherche ? », Fondation Jean Jaurès, 2012, p. 55. ⁷ Ibid., p. 87-88. ⁸ Citations des pp. 95 et 96 du rapport.

“Les SHS sont bel et bien en sursis en tant que sciences libres et indisciplinées.”

Collection l'Horizon des possibles aux éditions de la Découverte

COLLECTION DIRIGÉE PAR LAURENT JEANPIERRE ET CHRISTIAN LAVAL

L'HORIZON DES POSSIBLES

L'horizon des possibles, parce que la critique sociale ne peut plus se contenter de pamphlets spéculatifs, même brillants, ni d'explications du réel, même subtiles. Elle exige l'articulation des théories et des observations, des enquêtes et de leurs enjeux, des idées nouvelles et des pratiques actuelles.

L'horizon des possibles, parce qu'il est nécessaire, pour affronter le présent, de surmonter les cloisonnements qui séparent doctrines, disciplines et traditions de pensée. Cette collection ne sera donc ni l'expression privilégiée d'une école scientifique, ni l'espace exclusif d'un courant politique.

L'horizon des possibles, parce que le dévoilement et la dénonciation ne suffisent plus à mobiliser les esprits et les corps. Il faut aussi apprendre à voir la réalité du point de vue de ses possibilités. Chercheurs et théoriciens ont décrit le monde de différentes manières ; il faut désormais en inventorier les possibles afin d'aider à le transformer. Et relier ces possibles de pensée à des possibles de luttes.

Patrick Cingolani
Révolutions précaires
Essai sur l'avenir de l'émancipation



Immanuel Wallerstein | Randall Collins
Michael Mann | Georgi Derjugin | Craig Calhoun
Le capitalisme a-t-il un avenir ?



Travailler à disséminer des instruments de défense contre les mécanismes du pouvoir et de la domination texte collectif

Les dominants, qui ne trouvent rien à redire au monde tel qu'il est, ont partie liée avec « le bon sens » qui dit que ce qui est doit être et ne saurait être autrement. Le bon sens des dominants accrédite, par exemple, la confusion banale entre nature et culture, entre ordre social et ordre naturel. Ainsi l'idéologie du don prétend-elle rendre compte des inégalités scolaires par des inégalités « naturelles » (de « talent » ou de patrimoine génétique). C'est le même genre de croyance qui soutient les mobilisations en faveur de la famille traditionnelle supposée, elle aussi, « naturelle ». Et c'est encore le même bon sens qui s'efforce de faire passer les axiomes du capitalisme néolibéral – la recherche du profit maximum, les bienfaits de la concurrence libre et non faussée, l'incapacité économique de l'État, etc. – pour un horizon « rationnel » indépassable. Exercer le pouvoir symbolique, c'est amener les dominés à croire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles et convaincre ceux qui en douteraient qu'il n'y a pas d'alternative. Déclinée sous diverses formes, la doxa néolibérale est aujourd'hui hégémonique dans l'arène politique et dans l'univers médiatique. Dans le champ intellectuel, comme dans les programmes scolaires, elle gagne du terrain et c'est une des raisons pour lesquelles l'ordre règne...

A contrario, c'est aussi une raison pour appeler les sciences sociales critiques à tenter de se faire entendre. Tolérables dans la mesure où elles étudient des objets sans grande importance, encensées quand elles ménagent et aménagent l'ordre établi, les sciences sociales, dès lors qu'elles dévoilent

des choses cachées ou refoulées à propos de l'ordre social (« il n'y a de science que de ce qui est caché ») se voient récuser leur prétention à être des sciences comme les autres. C'est ainsi que tout énoncé qui contredit les idées reçues est exposé au soupçon de parti pris idéologique. C'est aussi pourquoi les sciences sociales sont de plus en plus exposées à l'hétéronomie par les pressions externes (matérielles et institutionnelles) et par la concurrence interne entre chercheurs (les plus hétéronomes ayant, par définition, plus de chances de s'imposer contre les plus autonomes en s'ajustant à « la demande étatique » et en se soumettant à la logique de l'applaudimètre ou de l'Audimat). [...]

En appelant à des états généraux des sciences sociales critiques, le 6 décembre 2014, il s'agit de confronter des expériences et des travaux issus de disciplines distinctes, d'identifier des lacunes et des priorités, de partager ce qui peut l'être. Nous ne pourrions le faire qu'ensemble, enseignants, chercheurs, syndicalistes, éditeurs, libraires, journalistes, et tous ceux qui se sentent concernés. Nous voulons le faire ensemble. Nous allons le faire ensemble.

Savoir/Agir, Champ libre aux sciences sociales, Cahiers d'Histoire. Revue d'histoire critique, l'Homme et la Société, etc.

Pour tout contact: willypelletier@gmail.com

En « Économie-Gestion », c'est la guerre des étoiles ! un exemple de dérive en SHS

Ce qu'on pourrait, après tout, considérer comme une anecdote vient opportunément nous rappeler l'essentiel de ce qu'est la recherche et, par contraste, ce qu'est son dévoiement, notamment depuis que l'évaluation, via la cotation des revues, fait rage.

Il s'agit de la montée en flèche, dans le classement des « Écoles de commerce » de 2013 – au point de supplanter HEC – de l'IPAG, une pourtant modeste école post-bac (*i.e.* qui recrute des étudiants tout juste bacheliers). Et cette montée en flèche et donc en attractivité, elle la doit à sa « progression fulgurante en recherche », concrétisée par son incroyable moisson d'articles dans des revues « étoilées », comme le relate fort bien et en détail Educpros¹, qui propose à ses lecteurs une édifiante « enquête sur une stratégie qui pousse jusqu'aux limites les règles du jeu ».

La recette de cette montée au nirvana, telle qu'énoncée par son directeur, Frédéric Teulon ? « *Un fixe pour les enseignants-chercheurs [...] en dessous de la moyenne du marché* » mais accompagné d'un « *système de primes très attractif en ce qui concerne la publication des articles* » ; le repérage des revues « *qui sont plus accessibles que d'autres. Et nous essayons de faire les choses qui correspondent à ce qu'elles attendent* » ; enfin, une organisation pour produire à la chaîne, avec sous-traitance à l'appui.

À cette fin, il faut et il suffit :

- « *d'aller vite : nous ne perdons pas de temps en collecte de données* » ; « *en un clic il est possible d'accéder à une base sans passer six mois à la créer* » ;
- de bien s'organiser, en mettant en place une division du travail entre co-auteurs, bien loin des canons de la recherche : « *Nous sommes toujours trois ou quatre sur un article [...], j'écris principalement les introductions et les conclusions et je vérifie la cohérence entre les parties [...], le reste est délégué à un ou plusieurs chercheurs le plus souvent extérieurs [...] choisis pour leur spécialité et leur aptitude à respecter les deadlines* ».

Ces articles co-publiés procureront une moisson d'étoiles à tous les établissements impliqués. On n'est pas une école de commerce pour rien !

Résultats : en 2013, QUATRE-VINGT articles publiés dans des revues étoilées, au sens de la section 37 du comité national (économie-gestion) et la FNEGE², et « *une moisson de 2,61 étoiles par professeur* » (bien plus qu'HEC et de l'ESSEC qui n'en totalise que 1,14). Le directeur, qui n'avait jamais publié d'articles de recherche avant 2009, totalise pour 2013 — avec ses co-auteurs — 16 articles et 34 étoiles, et avec ses deux adjoints, ils signent à eux trois plus du tiers des articles de l'École. À lui seul, au 1er semestre 2014, 76 working papers ! Qui dit mieux ?

Comme le note pertinemment l'auteur de cette enquête, Étienne Gless, l'ambition ne s'arrête pas là : « Il faut donner à l'IPAG une visibilité mondiale en recherche et attirer ainsi toujours plus d'étudiants » d'où la décision d'« investir la plateforme RePEc (Research papers in economics) ». Pour cela, le directeur dit avoir « mis sur la base tout ce qu'on avait en stock en working papers » (avouant même que certains ne sont que des ébauches), stock comprenant, outre la production de ses professeurs, celle des « associés » qui affichent une affiliation à l'IPAG à hauteur de 10, 20 ou 30 %.

Qu'importe, dans cette guerre des étoiles, le cynisme affiché pour la recherche : il faut monter, monter, monter, ça fait aussi monter les ressources.

¹ Sous la signature d'Étienne Gless, Educpros, <http://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/ipag-les-secrets-d-une-progression-fulgurante-en-recherche.html> ² Voir encadré

Florence Audier
Économiste
membre du SNCS-FSU

→

Maison des sciences de l'homme (1970)

« Immeuble manifeste du fonctionnalisme, qui affirme la vérité des matériaux et la pureté des volumes », à l'angle du boulevard Raspail et de la rue du Cherche-Midi (Paris 6°) construite à l'emplacement de l'ancienne prison du Cherche-Midi.

Maître d'ouvrage : Fernand Braudel
Architectes : Marcel Lods, Henri Beauclair, André Malizard et Paul Depondt.

Les étoiles : quésako ?

Le CNRS et la FNEGE répertorient les revues scientifiques d'économie et de gestion. Elles sont classées en 4 niveaux par ordre croissant de qualité, 4 (le niveau le plus bas), 3, 2, 1 et même 1* pour les excellentes. À chaque article paru dans une revue est associé un nombre d'étoiles : 5* pour une parution dans une publication de rang 1* ou 1e, 1g ou 1eg, puis 4* pour une revue de rang 1 etc., jusqu'à 1* pour une revue de rang 4. Ainsi, un chercheur peut décrocher 5* grâce à une publication dans une revue de rang 1*... ou à 5 publications dans des revues de rang 4 !



Sélection à l'entrée de l'université : pour éviter les accidents, la SNCF n'accroche plus le dernier wagon

Dans un entretien avec Educpros, intitulé « Pourquoi la sélection n'est pas la solution », Bertrand Monthubert et Sophie Béjean (BM-SB), tous deux Présidents d'université, dépassent enfin les visions binaires attachées au concept de sélection, en distinguant clairement ce dernier du concept d'orientation¹. S'exprimant à titre personnel, l'auteur donne un résumé de ces propositions ainsi que du débat qui a suivi. Précisons d'entrée que les améliorations proposées nécessiteront des moyens nouveaux.

« Pourquoi être contre toute sélection à l'entrée de la licence ? ». La réponse, de BM-SB donne le ton : *« Le problème est trop souvent posé à l'envers. Il ne s'agit pas d'être pour ou contre la sélection, mais de trouver comment donner à tous les bacheliers un véritable accès à l'enseignement supérieur. Il faut adapter le système en commençant par sortir de l'hypocrisie actuelle : certaines filières publiques peuvent refuser des bacheliers, tandis que d'autres assument seules ce droit d'accès au supérieur, en l'occurrence les universités [...] La responsabilité de faire réussir les étudiants doit être partagée par tous les acteurs publics, c'est-à-dire les universités, mais aussi les STS, les IUT [...], les CPGE, les formations professionnelles... »*. En effet, *« un étudiant qui va être refusé en BTS, ou en DUT, se retrouvera à l'université, alors qu'il ne sera probablement pas en capacité de mieux y réussir. [...] Il doit donc y avoir un travail commun, en amont, entre les établissements publics pour trouver la meilleure solution pour chaque lycéen. Nous proposons un dispositif global. Cela devrait commencer dès la première, puis en terminale, avec la mise en place d'un conseil d'orientation »*.

« POUR UN ÉVENTAIL DE PARCOURS À L'UNIVERSITÉ »

« Si des bacheliers professionnels veulent faire des études académiques classiques, il faut réunir les conditions pour qu'ils y parviennent. Il faut les y aider dès le lycée, en renforçant les acquis fondamentaux dans certaines filières de bacs professionnels. Nous proposons de développer les CPES² dans les lycées et les universités. Les universités doivent aussi leur proposer des filières adaptées, dans les licences générales, afin qu'ils puissent étaler leur formation sur quatre ans, et bénéficier d'un renforcement pour obtenir in fine le même diplôme ».

« Il faut travailler sur un éventail de parcours à l'université et en finir avec la rigidité du système français linéaire. [...] C'est pour cela qu'il est très important que ces parcours mènent au même diplôme en mixant progressivement les publics issus des différents parcours et filières ». Dans un entretien avec Olivier Rollet (*Le Monde*, 20/11/2014), BM précise : à Toulouse, *« nous changeons les pédagogies pour répondre aux besoins des étudiants [...] Les 1 000 étudiants de première année de nos licences du domaine des sciences vont bénéficier de pratiques innovantes : "pédagogie inversée" [on leur demande de lire leurs cours avant de venir à l'université, le temps avec l'enseignant étant alors consacré à*

leur approfondissement en groupes], cours dynamiques avec l'utilisation de boîtiers interactifs ». À la question de savoir comment attirer aussi les meilleurs, BM précise : *« Nous proposons donc des parcours spéciaux aux plus motivés qui cherchent un contact plus précoce avec la recherche »*.

Comme le font remarquer BM-SB : *« les améliorations proposées nécessiteront des moyens nouveaux »*. Nous ne discuterons pas ici les propositions faites, mais donnerons quelques réactions qui, quoi qu'on en pense, se retrouvent dans notre milieu, pour le meilleur ou pour le pire.

DES RÉACTIONS DISPARATES

Suite à cet entretien, les contributions sont généralement élogieuses. Certaines, apparemment très critiques se veulent en fait constructives comme la contribution A qui, en fait, se pose (comme BM-SB) la question des prérequis : *« Nous vous demandons de nous envoyer des élèves avec un minimum de pré requis pour suivre les cours du supérieur. Je vous informe que les élèves quotas dans les IUT fléchés de force par le recteur [ont un] différentiel avec les autres élèves [qui est] considérable »*.

La contribution B considère que *« l'accès à une formation doit passer par une forme de contrat moral entre*

Henri-Édouard Audier
membre du bureau national
du SNCS-FSU



“ **La défense
inconditionnelle
de la sélection
est basée sur une
argumentation
primaire qui
relève du café du
commerce.** ”

l'étudiant et le responsable et l'équipe de formation. [...] Je pense donc qu'il faut aller plus loin que "l'orientation" vers une forme de contrat entre le futur apprenant et les formateurs ».

Une autre série de réactions ne fait qu'affirmer autrement les propositions de BM-SB. C'est le cas de la contribution C qui commence par une agression : « *Comment peut-on se tromper à ce point ? On voudrait préserver le pré carré des grandes écoles qu'on ne s'y prendrait pas mieux. Car soyons clairs : refuser la sélection à l'université, c'est envoyer la quasi-totalité des bacheliers motivés vers les autres systèmes* ». Mais, ses conclusions sont proches de celles de BM-SB, sauf qu'on appelle ici sélection ce que BM-SB appellent orientation : « *Il faut sans doute que chaque bachelier qui le souhaite puisse poursuivre des études supérieures, mais il n'y a aucune raison que les universités soient contraintes d'accepter l'ensemble de ceux qui ne le sont pas ailleurs. Mettons en place un système de sélection globalisé, incluant toutes les filières du supérieur, à l'échelon national, et qui garantisse à chacun une place dans le supérieur* ».

LES RÈGLEMENTS DE COMPTE ET LES PSEUDO-ÉLITISTES

Un troisième type de contributions s'inscrit dans un contexte tout autre que celui d'un débat, et relève davantage du règlement de compte. Il en est ainsi de la contribution D : « *Monsieur Bertrand Monthubert, nous attendons avec impatience de votre part la suppression de la sélection aux écoles normales supérieures (ULM, Cachan, Lyon)... Il faut aller jusqu'au bout de votre logique d'égalitarisme* ». Pourquoi les ENS et pas les écoles de commerce ? Car si le problème des (grandes) écoles est posé, le cas des ENS est très mal choisi : les ENS fournissent très majoritairement des enseignants, et on en cherche dans de nombreuses disciplines. Et comme elles effectuent des pré-recrutements dans la fonction publique (les normaliens sont des élèves-fonctionnaires), il y a un concours, comme jadis pour les IPES. Quoi de plus normal dans ce cas ? J'ai gardé pour la fin la contribution E qui rend dubitatif : « *Bertrand Monthubert et Alain Trautmann voilà deux personnalités qui n'ont d'autres idées que de cracher sur les filières d'enseignement qui fonctionnent en France pour justifier des dysfonctionnements de l'université et qui ne se privent jamais de grimper sur leur piédestal pour le faire* ».

Mais le fond de la question, c'est que la défense inconditionnelle de la sélection est basée sur une argumentation primaire qui relève du café du commerce. Une série de questions ou d'affirmation « de bon sens » : « *L'objectif avoué est tristement vide de sens. Il est simplement d'atteindre un objectif chiffré (50 % d'une classe d'âge diplômée de licence), coûte que coûte, pour se donner l'illusion d'un égalitarisme tant désiré. Et après ? En quoi l'absence de sélection attire-t-elle [sic] les talents [...] en quoi stimule-t-elle l'apprentissage ? En quoi permet-elle aux étudiants égarés de s'épanouir ?* ».

Donc, braves gens, le problème est simple : il n'y a aucun devoir de l'enseignement supérieur pour donner une qualification à chacun ; inutile de réfléchir aux problèmes d'orientation, de pédagogie, de pluralité des voies ou de moyens : il suffit de fermer l'université à 20 % des candidats et tout sera au mieux pour tout le monde.

L'idée n'est ni nouvelle, ni originale : il y a deux décennies, après une longue enquête, la SNCF a constaté que le dernier wagon était toujours la victime des accidents de trains. Depuis ce constat, la SNCF n'accroche plus de dernier wagon.

1 www.letudiant.fr/.../pourquoi-la-selection-a-l-universite-n-est-pas-la-solution.html 2 Classes préparatoires à l'enseignement supérieur.

Haut conseil de l'évaluation : tout ça pour ça...

Nous pariions, au mois de juin 2013, que « le futur Haut conseil de l'évaluation habitera[it] toujours 20, rue Vivienne »¹, pari gagné ! Et s'il n'y avait que cela...

Christophe Blonel

Trésorier national du SNCS-FSU

Deux ans après les Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche, à l'issue desquelles madame Fioraso avait solennellement déclaré² : « *Je souhaite que l'Aéres soit remplacée par une agence nationale entièrement redéfinie à partir des principes d'indépendance, de simplicité de fonctionnement et de procédures ainsi que de légitimité scientifique et de transparence* », le décret³ donnant le feu vert à l'installation du Haut conseil de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) est enfin paru. Il faut le disséquer pour apercevoir des différences.

Un petit plus formel : la protection, contre le droit des comités d'experts à se faire communiquer « tout document », des documents appartenant aux dossiers individuels, maintenant explicitement protégés. C'est un des rares amendements, parmi ceux que la délégation de la FSU a défendus, que le ministère ait accepté de bonne grâce lors de la discussion consacrée à ce projet de décret au comité technique ministériel, le 26 juin dernier.

Désormais « *pour les rapports d'évaluation des unités de recherche, seul le résumé final de l'évaluation, présentant une synthèse des avis et recommandations, est rendu public* ». Cela peut paraître propre à satisfaire la communauté, qui s'était fortement émue que tous les secrets de nos unités de recherche fussent étalés au grand jour. Mais il reste à voir comment cette généreuse protection de principe va résister à l'application de la loi du 17 juillet 1978, qui stipule que tous les documents administra-

tifs sont (sauf cas spéciaux tels que le secret-défense et les documents préparatoires internes) par nature communicables à toute personne qui en fait la demande. La seule véritable protection contre les indiscretions eût consisté à restituer résolument l'évaluation aux instances d'évaluation des établissements, leur confidentialité eût alors été protégée par leur caractère préparatoire aux décisions de ces établissements. À partir du moment où les rapports d'évaluation sont établis par une « autorité indépendante », la loi du 17 juillet 1978 risque bien de s'appliquer dans toute sa splendeur. Nous l'avons fait remarquer plusieurs fois aussi... Peine perdue. Le principe de ne rendre public qu'un résumé, même s'il n'est pas battu en brèche par l'argument précédent, peut aussi, malgré le bien qu'on en espère, avoir quelques effets pervers. Certes la notation est désormais proscrite et c'est une grande victoire, obtenue à force de marteler à quel point ses effets étaient délétères, que d'avoir fait inscrire son interdiction dans le nouveau décret. Quant aux vertus du résumé... Le risque est grand qu'un rapport nuancé dans sa version originale prenne, une fois résumé, l'apparence d'un rapport réservé. Qui vivra verra.

En revanche c'est un recul immédiatement visible que d'avoir abandonné le principe, qui avait été inscrit dans le décret AERES, d'annexer à chaque rapport les observations de l'entité évaluée. De surcroît seuls désormais les responsables des entités évaluées seront invités

à communiquer leurs observations. On voit en quelle estime la ministre tient la démocratie universitaire. Le message est clair : si vous aviez fait débattre votre conseil de laboratoire de la réponse à faire à l'AERES, désormais vous n'aurez plus à perdre de temps avec ces enfantillages, la réponse du chef suffira !

On se souvient également que le décret AERES, déjà initialement assez radical, avait été révisé en décembre 2008 pour entériner la pratique, par la direction de l'Agence, de la réécriture des rapports des comités d'experts, ravalés au rang de « projets de rapports »⁴. Nous n'avons pas obtenu, bien qu'on nous ait un temps laissé entendre que la ministre y tenait beaucoup⁵, que tous les experts signent le rapport d'évaluation. Cependant le nouveau décret ordonne noir sur blanc que « *les rapports d'évaluation so[ie]nt élaborés collégialement par chaque comité d'experts* ». Nous veillerons à ce que cette disposition (surtout le « *collégialement* ») soit respectée !

Hélas il reste, malgré tous les efforts que nous avons déployés depuis deux ans pour éviter cette aggravation, que la loi contraint désormais le Haut conseil, pour déléguer l'évaluation d'une unité, à en avoir reçu la demande conjointe de la part des tutelles. Le paysage de la recherche, avec une majorité d'unités mixtes (souvent à trois tutelles, voire plus...) étant ce qu'il est, il y a peu de chances que cette obligation ne ferme pas désormais la possibilité de la délégation dans la majorité des cas. Comme nous l'avons déjà souligné, c'est une

Les devises Shadok



IL VAUT MIEUX POMPER MÊME S'IL NE SE PASSE
RIEN QUE RISQUER QU'IL SE PASSE QUELQUE CHOSE
DE PIÈRE EN NE POMPANT PAS.

des recommandations les plus importantes du député Jean-Yves Le Déaut – que l'évaluation déléguée devienne la règle et l'évaluation directe l'exception – qui est ainsi, sciemment, trahie. L'AERES ne déléguait pas, mais au moins elle le pouvait ! On regrette presque, là, l'ancien décret.

Recul également – et recul stupéfiant – l'obligation de visite sur place, pour l'évaluation des unités et des établissements, a disparu ! L'administration, lorsque ce point est venu en discussion au comité technique ministériel du 26 juin, a argué de ce que le « pouvoir d'investigation sur place », pouvoir optionnel inscrit dans la loi, ne pouvait pas devenir, par décret, une obligation. Le hic est que la loi, sur ce point, n'a pas bougé... La suppression de l'obligation de visite sur place est donc bien aussi le résultat d'une volonté délibérée d'éloigner toujours davantage l'évaluation de la réalité du terrain et les évaluateurs d'un éventuel débat direct (quelle horreur !) avec les personnels. Volonté à courte vue

de faire des économies, au besoin en déléguant l'évaluation à des instances non nationales (il n'y a plus de garde-fou contre ça non plus) ou défiance incurable envers une communauté seulement capable de faire de l'évaluation à « *caractère endogène, voire incertain* »¹ ?

Au total deux ou trois petits plus, quelques dispositions irréfléchies et – ce qu'on ne croyait pas imaginable initialement – d'énormes reculs, qui risquent d'éloigner encore davantage les évaluateurs des réalités de la recherche scientifique. L'évaluation, sous la houlette de ce nouveau Haut conseil, est décidément bien mal partie.

↑
Le principe de précaution
vu par les Shadoks

“ Quoique les hommes se flattent de leurs grandes actions, elles ne sont pas souvent les effets d'un grand dessein, mais des effets du hasard.

F. de la Rochefoucauld, Maximes et Réflexions morales (1664), n° 57

¹ « L'Agence d'évaluation de la recherche dans l'enseignement supérieur (AERES)... ou le diable à ressort », VRS, n° 393, juillet 2013, p. 8 ² Le 20 décembre 2012 devant la Conférence des présidents d'université. ³ Décret n° 2014-1365 du 14 novembre 2014 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ⁴ Jean-Luc MAZET, « L'évaluation hors-la-loi », VRS, n° 378, septembre 2009, p. 25 ⁵ « L'évaluation nouvelle n'est pas encore arrivée » SNCS-Hebdo, 14, n° 1, 16 janvier 2014 ⁶ Geneviève Fioraso devant la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat le 5 juin 2013

ADHÉSION ☐
RENOUVELLEMENT ☐
MODIFICATION ☐

M. / Mme	Nom Patronymique	Prénom
Nom d'Usage (si différent)		Date de Naissance
Adresse à laquelle vous désirez recevoir le mensuel et toute correspondance		
Code postal	Ville et bureau distributeur	
Téléphone personnel	Téléphone professionnel	Téléphone portable
Etablissement (Université, Ecole indépendante,...)		Composante (UFR, IUT, IUFM, Ecole Interne...)
Département dans la composante		Site / Ville d'exercice
Votre Section Syndicale		

TRÈS IMPORTANT ADRESSE ÉLECTRONIQUE UNIQUE (professionnelle ou personnelle, une seule adresse pour recevoir les courriers électroniques du SNESUP)

POUR ÊTRE BIEN DÉFENDU(E) REMPLIR COMPLÈTEMENT LA FICHE SYNDICALE

Votre Catégorie	Votre Situation Administrative	Votre Secteur Disciplinaire
Professeur d'université ☐	Titulaire ☐	Sciences et Technologies ☐
Maître de Conférences ☐	Stagiaire ☐	Lettres et Langues ☐
ATER ☐	Associé ☐	Sciences Humaines et Sociales ☐
Doctorant Contractuel ☐	Coopérant ☐	Droit ☐
Professeur agrégé ☐	Retraité ☐	Sciences Eco/Gestion ☐
Professeur certifié ☐	Détaché d'un autre corps ☐	STAPS ☐
Professeur ENSAM ☐	Contractuel (précisez CDI/CDD) ☐	Pharmacie ☐
Vacataire ☐	Ch. d'Enseignement-Vacataire ☐	Médecine ☐
Lecteur ☐	☐	Odontologie ☐
Maître de langue ☐	EC hospitalo-universitaire ☐	☐
Autre, en ce cas précisez :		

Votre Classe _____ Votre Échelon _____ Rémunération mensuelle brute (si contractuel ou retraité) _____ Temps partiel _____ %	Discipline 2nd (Agrégré-Certifié) _____ Votre Section CNU _____ Votre Section au CoNRS _____ Responsabilités (élu CA, CAcad, CT, ...) _____	
---	--	--

Je règle ma cotisation : ☐ Soit par chèque, joint impérativement au présent formulaire.
☐ Soit par prélèvement automatique : en ce cas, remplir le formulaire de P.A.

Observations éventuelles :
DATE ET SIGNATURE

Les informations recueillies dans le présent questionnaire ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n°78-11 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978.

débats • stratégies • opinions • dossiers • actions

VRS

La Vie de la recherche scientifique



LA RECHERCHE TRAHIE
ÉVALUATION SCIENTIFIQUE ET COMITÉ NATIONAL
ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA RECHERCHE
L'EUROPE ET LA RECHERCHE
LA PROTECTION SOCIALE

La Vie de la recherche scientifique (VRS) explore les grandes questions scientifiques et politiques en lien avec les préoccupations de la société et des mouvements sociaux.

Retrouvez au fil des dossiers les grands sujets qui sont au cœur de vos interrogations et de vos exigences



ABONNEMENT ANNUEL • 4 NUMÉROS PAR AN

INDIVIDUEL : 25 € • INSTITUTIONNEL : 50 €

REVUE ÉDITÉE PAR LE SYNDICAT NATIONAL DES CHERCHEURS SCIENTIFIQUES (SNCS-FSU)

INSTITUTION :

NOM :

PRÉNOM :

Adresse :

Courriel :

Tél. :

Télécopie :

Mobile :

Dom. :

Abonnement à compléter et à renvoyer avec votre règlement au : Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU), 1, place Aristide-Briand, 92195 Meudon Cedex.
Tél. : 01 45 07 58 70, Télécopie : 01 45 07 58 51, Courriel : sncs@cnrs-bellevue.fr, Site Web : www.sncs.fr

RÉGIE PUBLICITAIRE : COM D'HABITUDE PUBLICITÉ, TÉL. : 05 55 24 14 03/06 19 94 66 85

UNIVERSITÉ

Recherche

PROXIMITÉ
CONFIANCE
ENGAGEMENT
ENTRAÏDE



La CASDEN affirme ses valeurs d'entraide et de solidarité

et donne à tous les personnels de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture la possibilité de réaliser leurs projets dans les meilleures conditions.

Partager avec vous une relation de confiance, à la CASDEN c'est une priorité.

Un réseau de Chargées de Relation Enseignement Supérieur et Recherche est à votre disposition.

Coordonnées disponibles sur www.casden.fr

casden



BANQUE POPULAIRE

CASDEN, la banque coopérative de l'éducation, de la recherche et de la culture